

De l'espace à loisir... OU L'usage du temps libre dans la formation des espaces périurbains

Patrick le Guirriec

Adeupa (Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Brest)

Alors que dans les années 70 et 80 l'implantation des entreprises a constitué un des principaux moteurs de la périurbanisation, on constate qu'aujourd'hui l'organisation de l'espace est de plus en plus en plus dépendant des pratiques de loisirs et des choix résidentiels qui doivent marquer une rupture avec les temps et les espaces de contrainte. Ainsi avons nous le sentiment que les appartenances professionnelles ne suffisent pas à homogénéiser les comportements de loisirs, et que le travail n'est qu'un outil servant à financer le temps non contraint. A l'inverse, les pratiques de loisirs constituent le mode privilégié de construction et d'expression identitaire. Le domaine des activités ludiques est le plus souvent en opposition avec l'univers du travail, du fonctionnel et de la contrainte. Par conséquent, une dualisation des espaces distinguant le ludique du contraint est en train de se faire simultanément à une dualisation des temps. La territorialisation du temps non contraint se traduit par une partition de plus en plus marquée entre les espaces de travail et les espaces de non travail et dessine des territoires qui suscitent des représentations diverses. Cette rupture est renforcée par l'action majoritaire qui vise à spécialiser la commune périurbaine dans l'offre de loisirs et à la rendre autonome de la ville centre qui est de plus en plus l'espace où se concentrent les corvées.

Contraint - non contraint

Certes le choix résidentiel est étroitement lié au lieu de travail qui reste peu négociable. Toutefois, dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de l'entreprise, l'éventail des possibles reste large et le choix dépend d'une multitude de variables comme le coup de cœur pour une vieille longère, la proximité de la famille, la beauté du paysage ou le prix du terrain. Mais on y trouve aussi la volonté

de s'écarter de l'espace social et physique du travail, si bien que l'espace résidentiel est choisi de telle sorte qu'il permette de ne pas rencontrer des collègues de travail ou plus généralement de mettre des distances avec l'espace du travail «Je ne voulais pas être logé comme à Plouzané entre une personne de la Thomson, un autre d'Euromarché et un autre de l'Arsenal. Je ne souhaite pas mélanger mon lieu de vie à mon activité professionnelle. Ici, à Daoulas, on doit être 3 ou 4 de la Thomson, on peut aller faire ses courses sans avoir à parler travail.»

Toutes les entreprises que nous avons étudiées possèdent un Comité d'Entreprise, ou une institution équivalente, mais les services offerts ne constituent pas le support au développement de relations hors travail. On constate d'une manière générale que les employés hésitent à utiliser les services de loisirs offerts par le CE car ils craignent de côtoyer leurs collègues pendant leurs vacances et lorsqu'ils y sont contraints, pour des raisons financières, ils essaient quand même de s'éviter sur le lieu de vacances. Ils invoquent pour cela diverses raisons : «Je suis syndicaliste et ce n'est pas facile de passer tes vacances avec des gens avec qui tu t'es bagarré toute l'année». Mais surtout, nos informateurs insistent sur la nécessité d'une distinction entre travail et non travail : «Il faut faire une coupure. Je n'ai pas envie de parler boulot.» Les CE sont plutôt considérés comme des équipements de service au même titre que d'autres et sont utilisés dans la mesure où ils participent au financement et à l'organisation de certains loisirs.

Le lieu résidentiel doit être un lieu qui permet d'oublier les contraintes et bien souvent, la rupture entre temps choisi et temps non choisi, entre espace résidentiel et espace professionnel s'accompagne de rituels, de gestes symboliques. Tout d'abord, il existe le trajet en voiture. La radio et le choix de la station sont primordiaux. Le matin, lorsqu'on se rend au travail, on écoute une radio nationale «histoire d'être au courant de ce qui se passe dans l'actualité». Le soir, ou au retour, on met une cassette ou une station musicale, car «tu sais que ta journée est terminée, donc t'as envie de te changer la tête et rien de tel que la musique.» Le temps passé en voiture revêt une importance particulière, c'est le temps qui sépare du travail et agrège à l'espace familial «En voiture, je vois pas la route, je pense un peu à tout, le soir, la vie familiale, si ma femme n'est pas rentrée, le petit est à la garderie, et aussi le boulot, ce qu'on a fait dans la journée.» Ensuite, il y a une modification de la tenue vestimentaire. Une fois arrivés chez eux, les gens se changent selon l'activité qu'ils veulent entreprendre : «le soir, je rentre directement chez moi, j'enlève mes bijoux, mets un caleçon, des chaussettes, un gros pull et là, ma soirée commence.» Ce sont des moments ou des symboles de transition et d'appropriation d'un autre rôle lié à l'appartenance familiale. Ces marqueurs sont importants afin que les lieux, les temps ne se superposent pas, ne se confondent pas. L'identité est par conséquent plurielle, constituée de différents statuts auxquels se lient des rôles sociaux spécifiques. Ces ruptures dans le temps quotidien dévoilent une séparation plus générale entre le temps, l'espace et les réseaux du travail et ceux des loisirs qui conduisent à s'écarter de la ville et à explorer en revanche le périurbain.

On observe également que les habitants du périurbain se disent proches de tout, il s'agit d'un territoire où les distances sont écrasées. En effet, quelle que soit la logique qui a orienté leur choix résidentiel, nos interlocuteurs sont satisfaits des choix qu'ils ont opérés et tous, quel que soit le lieu d'habitation se disent «proches de tout», des lignes de bus, des équipements, de la famille, de la plage et pas trop loin de

la ville «Lannilis, c'est proche de tout, activités, commerces, écoles. C'est bien, car c'est près de la mer, on aime bien se balader, le soir c'est rapide.» De même, à Plabennec, «il y a tout ce qu'il faut, le sport, les commerces, les services, la distribution routière pour aller à Brest ou sur la côte nord, l'accès est facile.» Plus que la proximité géographique, ces remarques témoignent du fait que la mobilité permet l'usage de lieux éparpillés autour du domicile sans avoir à tenir réellement compte de contraintes spatiales ou temporelles donnant alors l'impression qu'il s'agit d'un véritable espace de liberté.

Les périurbains affirment perdre leur temps en ville, où tous les commerces et les services sont pourtant regroupés, mais évoquent avec plaisir les flâneries au marché du village voisin. De plus, le temps, parfois considérable, passé à se déplacer d'un loisir à un autre ou à accompagner les enfants n'est jamais considéré comme du temps perdu, mais comme une nécessité. Ce n'est donc sans doute pas le temps en lui-même qui est la cause de ce manichéisme, mais plutôt le contexte dans lequel il s'écoule. Il s'agit d'un espace non contraint où se réalisent les activités choisies et considérées comme personnalisantes. Par conséquent, les représentations du temps et de l'espace y sont affectées d'un coefficient positif.. Ce n'est pas seulement parce que le périurbain est un espace de loisirs qu'il est attractif, mais surtout parce qu'il est un espace où les usagers ont le sentiment de pouvoir choisir leurs horaires, leurs activités, leurs relations sociales. Il s'agit d'un espace où tout se joue sur le mode électif.

Sur cette base, on peut opposer le périurbain à la ville dense qui est faite de contraintes d'heures, de stationnements, de circulation etc. On retrouve alors une construction du territoire qui distingue sensiblement le périurbain, lieu des activités non contraintes et souvent lieu résidentiel de la ville dense qui, si elle est avant tout l'espace de contraintes, conserve un statut ambigu en raison des monopoles qu'elle possède.

L'organisation du territoire

Il paraît pertinent de distinguer entre les différents espaces qui constituent le périurbain : les centres secondaires qui concurrencent la ville centre et les petites communes voisines, les franges côtières qui ont acquis un statut tout à fait particulier.

Les centres secondaires sont principalement constitués par les chefs lieux de canton dont le développement est lié à divers facteurs tel le dynamisme des maires, l'éloignement par rapport à la ville centre, l'ancienneté de leur centralité et de leurs fonctions rurales ou leurs caractéristiques démographiques. On constate que la plupart d'entre eux concurrencent l'attraction qu'exerce la ville centre en raison des équipements dont ils se sont dotés : piscine, salles de cinéma et de spectacle, centres socio-culturels, tissu commercial dense, collèges et lycées etc. Mais à leurs fonctions utilitaires s'ajoutent des fonctions symboliques qui en font tout leur intérêt, d'autant plus qu'il s'agit de fonctions que la ville dense a du mal à remplir. En effet, les habitants y sont attirés par le fait qu'ils trouvent dans ces centres secondaires le support à une construction identitaire moins anonyme. De plus, ces villages appartiennent aux espaces du temps non contraint et sont utilisés pendant ce temps non contraint. Les activités qui constituent des corvées dans la ville centre deviennent sources de plaisir et de détente lorsqu'elles sont réalisées

dans les centres secondaires et tout paraît plus agréable en dehors de la ville : « On va à la piscine de Lesneven, on trouve qu'elle est plus agréable, plus chaude que les autres piscines. On a l'impression d'être un après-midi à la plage. A Brest, la piscine Foch on dirait un bâtiment stalinien, et celle de Recouvrance n'est pas propre. » La situation de ces communes, à l'écart de la ville et éloignées du travail, engendre des représentations positives et idéalisées.

Les marchés qui s'y multiplient le dimanche constituent aussi des lieux particulièrement importants, car ils sont chargés de toute la symbolique rurale plus sans doute en raison des représentations villageoises qu'ils suscitent que des caractéristiques des produits qui y sont vendus.

Ce développement des centres secondaires, s'il limite l'attraction qu'exerce la ville, a aussi pour conséquences de vider les petits bourgs voisins de leurs activités et de leurs équipements, construisant ainsi une constellation de communes dortoir, où la communauté rurale s'est désagrégée tandis que les urbains n'y trouvent aucune raison de s'ancrer. On constate également que ces petites communes attirent surtout des gens de la commune et des ouvriers en raison de la taille et du prix des parcelles. Ainsi se crée-t-il une dichotomie dans l'espace périurbain qui distingue les centres secondaires, animés, riches de leur histoire dans laquelle il est possible de se glisser, et les bourgs avoisinants, sans attrait particulier, et remplissant des fonctions essentiellement résidentielles.

Mais à l'intérieur du périurbain, la frange côtière et son usage dessinent un espace spécifique. D'une manière générale, les espaces fréquentés sont définis par l'usage le plus souvent unique qui en est fait. On n'est pas particulièrement attaché au lieu, mais plutôt à la pratique qu'il héberge et lorsque la pratique déménage, le lieu n'est plus attractif. En revanche, l'espace côtier existe pour lui-même, et ici c'est le lieu qui crée la fonction. Il est l'objet de toutes les convoitises, suscite l'imaginaire et attire autant pour la promenade familiale du dimanche que pour l'implantation résidentielle. En effet, il constitue la destination dominicale privilégiée même pour les personnes dont la vie est fortement repliée sur la ville et les fonctions qu'elle offre. Concernant sa fonction résidentielle, il est de plus en plus l'espace réservé aux ménages à haut revenu, soit en raison du prix du mètre carré de terrain constructible soit en raison de son éloignement de la ville centre qui nécessite un budget transport substantiel et souvent un appartement en ville pour les enfants étudiants. Il constitue ainsi le véritable moteur de l'organisation des espaces et des populations tant en matière résidentielle qu'en matière de loisirs. Par ailleurs, au sein de ces espaces périurbains, la frange côtière possède un statut particulier en raison de l'imaginaire que suscite la mer : espace de liberté et horizons lointains, espace en changement permanent, c'est à dire un espace qui peut servir de réceptacle à la projection de multiples phantasmes rompant avec la réalité professionnelle faite au contraire d'horaires, de hiérarchies et de routine.

La ville centre, quant à elle, suscite des sentiments ambigus puisque d'une part elle est peu appropriée voire franchement rejetée mais d'autre part elle suscite aussi le rêve. Elle reste généralement l'espace du temps contraint et des corvées et on constate que les habitants du périurbain ont opéré une véritable rupture fonctionnelle, spatiale et temporelle entre les deux territoires, comme ils l'avaient fait pour les temps. Il faut rappeler que le choix d'habiter en périurbain c'est d'abord la volonté de fuir la ville, et à la rupture temps contraint - temps non contraint, correspond une rupture équivalente de l'espace.

On constate que les temps laissés vacants par la journée de travail, notamment les pauses de mi-journée, sont utilisés au mieux : jogging sur les chemins côtiers autour de l'entreprise, gymnastique dans les clubs du centre ville ou simplement lèche-vitrine et que les activités qui sont effectuées à ce moment, à l'exception des courses, ne le sont que les jours de travail, comme s'il fallait rentabiliser cette journée dans la ville et en profiter pour utiliser les équipements qui s'y trouvent afin de ne pas avoir à y revenir lorsque la semaine est terminée. Par ailleurs, on observe que ces loisirs qui se développent en lien avec le temps et l'espace de travail se situent strictement dans le cadre professionnel et ne débordent dans la vie privée.

Lorsqu'on évoque l'utilisation de la ville en dehors des horaires de travail, elle est principalement caractérisée comme un lieu où on perd du temps. Il s'agit donc d'une ville principalement fonctionnelle où l'on se rend essentiellement en cas de nécessité, mais rarement pour le seul plaisir de la ville.

Toutefois, il ne fait pas opposer l'espace périurbain à la ville centre. Le premier ne constitue qu'une forme diluée de la seconde, la différence entre les deux est plus une question de degré que de nature et la ville dense est totalement intégrée dans la somme des espaces appropriés. Elle est à la fois l'espace du travail et des contraintes, mais aussi un espace spécialisé parmi d'autres, c'est aussi un lieu qui suscite le rêve, où l'on trouve les équipements culturels et les magasins de luxe, et en cela, il peut se définir par les monopoles qu'il possède à l'intérieur de la totalité du territoire investi.

On pourrait résumer ainsi : au périurbain est associé le choix, au centre secondaire la tradition, aux espaces côtiers l'évasion et à la ville centre, les corvées, mais aussi le luxe, plutôt féminin, et la culture. Il se constitue alors une différenciation entre les centres secondaires et les espaces côtiers riches de leurs équipements et de leurs symboles d'une part, les bourgs trop vides et les villes trop pleines d'autre part.

Les réponses politiques

Les maires, le plus souvent eux-mêmes issus de la ville sont, comme leurs électeurs, attachés à la dimension locale et cherchent donc à reconstruire un sens à l'espace politique qu'ils représentent en agissant à la fois sur la population qui doit retrouver une certaine cohésion et sur l'espace qui doit constituer un cadre d'identification. Les périurbains ne se sont pas installés dans une commune pour les seules fonctions utilitaires qu'elle remplit, mais ils ont également choisi un décor qui doit mettre en valeur leur position sociale et être cohérent avec l'image qu'ils se font d'eux-mêmes. Afin de répondre à ces attentes, les maires cherchent à créer des liens entre les différents groupes de population en réduisant les clivages et en multipliant les lieux de rencontre. Ils cherchent par ailleurs à développer l'identification de la population au territoire communal en s'appuyant sur une revalorisation du patrimoine culturel et naturel.

Les maires actuels sont bien conscients qu'ils sont les seuls interlocuteurs politiques permanents des habitants de leur commune. Ils ont à intervenir aussi bien pour régler des problèmes familiaux que des conflits de voisinage et aiment ce rôle de proximité dont ils ont le monopole et qui contribue à renforcer leur légitimité. De plus, en raison d'une forte propension à la mobilité, les habitants ressentent la nécessité

d'être identifiés, d'être de quelque part et tissent des liens importants avec le local «Ils ont besoin d'être reçus dans le bureau du maire», comme si le repli sur le local constituait une compensation à l'accroissement des liens avec le global.

La plupart des maires ont bien pris la mesure de la diversité de leur population et des territoires communaux. Leur activité politique consiste à jouer un rôle d'intermédiaire, à rechercher des consensus, à éviter les actions qui induiraient des scissions. On observe d'ailleurs que beaucoup d'entre eux sont élus sur des listes ouvertes et qu'ils évitent soigneusement les inscriptions idéologiques, affirmant que sur leurs listes figure une large représentation des opinions politiques. Il était d'ailleurs surprenant de constater qu'au moment de la préparation des municipales de 2001, de nombreux maires sortants faisaient appel «à toutes les bonnes volontés», par communiqué de presse, pour constituer leurs prochaines listes.

Les maires ont également pour priorité la multiplication des lieux de rencontre et notamment la réalisation de salles aux fonctions multiples qui favorisent la mixité entre des territoires et des populations aux caractéristiques différentes. Le développement des espaces publics notamment autour des centres socio-culturels, favorise la rencontre de toute la population et freine la mobilité vers la ville centre. Cette fonction des communes donnent aux centres socio-culturels une importance grandissante, ils sont devenus les nouveaux lieux de culte du périurbains et avec eux, les animateurs et les présidents d'associations ont acquis une influence grandissante.

L'action des maires en direction de la population s'accompagne d'actions concernant le territoire : réorganiser la commune et redonner aux bourgs une position de centralité fonctionnelle et symbolique. Pour cela, les maires ont transformé leurs bourgs pour en améliorer l'aspect. Les changements qui s'opèrent dans les bourgs sont particulièrement exemplaires de ces projets politiques dans la mesure où ils constituent l'espace communal le mieux maîtrisé par le pouvoir municipal. Ils font l'objet d'une recomposition de leur aménagement où les symboles du passé sont valorisés, voire inventés de toute pièce afin de recréer de l'histoire, des lieux ancrés dans le passé et de constituer des supports d'identification. Après avoir fait utile : les lotissements, les écoles, la voirie, les réseaux... les maires cherchent à faire du beau dont la population doit être fière. En redessinant les bourgs, les nouveaux maires affirment leurs nouveaux pouvoirs qui articulent la modernité incarnée par la population qu'ils représentent et l'histoire à travers les symboles qu'ils remettent en valeur : monument aux Morts, calvaires, statuaire religieuse dans un amalgame qui mélange sans arrière pensée les valeurs de l'Eglise et celles de la République et témoigne de cette recomposition des idéologies. Dans un décor très minéral, ancré dans la pierre, c'est la totalité du patrimoine qui est ainsi remis en valeur afin de servir de support d'identification à une population qui ne possède le plus souvent aucune attache dans cette commune de résidence.

Par ailleurs, si les immeubles collectifs qui s'y trouvent ont été délaissés, car ils ne répondaient pas aux souhaits de la population urbaine à la recherche d'une maison individuelle, ils sont aujourd'hui rénovés et attirent principalement deux types de population : les anciens qui ont quitté la campagne afin de se rapprocher des services et de l'animation, et des jeunes décohabitants de la communes en attente d'accession à la propriété. Il s'agit donc principalement d'une population locale qui ranime l'identité locale du bourg et revitalise le commerce.

L'action des maires consiste donc à répondre aux attentes sans doute inconscientes de la population périurbaine en lui offrant un cadre où elle peut s'ancrer en s'appropriant les marques du passé et auquel elle peut s'identifier en faisant des bourgs un espace totémique et de la commune tout entière un espace qui respecte et met en valeur

l'environnement, le décor. Les pratiques de loisirs avaient laissé paraître une partition de l'espace que l'action politique renforce dans la mesure où, accompagnant les attentes de la population, elle spécialise son territoire dans l'offre de loisirs qui favorisent la réalisation de soi. Mais en orientant leur action politique de la sorte, ils spécialisent l'espace périurbain où se concentrent les fonctions de loisirs et laissent à la ville centre les fonctions utilitaires et contraignantes.

Bibliographie

Bourdieu P., «*Un placement de père de famille*», Actes de la recherche en sciences sociales, 81-82, 1990, pp. 33-36.

Haumont A., «*Les habitants des lotissements : des identités variées*», Villes en parallèle, 14, 1989, pp. 172-178.

Le Guirriec P., «*Mobilité et identité dans la périphérie brestoise*» in G. Dubois-Taine et Y. Chalas (eds), La ville émergente, Paris, Ed. de l'Aube, 1997, pp.78-85

Tarrius A., «*Territoires circulatoires et espaces urbains*», Les Annales de la Recherche Urbaine, 59-60, 1993.

Usages sociaux et représentations des lieux du temps libéré dans l'agglomération de Lorient

Gérard Daris

CERUR (Centre d'Études et de Recherches Urbaines et Rurales)

Les recherches sur la mobilité locale (mobilité dans un rayon de moins de 80 km) ont jusqu'à présent peu porté sur la question du temps libéré hors domicile¹, et en particulier des temps de loisirs.

Or les enquêtes nationales de l'INSEE, comme les enquêtes locales (en l'occurrence concernant l'agglomération de Lorient) démontrent que la mobilité du temps libéré a cru nettement plus vite, en nombre de déplacements comme en distances parcourues, que la mobilité domicile travail.

La croissance de cette mobilité hors travail est due à plusieurs facteurs conjugués : un temps de travail qui tend à perdre sa prédominance dans la structuration des temps des individus, une vitesse de déplacements rendue possible par la réalisation d'infrastructures routières ou de systèmes de transports plus performants, mais aussi une extension rapide de l'offre de lieux du temps libéré en phase avec une demande en constante évolution.

La compréhension de la manière dont les habitants structurent l'organisation de leurs temps libéré et utilisent le système de lieux offerts doit être développée pour infléchir ou adapter les politiques d'aménagement.

Partant de cet enjeu, la recherche se fonde sur un corps d'hypothèses qui ont trait :

A l'usage des lieux, d'une part : quels arbitrages entre proximité et distance dans les pratiques? Quels rapports entre centres et périphéries cette mobilité induit-elle? Quels sont les discriminants (âge, situation sociale, acquis culturels...) permettant d'expliquer des types de comportements? Quel rôle joue la localisation résidentielle dans cet usage de lieux?

¹ la notion du «temps libéré» est ici comprise comme le temps passé hors domicile, hors travail et étude : elle regroupe donc toutes les activités hors domicile, de nature très diverse (achats, loisirs, visites, démarches, activités bénévoles...).

A l'usage des temps, d'autre part : quelles variations du temps libéré hors domicile selon les ménages et les individus? Quels découpages des temps libérés selon les agendas journaliers, hebdomadaires ou saisonniers? Comment s'organisent, suivant les individus, les plages du temps libéré, et quels peuvent être l'impact de ces rythmes temporels sur le fonctionnement de la ville?

La recherche s'articule aux problématiques urbaines locales, les instances de la Communauté d'Agglomération de Lorient ayant été associées à la formulation initiale comme au déroulement de la recherche.

La méthode employée s'inspire des travaux des «time geographers» : les enquêtes auprès des usagers ont consisté à croiser, dans l'analyse de la mobilité, usage des lieux et usage des temps. L'une d'elles a concerné 30 ménages (soit 100 personnes) choisis selon des localisations résidentielles différentes dans l'agglomération (1/3 ville-centre, 1/3 autres centralités, 1/3 en habitat diffus), dont chaque individu a été interrogé sur une semaine entière. L'autre enquête a concerné 500 personnes, contactées lors de leur venue dans l'un des 25 lieux choisis (lieux divers de loisirs, d'achats, d'échange de l'agglomération) et invitées à reconstituer leur journée (agenda de temps, usage des lieux, déplacements). Trois tables rondes réunissant des socioprofessionnels ont également permis d'enrichir l'approche des mutations des comportements en termes de loisirs.

L'espace urbain lorientais : une figure particulière de la ville émergente

Le mouvement de périurbanisation a été accentué depuis 40 ans, la surface urbanisée de l'agglomération (au sens de l'aire du Schéma Directeur, soit 24 communes et 193 000 habitants en 1999) ayant doublé entre 1960 et 1997.

Pendant le contexte urbain historique est particulier car l'agglomération est constituée d'un ensemble de centralités «historiques», certes d'importances inégales (Lorient, Hennebont, Pont-Scorff, Port-Louis...), et d'autre part la ville-centre ne représente qu'une part relativement modeste, moins d'un tiers, de l'ensemble de la population (l'agglomération comprend quatre des cinq communes les plus peuplées du département).

La mobilité, notamment par l'usage de l'automobile, est facilitée par un réseau d'infrastructures qui ne connaît pas de problèmes majeurs de saturation, et l'accès automobile au centre de Lorient est d'autant plus aisé que le stationnement n'est pas payant. Les plus récentes enquêtes déplacement réalisées localement montrent la progression de la voiture particulière dans les déplacements, mais également celle, plus modeste, des transports en commun, tandis que la part de la marche à pied et des deux roues diminuait.

La compréhension des dynamiques territoriales, permettant notamment d'appréhender les logiques de localisation des lieux du temps libéré, est illustrée par trois trames spatiales différentes :

Une première trame est formée de l'ensemble des centralités, caractérisées par une densité urbaine et la présence de multiples fonctions stratégiques (en particulier à Lorient : emploi, grands équipements structurants...).

Une seconde trame, traduit les tendances de la ville périphérique : positionnement de nouvelles polarités le long des grandes infrastructures de déplacement, développement de la périurbanisation, particulièrement à l'ouest de l'agglomération.

Une troisième trame est constituée de l'ensemble des espaces vides, particulièrement structurants pour le site de Lorient : interpénétration étroite entre terre et mer, réseau des vallées (Blavet, Scorff...) qui découpe le territoire. Dans cette trame, vient également se localiser une offre de lieux attractifs pour les pratiques du temps libéré.

Une offre de lieux plus diversifiée et dispersée sur tout le territoire

La vitesse de déplacements permet l'accès, pour des usages quotidiens, à un éventail de lieux beaucoup plus large.

Cette mobilité facilitée, en renforçant la concurrence entre des logiques d'offre différentes, contribue aussi à multiplier l'ensemble de l'offre. On note ainsi que les communes sont confrontées à une double exigence : d'une part accroître l'éventail de la gamme des services censés répondre à la demande de proximité de leurs habitants (cette gamme jouant par ailleurs dans la « concurrence » entre communes pour attirer de nouveaux arrivants), et d'autre part développer une offre de lieux ou de temps spécifiques permettant de se positionner sur une aire d'attraction plus étendue. Ce second aspect comporte une dimension traditionnelle (les équipements structurants répartis selon une grille hiérarchique de taille de ville...), mais aussi une dimension plus nouvelle (dans le domaine de loisirs, des lieux thématiques plus spécialisés hors espace dense dont l'aire d'attraction n'a plus aucun rapport avec le potentiel communal).

Dans l'espace lorientais, on relève l'émergence, depuis moins de 10 ans, d'un nombre élevé de lieux « spécialisés » (dont les vocations loisirs/tourisme sont complémentaires), non nécessairement fondés sur des investissements lourds, qui attirent une clientèle géographiquement large.

Le développement de manifestations et d'événements ponctuels constitue une autre forme de la multiplication de l'offre d'activités du temps libéré. Ainsi, à côté de certains grands événements médiatiques qui contribuent à la notoriété de la ville (Festival Interceltique, course Lorient -St Barth), on voit se développer toute une série de micro-événements qui s'égrènent au long de l'année et attirent un important public. Les logiques de gestion des lieux, y compris banalisés, consistent de plus en plus, pour élargir leurs publics, à promouvoir des temps spécifiques.

De plus, les mutations de certains lieux initialement monofonctionnels ont également pour effet d'élargir la palette de l'offre de temps libéré : les transformations à l'œuvre dans les centres commerciaux ont déjà été soulignées (adjonctions de fonction de loisirs et de services aux fonctions commerciales), elles concernent aussi d'autres types d'espaces, comme le montrent certains exemples lorientais : lieux d'échanges (gare d'échange dans un pôle multifonction, réseau de transports bus et bateau remplissant des fonctions de loisirs/tourisme), grands équipements sportifs (élargissement de leur public soit par l'intégration de

nouvelles fonctions, soit par une offre d'événements ludiques...), et également apparition d'espaces publics qui grâce à leur conception très ouverte, attirent de nouveaux publics (exemples : la Médiathèque à Lorient : un lieu d'accès gratuit avec une offre diversifiée de supports dont le public est beaucoup plus divers que celui des bibliothèques traditionnelles, ou les rives du Ter : un espace de nature à l'articulation de trois communes, permettant des pratiques de plein air individuelles ou collectives et favorisant une fréquentation de toutes les tranches d'âge).

L'une des conséquences importantes des facilités de mobilité et de cette diversification de l'offre de lieux s'avère être la dispersion spatiale croissante de cette offre. Pour reprendre l'image des trois trames évoquées plus haut, il est clair que cette offre a tendance à investir une multitude de lieux dispersés, de moins en moins dépendants de la densité urbaine.

Les ménages mobiles se voient donc proposer un hyper-choix de lieux dont les attraits sont différents. Les personnes interrogées résumant ces attraits par la triptyque ville/mer/campagne : l'imbrication étroite (en partie grâce au site) de ces type d'espaces d'ambiances différentes, mais accessibles rapidement en se déplaçant, joue énormément dans l'attractivité lorientaise.

Des parcours du temps libéré structurés par le lieu de résidence

Les chiffres lorientais² confirment les données nationales : le nombre moyen de déplacement par personne a cru jusqu'en 1994 (il atteignait alors 2,87 déplacements/personne), et la part de l'ensemble des déplacements pour le temps libéré représentait (en 1994), 32,4% de l'ensemble des déplacements (travail et étude : 23,6%, retour domicile : 44,2 %).

Contrairement à l'idée selon laquelle les mobilités du temps libéré (mesurées en nombre et temps de déplacements, et en distances parcourues) seraient similaires pour tous, de fortes différenciations apparaissent dans les pratiques des ménages.

L'un des éléments structurants de ces variations est le lieu de résidence.

Parmi les ménages qui ont choisi une installation résidentielle durable (par exemple ceux qui ont fait construire, ou ceux qui ont acquis récemment un bien d'occasion), des discours très contrastés sont formulés, d'une part par ceux qui argumentent un choix d'habitat en espace dense, en évoquant la proximité de l'offre urbaine, le gain de temps et de déplacement qu'elle procure, et d'autre part ceux qui, à l'inverse, plaident pour leur choix en espace diffus³ en valorisant la tranquillité, l'isolement, la proximité des espaces naturels et en minimisant leurs contraintes (mobilité motorisée pour tout déplacement, nécessités d'accompagnement des enfants...).

² Enquête déplacements réalisées sur l'aire de l'ancien District (10 communes)

³ Le choix des enquêtes dans des communes de l'agglomération de Lorient donc proches des services urbains, réduit les cas de choix d'accèsion par défaut que l'on peut rencontrer aux marges de l'agglomération, où le marché foncier est moins cher.

Or le lieu de résidence constitue le repère à partir duquel s'organise une part écrasante des déplacements du temps libéré. Notre enquête sur les usages des temps et des lieux pendant une semaine entière de chaque membre des 30 ménages montre que, même pour les personnes actives ayant un emploi (soit 40 personnes) les activités du temps libéré durant les jours travaillés se structurent principalement depuis le domicile : plus de deux tiers de ces activités sont effectuées de domicile à domicile (sans passer par le lieu de travail).

Le lieu de résidence influe donc les comportements d'usages de la ville, indépendamment des discriminants sociaux et démographiques classiques (genre, âge, position sociale, revenus...).

Si elle apparaît principalement structurée par les localisations résidentielles, l'analyse de la géographie des lieux fréquentés par chaque individu est complexe car variable selon la nature des activités, les périodes, et plus encore selon les individus eux-mêmes.

Nous avons cependant tenté d'en dégager quelques lignes de force : au niveau national, les enquêtes déplacements de l'INSEE montrent que les distances moyennes de déplacement pour le motif «loisirs» sont celles qui ont cru le plus, passant de 9,1 km en 1982 à 11,4 km en 1994. Nos enquêtes (qui n'avaient pas d'ambition statistiques) indiquent que la durée moyenne d'un déplacement au motif temps libéré est d'environ 11 minutes, correspondant donc à des distances parcourues différentes selon le mode de déplacement (autour de 10 km en voiture).

Ainsi, une constante apparaît partagée par de nombreuses personnes : les activités du temps libéré suscitent, au cours de la même journée, des déplacements dans une échelle intermédiaire entre commune (de résidence) et agglomération, échelle qu'on peut qualifier de secteur (dans une aire de voisinage du domicile) ou de quadrant (selon des logiques de déplacements linéaires, notamment sur les parcours domicile travail).

L'observation des comportements géographiques met en valeur l'existence d'une coupure physique et mentale de l'espace entre résidents de l'est et de l'ouest de la rade, la traversée complète de l'agglomération n'étant pas fréquemment effectuée pour des activités quotidiennes du temps libéré (avec des comportements qui persistent parfois pour les activités de loisir du week-end).

Un autre enseignement concerne les relations entre ville-centre et territoire que dévoile la mobilité du temps libéré. La plus récente (1994) enquête déplacements réalisée par le District montrait que près de 50 % de déplacements concernaient la commune de Lorient. Si les déplacements domicile travail mettent souvent en jeu la ville-centre (les emplois étant nettement concentrés à Lorient), en revanche les déplacements pour les activités du temps libéré s'effectuent dans des aires différentes, et en particulier de périphérie à périphérie (pour les résidents hors ville-centre).

Les communes et les espaces «périphériques» ont vu se développer une offre de lieux qui peut largement satisfaire les besoins quotidiens, et qui rend moins nécessaires les déplacements vers la ville-centre. Pour certaines personnes résidant en périphérie, la venue à Lorient n'est motivée

que par la présence de fonctions spécifiques (flânerie commerciale, lieux spécialisés pour certaines catégories d'âge, notamment les jeunes) et surtout d'événements particuliers (les « temps forts » de la ville).

A l'inverse de ces comportements périurbains qui ne font qu'un usage spécifique de la ville-centre, on relève des pratiques hyperurbaines de certains résidents de la ville-centre qui usent des facilités qu'elle offre (palette de lieux, variation possible des modes de déplacement).

Entre proximité et distance, des comportements individuels différenciés

Les individus ont des usages plus ou moins dilatés de l'espace. Lors de l'analyse des pratiques de déplacements durant une semaine, des comportements contrastés apparaissent, avec aux deux extrêmes : des personnes « sédentaires », et d'autres, au contraire « mobiles ».

Ces différences entre sédentarité et nomadisme urbains sont fondées sur des ressorts dont les contenus n'ont pas la même nature :

- Ces comportements peuvent mettre en jeu des systèmes de valeurs et des pratiques de l'espace tout à fait revendiqués, les plus sédentaires vantant les avantages de la proximité pour la plupart de leurs activités du temps libéré (limitation des déplacements, valorisation de la gamme d'offre dans une aire de voisinage, enracinement dans le tissu social local...), les plus mobiles, à l'opposé, n'hésitant pas à effectuer de grands parcours pour ces activités (mise à distance de leur lieu de résidence, pratiques de lieux dispersés, irrégularités des itinéraires de déplacements...).

- Ils peuvent également signifier des capacités d'accès inégales : certains ménages subissent une sédentarité vécue comme une limitation de leur mobilité car ils n'ont pas les capacités d'accéder à l'ensemble de l'offre de loisirs (coûts d'accès, coût de déplacements), alors qu'à l'inverse d'autres ménages, ayant une conscience précise des ressources disponibles de l'offre et les capacités d'y accéder, pratiquent un large éventail de lieux. De ce point de vue, l'importance croissante des temps libérés et la mobilité qu'ils suscitent sont un facteur supplémentaire d'inégalités sociales.

D'autres différences tiennent à la manière dont se structurent les déplacements : durant les temps plus limités (notamment journées de semaine), ceux-ci s'organisent selon des parcours multi-fonctions (circuits bien établis, gain de temps), alors que des déplacements de longue distance, moins rationalisés, s'effectueront au cours des plages de temps plus importantes.

D'autre part, la nature du mode de déplacement n'est pas que fonctionnelle. Elle peut induire un changement d'usage des temps : pour certains résidents en espace dense, le passage de la voiture au vélo ou à la marche à pied coïncide avec le glissement d'un temps contraint (déplacements utilitaires) à un temps de loisirs. Mais, globalement, l'organisation des déplacements du temps libéré selon des parcours reliant des activités situées en des lieux différents favorise l'usage de la voiture individuelle.

Des temps libérés de nature différente selon le genre, l'âge et les déterminants sociaux

L'analyse de la ventilation des temps passés par chaque individu aux activités (hors domicile, hors travail et études) pendant une semaine entière montre des écarts importants entre hommes et femmes, et entre tranches d'âge.

Les femmes ont des temps libérés en moyenne plus élevés que les hommes, durant les jours de semaine et le samedi, ces temps s'égalisant le dimanche. Cet écart provient en partie d'un temps de travail professionnel des femmes moins long (lorsque les deux conjoints sont actifs, c'est la femme qui est la plus souvent à temps partiel, surtout si le couple a des enfants).

Les enfants ont des temps libéré hors domicile qui croissent avec l'âge, mais qui s'avèrent relativement plus concentrés certains jours (le mercredi, et en fin de semaine à partir du vendredi).

Un regard sur les activités du temps libéré montrent que certaines d'entre elles ont un caractère nettement sexué : les temps consacrés aux achats, à la flânerie commerciale, à l'accompagnement des enfants, ou aux visites de la famille sont nettement plus élevés pour les femmes.

Les temps libérés des femmes s'avèrent donc en partie occupés par des tâches utiles et nécessaires à la famille. Une fois ces temps déduits, on observe que les temps de loisirs véritables sont assez proches de ceux des hommes, en particulier pour trois types d'activités importantes : le sport, la promenade (déambulation, et repos) et les visites d'amis.

Bien qu'il soit réducteur de parler de tendances moyennes à partir de l'observation des temps d'activités hors domicile, pendant une semaine, des personnes interrogées, en raison de très fortes variations individuelles constatées, quelques remarques générales peuvent être formulées.

Les activités sport et détente (promenade, repos) sont très représentées dans les emplois du temps et partagées par un grand nombre de personnes. Cette importance peut même paraître surprenante compte tenu de la période d'enquête (hiver) : si certaines personnes sont rétives à toute activité sportive, on note une diffusion de pratiques spontanées en plein air (notamment jogging, vélo, marche, gymnastique « douce », etc...) dans toutes les tranches d'âge et les catégories sociales. Les temps consacrés à la déambulation ou au repos (dans les espaces naturels, sur le littoral, dans l'espace urbain dense...) sont encore plus partagés par un plus grand nombre de personnes (y compris les non pratiquants de sport). Ces temps correspondent à des besoins divers : le repos et la contemplation (l'espace naturel comme « sas de décompression » par rapport au rythme de la ville), le contact avec la nature ou inversement avec le spectacle de la ville, l'exercice physique. Les espaces supports de ces activités présentent une forte dimension de proximité (accessibilité durant les jours de semaine), mais peuvent générer des déplacements de longue distance à d'autres périodes.

Les pratiques et consommations culturelles (à l'extérieur du domicile) sont plus sélectives : elles concernent un nombre plus limité de personnes que les précédentes (sport et détente). Mais dans les temps libérés de certains individus, elles peuvent occuper une place prépondérante et provoquer des déplacements lointains, sur une aire régionale et au-delà pour certaines consommations culturelles.

Les temps consacrés aux achats restent très majoritairement féminins. Si le samedi semble demeurer le jour privilégié des achats, le temps qui y est consacré est également élevé certains autres jours (en particulier le vendredi, et le mercredi). Pour ce qui est des distances parcourues pour les achats, la question de l'arbitrage entre prix attractifs et distance/temps d'accès est souvent posée, en particulier par les ménages pour lesquels l'attention au coût est forte. Les exigences de qualité spécifique de certains produits semblent à l'inverse constituer un facteur de mobilité supplémentaire (multiplier des déplacements vers des lieux bien ciblés).

La part occupée par les relations amicales et familiales dans l'ensemble des temps libérés est importante, notamment en fin de semaine, car, pour certains ménages ou personnes, une spécialisation des temps subsiste (samedi pour les sorties entre amis, dimanche après-midi pour la famille...). Cette spécialisation temporelle s'estompe en revanche pour d'autres ménages (affaiblissement du rituel familial).

Les activités des enfants semblent de plus en plus considérées comme une norme sociale incontournable par les parents (d'autant que ceux-ci n'en ont pas toujours bénéficié lorsqu'ils étaient eux-mêmes enfants). Ces activités génèrent des temps et un nombre de déplacements importants pour les parents accompagnants.

Enfin, on note des temps d'activités bénévoles (engagements associatifs) parfois importants pour un nombre limité d'individus, en réponse à un besoin de sociabilité et/ou à un désir d'engagement solidaire. Il semble que ces activités s'effectuent principalement dans une aire communale (nombreuses activités associatives dans les communes).

Une diversité des rythmes temporels des individus

L'organisation des rythmes temporels du temps libéré est très diverse selon les individus. Cette diversité traduit en partie la variabilité des temps de travail, la variation des horaires de travail entre individus et pour le même individu, la flexibilité des temps de travail.

La structuration des temps libérés hors domicile dépend également pour partie des comportements individuels : certaines personnes ou ménages ont par exemple tendance à adopter des rythmes réguliers pour structurer leurs temps libérés, alors que d'autres à l'inverse, illustrent une forte irrégularité des rythmes horaires selon les jours, avec une absence de distinction entre jours de semaine et week-end, et parfois une imbrication très étroite entre temps de travail et temps de loisir.

Globalement une tendance à un étalement des plages de temps libéré, et donc une moindre spécialisation des temps selon des rythmes pré-affectés semblent se développer. Trois types de mutations se dessinent :

Le caractère moins saisonnier des temps libérés : on note par exemple que certains espaces naturels sont investis toute l'année, les différences de fréquentation été/hiver étant peu marquées.

L'atténuation de la césure entre jours de semaine et week-end : les mutations relatives à la place globalement déclinante des temps de travail ont pour effet d'accroître l'importance des plages de temps libéré au cours de la semaine.

L'extension des plages horaires du temps libéré durant la journée : ces plages horaires tendent à s'étaler sur l'ensemble de la journée (notamment : heure de midi, extension des plages nocturnes).

La tendance à l'individualisation des temps libérés

Les individus cherchent à avoir prise sur l'affectation de leurs temps libérés. Cette question de maîtrise des temps semble jouer un rôle croissant dans les décisions de mobilité (optimiser le temps), et conduit certaines personnes à décaler leurs activités du temps libéré par rapport aux «heures de pointe». D'autre part la recherche de temps pour soi, décidé par chacun, parfois au prix de véritables négociations entre conjoints ou membres de la famille, est très perceptible.

Cette aspiration à disposer d'un temps de loisir personnel et reconnu (par les autres membres du ménage) est très souvent portée par les femmes.

Diverses réflexions pour les politiques urbaines

Cette analyse de l'usage des lieux du temps libéré suggère diverses réflexions qui peuvent être proposées aux politiques urbaines locales, en particulier celles qui seront mises en œuvre par la Communauté d'Agglomération.

La mise en cohérence de l'offre qui émerge à diverses échelles territoriales (communes, agglomération, pays), et l'intérêt de faire avancer des réflexions collectives sur des territoires intermédiaires (entre l'échelle de la commune et celle de l'agglomération) permettraient de mieux ajuster ces diverses échelles emboîtées aux demandes.

La forte dispersion des lieux du temps libéré et leur irruption dans la trame des espaces «vides», qui traduit la recherche de lieux de nature, doit s'accompagner d'une politique de préservation, et d'un suivi de l'observation des pratiques.

L'importance des temps libérés, et la mobilité qu'ils suscitent, constituent un facteur d'inégalités sociales, venant s'ajouter aux discriminants habituellement reconnus. Un droit au loisir devrait donc être intégré à part entière dans la mise en œuvre locale de la politique de la ville.

Le développement d'une plus grande diversité fonctionnelle de certains pôles importants du temps libéré (pôles commerciaux, de loisirs, d'échanges...), de même que des réflexions favorisant la complémentarité entre diverses activités de loisir qui peuvent s'inscrire dans un même espace/temps, apparaissent aussi comme des pistes fructueuses.

Une concertation entre prestataires de services, qu'ils soient publics ou privés, pour faciliter la désynchronisation entre horaires de travail et horaires d'ouverture des lieux du temps libéré est à poursuivre.

Enfin, une réflexion sur l'adaptation du système de transports publics reste à approfondir, qu'il s'agisse de faciliter l'accès à certains pôles périphériques, et globalement à des lieux du temps libéré de plus en plus dispersés, ou bien qu'il s'agisse de déplacements à des horaires différents (événements nocturnes par exemple).

Conclusion

L'organisation de l'espace urbain lorientais constitue une figure intéressante de la ville émergente, avec une multi-centralité héritée de l'histoire, une ville-centre qui pèse d'un poids tout relatif, des infrastructures qui permettent des déplacements aisés, et avec une trame d'espaces «vides» de grande qualité (interpénétration terre/mer, variété des types de sites...) qui maille le territoire.

La compréhension des dynamiques territoriales relatives à la localisation des systèmes de lieux du temps libéré conduit à la mise en évidence de trois trames qui se superposent : la trame des centralités, la trame de la ville périphérique et linéaire, la trame des espaces «vides».

L'analyse des usages, sur une semaine entière, des temps et des lieux fréquentés durant le temps libéré (compris comme l'ensemble des temps passés hors domicile, et hors travail professionnel et études) d'un panel de personnes résidant dans l'espace urbain, conduit à noter la forte dispersion des lieux fréquentés, qui investissent les trois trames spatiales évoquées ci-dessus. Plusieurs facteurs concourent à cette diversité et cette dispersion de l'offre : des logiques « concurrentielles », par exemple entre communes ou entre les échelles territoriales, une tendance à la complexification de lieux initialement monofonctionnels (centres commerciaux, pôles de loisirs...), l'émergence d'une offre de temps spécifiques (événements emblématiques, micro-événements nombreux), qui attirent des flux de public importants.

L'ensemble des déplacements du temps libéré, et en particulier ceux qui sont consacrés aux loisirs, jouent un rôle croissant dans la mobilité locale (effectuée dans un rayon inférieur à 80 km). Mais ces déplacements ne sont pas structurés comme les déplacements domicile travail : si ceux-ci s'organisent fréquemment de périphérie à ville-centre, les déplacements du temps libéré se structurent d'abord principalement depuis le lieu de résidence, et se déploient, au moins pour les rythmes quotidiens (hors week-end) d'une majorité de personnes, dans une aire spatiale dont l'échelle est intermédiaire entre le territoire communal et le territoire de l'agglomération (aire intermédiaire correspondant à un rayon, depuis le lieu de résidence, d'environ 10/15 km).

Les localisations résidentielles constituent un déterminant important des pratiques des lieux du temps libéré, indépendamment des caractéristiques sociales économiques ou culturelles des ménages. Les enquêtes mettent en évidence, pour certains ménages, des différenciations importantes entre résidents «périphériques» (en particulier ceux qui habitent en espace diffus, hors bourgs), et résidents des centralités principales.

L'usage des lieux de l'espace urbain est cependant extrêmement variable selon les individus. Des comportements très contrastés apparaissent, entre des personnes qui effectuent principalement des déplacements de courte distance et ont recours à une offre de lieux présente dans le voisinage résidentiel, et d'autres, très mobiles, qui font un usage étendu des lieux de la ville. Ces comportements reflètent parfois de véritables choix (valorisation de la proximité pour les uns, valorisation de la mobilité et d'un choix de lieux spécifiques et dispersés pour les autres), mais aussi des capacités d'accès (à l'offre de lieux, aux modes de déplacement) inégales entre ménages.

L'usage des lieux du temps libéré et les déplacements qu'ils suscitent doivent être constamment référés à l'usage des temps. L'organisation des rythmes temporels est variable selon les individus, mais certaines constantes apparaissent, notamment selon le genre et l'âge : les femmes disposent de temps libérés plus importants que les hommes, ce qui traduit des écarts dans les temps professionnels (dans les cas où les deux conjoints travaillent, et ont des enfants, c'est plus fréquemment la femme qui occupe un emploi à temps partiel), mais ces temps sont en partie consacrés à des activités utiles et nécessaires à la famille (temps d'achat, accompagnement des enfants, visites de la famille...), et les temps de loisirs qui subsistent sont similaires de ceux des conjoints.

Dans les agendas d'une semaine ordinaire (l'enquête s'étant déroulée pendant la période hivernale), on note l'importance, à la fois en durées et en diffusion auprès d'un nombre élevé de personnes, des activités sportives et plus encore des activités récréatives dans l'espace urbain (détente, promenade dans les sites naturels ou urbains...). En termes d'organisation des plages de temps, trois types de mutations semblent se dessiner : la moindre saisonnalité des temps libérés (différenciations été/hiver moins marquées, y compris pour les espaces publics en plein air), l'atténuation de la césure entre jours de semaine et week-end (étalement des activités du temps libéré durant les jours de semaine ordinaires, moindre « spécialisation » des activités de certains jours, tels le samedi -achats/sorties entre amis- ou le dimanche -activités sportives/sorties familiales-), l'extension des plages horaires des temps libérés durant les journées (étalement croissant sur l'ensemble des temps de la journée, notamment les plages horaires nocturnes).

Enfin, le développement des temps libérés est marqué par la recherche de temps « pour soi », maîtrisé et librement choisi, cette recherche étant particulièrement exprimée par les femmes (ayant une activité professionnelle ou non, et ayant des enfants). Cette aspiration à la maîtrise du rythme des temps libérés et à l'individualisation d'une part de ces temps est un facteur qui contribue à l'étalement temporel des déplacements (éviter les « heures de pointe » pour optimiser le temps de déplacement), mais également à la multiplication de ces déplacements, de plus en plus individuels.

Quelques pistes de réflexion pour les politiques urbaines

L'évolution de la mobilité du temps libéré, qui se déroule fréquemment dans une aire intermédiaire entre commune et agglomération (secteur/quadrant) interroge la mise en cohérence de l'offre d'équipements et services. Les réflexions sur l'offre pourraient s'attacher à organiser une mise en cohérence de ces trois échelles emboîtées (commune/secteur/agglomération).

En particulier, c'est entre l'aire communale (les services de la vie quotidienne) et l'aire d'agglomération (les équipements structurants de centralités ou de polarités, ainsi que l'offre spécialisée, par exemple de lieux de loisirs) qu'une réflexion sur cette échelle intermédiaire selon un rayon de déplacement de l'ordre de 10/15 km pourrait se développer et viser à offrir une gamme étendue de services et de lieux du temps libéré. Cette échelle met en jeu les territoires limitrophes externes à l'agglomération (inscription dans une approche Pays de Lorient?).

La très forte dispersion des lieux du temps libéré dans l'ensemble de l'espace urbain et l'engouement pour les espaces «naturels» dans lesquels des activités sport/détente peuvent se dérouler, pose la question de la préservation de ces derniers vis à vis d'une sur-fréquentation excessive. Les «qualités» de l'aménagement» de ces espaces sont également interrogées, notamment pour qu'ils restent «ouverts» à des pratiques et des usagers diversifiés (un suivi de l'observation des pratiques serait fécond, au moins pour les sites majeurs). D'autre part, l'observation des pratiques des usagers renforce l'intérêt de l'aménagement, à proximité des quartiers résidentiels, d'espaces récréatifs (promenade-repos...) d'usages potentiellement quotidiens, mais aussi l'intérêt d'espaces récréatifs plus spécialisés (activités sportives particulières, intérêt spécifique de certains sites...), éventuellement accessibles selon des rythmes plus épisodiques.

Les usages du temps libéré font apparaître des déterminants sociaux : l'importance de ces temps, et la mobilité croissante qu'ils suscitent, constituent un facteur d'inégalités sociales, qui vient s'ajouter aux discriminants habituellement reconnus. A côté des droits à l'emploi, au logement ou à la santé énoncés par le législateur, s'imposera également la reconnaissance d'un droit au loisir de qualité. Cette question interroge les politiques de déplacements, d'accès à l'offre, et plus globalement, est à intégrer dans la politique de la ville.

La transformation des lieux initialement monofonctionnels, qui sont le théâtre de flux de fréquentation importants (grands pôles commerciaux, pôles d'échanges, pôles de loisirs sportifs ou culturels...) vers des lieux d'une plus grande complexité fonctionnelle, doit être accompagnée. De même, dans le domaine des loisirs, la complémentarité entre des offres géographiquement proches semble constituer un élément de réflexion : les plages de temps plus conséquentes dont peuvent jouir les usagers renforcent l'intérêt d'une succession d'activités de loisir différentes dans le même espace-temps.

Les mutations des plages de temps libéré accentuent la désynchronisation entre horaires de travail et horaires d'ouvertures des services. Une réflexion commune et une concertation entre les prestataires d'offre de services seraient intéressants à mettre en œuvre (à l'exemple de ce qui s'est engagé dans d'autres villes européennes). Ces questions concernent aussi bien les horaires d'accès des services publics, les horaires de fonctionnement des services de transport (diverses avancées ont déjà été réalisées dans ce domaine, qu'il s'agisse des dessertes nocturnes de certaines manifestations, ou des dessertes estivales du littoral), ou encore les horaires des services marchands.

L'organisation du système de transport, actuellement très convergeant vers le centre ville de Lorient pourrait être questionné, compte tenue de la croissance de la mobilité du temps libéré de périphérie à périphérie. L'accessibilité de certains pôles périphériques semble en effet difficile. D'autres types de systèmes, plus souples, doivent-ils être envisagés à terme?

L'agriculture, actrice de la ville émergente

Nadine Souchard

CEDAG (Centre d'Études et de Développement de l'Agriculture de Groupe)

Jean-Jacques Tolron

CEMAGREF (Centre du Machinisme Agricole, du Génie Rural et des Eaux et Forêts)

Le programme «agriculture actrice de la ville émergente» avait l'ambition de qualifier la prise en compte de l'agriculture dans le projet urbain. Il partait du constat que l'activité agricole, même en régression, ou parce qu'elle est en régression, est une composante de l'espace notamment périurbain. La consommation d'espace des trente dernières années pour l'équipement ou l'habitat semble relever d'une logique perverse où la mobilité croît avec l'étalement qui croît avec la mobilité... La nostalgie des paysages, des terroirs engloutis, se double dorénavant d'une inquiétude sur les critères de durabilité au regard de l'héritage ainsi constitué pour les générations futures. La sensation de dilution urbaine a remis en cause les fondements même des forces centripètes qui constituèrent les villes et leur urbanité. Dans le décor de la «ville émergente», l'espace agricole apparaît donc, à des degrés divers, selon les lieux et les acteurs, doté de nouveaux enjeux car relativement malléable par opposition aux zones déjà urbanisées ou naturelles souvent bien protégées. Il s'agit cependant d'un milieu disposant d'une dynamique propre et complexe où dimensions économique, paysagère voire naturelle sont étroitement imbriquées. Sa gestion active donc des interactions complexes entre le projet urbain, le projet des urbains, et les orientations propres de l'agriculture locale.

Plus ou moins interpénétré du fait de l'accroissement physique de l'étalement urbain, l'espace agricole peu apparaît comme un vide, du moins à partir du prisme de la vision urbaine. La nécessité de son intégration dans la réflexion urbaine s'impose cependant progressivement sans pour autant que sa destination fonctionnelle soit clairement définie. Ce paradoxe constitue en quelque sorte le cœur de la problématique du rapport centré sur les «politiques agricoles périurbaines» dans les projets urbains de grandes métropoles. En l'absence de levier institutionnel, ce qualificatif peut sembler inapproprié ; il a au moins le mérite de rendre compte de la réservation implicite du foncier à l'activité agricole mais aussi parfois de l'implication financière des agglomérations urbaines. Notre travail s'est précisément essayé à restituer la diversité des formes d'affectation identifiables, particulièrement à partir des schémas directeurs, tout en essayant d'avancer dans la compréhension des dynamiques territoriales manifestement à l'œuvre et qui débordent la vision planificatrice. L'hypothèse, formulée initialement, considérait que si le volontarisme politique peut s'exprimer de façon très différente d'un lieu à l'autre ou d'un moment à l'autre, un certain nombre de ressorts communs interviennent : ils puisent dans les

histoires agricole et urbaine qui interagissent sur les conditions de développement tant de la ville que de la campagne ; ils sont aussi constitués par des représentations de l'espace et des activités alimentant des attentes réciproques. L'émergence de politiques agricoles périurbaines renvoyait donc, dans ce corpus d'hypothèses, à des processus historiques, économiques, sociaux et culturels complexes que l'étude s'est attachée à décliner à partir d'une approche croisée.

Une première entrée méthodologique, celle du Cemagref, a comparé la situation des quinze plus grandes métropoles françaises hors Paris. Un premier diagnostic a porté sur une analyse diachronique de la prise en compte de l'espace agricole dans les projets d'aménagement telle qu'elle apparaît dans les deux générations de schémas directeurs. La définition locale des enjeux a été réalisée à partir d'une enquête qui a aussi mis en lumière les réalisations réelles ou les expériences de politique agricole périurbaine locale. Parallèlement, une tentative de qualification de l'agriculture périurbaine locale a été réalisée à partir de données statistiques. Il en ressort une tentative de mise en relation systémique débouchant sur quelques éléments de typologie des déterminants recherchés.

La seconde entrée méthodologique, traitée par le CEDAG, a consisté à analyser de façon fine deux scénarios, celui du district de Rennes et de la région urbaine grenobloise, souvent exhibés pour leur exemplarité en matière de préservation de leur ceinture verte. Démêlant l'écheveau des relations entre l'héritage historique et les choix actuels, parfois cachés dans le discours politique, cette seconde entrée souligne les jeux et stratégies des acteurs ou groupes d'acteurs tout en esquissant une grille d'analyse plus ambitieuse. Certes la représentation des acteurs oriente l'action sur l'espace mais ces deux zones témoins entretiennent également un rapport au local qui a infléchi historiquement les choix en matière de développement urbain. Elles sont par ailleurs assez caractéristiques des régions qui les abritent.

Les deux recherches ayant été menées en parallèle, leur croisement reste relativement limité même si elles s'enrichissent mutuellement. Certes, l'émergence (ou non) de régulations territoriales intégrant l'activité agricole dans la réflexion urbaine s'appuie sur les histoires agricoles locales mais aussi sur les forces démographiques et économiques qui connotent l'urbanité des lieux (première partie). Pour autant, si des conditions favorables peuvent être repérées, in fine, l'impulsion des acteurs reste essentielle et plus particulièrement leur capacité à s'émanciper des logiques d'institution où pourtant ils puisent leur légitimité (deuxième partie).

La prise en compte des espaces agricoles dans la ville émergente : essai typologique

Quelques éléments de démarche

Le travail a été réalisé sur les quinze plus grandes villes de France hors Paris et leurs agglomérations auxquelles nous avons ajouté Clermont-Ferrand. Partant de la ville centre l'espace de travail n'a pas été réellement borné autrement que par les limites des documents d'urbanisme étudiés, quand ils existent, notamment les schémas directeurs, approuvés ou non, ou leurs études préparatoires, les rapports des DTA... Les enjeux non explicites qui ont prévalu à leur élaboration, les péripéties de leur validation ou

parfois invalidation ont été révélés au cours d'enquêtes auprès des agences d'urbanisme, des DDE, des DDAF et des chambres d'agriculture. Ces entretiens ont aussi permis de recueillir les modalités de la mise en œuvre réelle des « politiques agricoles locales » énoncées sous forme de principes dans les documents directeurs. Nous avons appelé expériences emblématiques ces tentatives tant elles nous sont généralement parues limitées au regard des ambitions générales affichées. Nous faisons par ailleurs l'hypothèse que la relation ville-campagne, urbain-rural, dans les différentes métropoles relève des caractéristiques globales de l'agriculture locale. En d'autres termes, il ne nous semble pas que l'évolution du « monde » agricole s'est faite et se fait, au moins pour la frange périurbaine, indépendamment du type de développement urbain. Parallèlement, on suppose que les formes de représentation qu'ont les urbains de leur espace agricole environnant, et donc les fonctions qu'ils lui assignent de façon plus ou moins explicite, ne sont pas indépendantes des types locaux d'agriculture. Il nous a donc semblé pertinent de tenter de qualifier l'agriculture périurbaine locale de chaque métropole pour la mettre en relation avec le type de rapport ville-agriculture lisible dans les schémas d'aménagement. Ce travail de qualification de l'agriculture a reposé sur un travail statistique avec les données disponibles. Il a permis de mettre en évidence les tendances lourdes de chaque agriculture périurbaine des métropoles étudiées, de les positionner les unes par rapport aux autres et aussi de déterminer de façon plus globale et transversale comment la ville intervient sur la déformation des systèmes de production périurbains du fait des contraintes particulières qu'elle impose.

Le croisement de l'ensemble des données a permis de proposer une typologie des dynamiques des relations étudiées. Il autorise aussi quelques hypothèses sur les critères d'émergence de ce que l'on peut appeler politiques agricoles locales. Ces résultats sont développés dans ce qui suit

Principaux résultats

Les principaux résultats de cette première entrée transversale sont présentés de façon synthétique en quatre points. Certains d'entre eux méritent toutefois plus le statut d'hypothèse que celui de résultat.

Emergence de la question de la consommation des vides

Les documents d'aménagement des seize métropoles sont pour l'essentiel les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) élaborés au début des années 70 et les schémas directeurs (SD) des années 90. Ces deux séries de documents marquent une évolution significative des préoccupations en matière d'aménagement. Si les SDAU ont été conçus sur fond de prospérité avec des projections spectaculaires d'accroissement de population et d'emplois, les SD font le constat que rien de cela ne s'est avéré. Or les espaces réservés pour l'urbanisation ou l'équipement ont été largement consommés ou entamés. Il en découle un constat général de l'étalement urbain qui apparaît comme un défaut de maîtrise de l'aménagement, sensé avoir un coût social fort, y compris en termes patrimoniaux pour les générations futures. La primauté, sinon l'exclusivité de l'économique, est fortement remise en cause dans les schémas directeurs de seconde génération. En tout état de cause, la dimension environnementale y apparaît systématiquement soit au titre de la conservation patrimoniale, soit même au titre de l'attractivité nécessaire à l'efficacité économique. Par ailleurs, on peut dire que l'étalement urbain a remis en contact le rural et l'urbain par un simple phénomène d'interpénétration. La ville

redécouvre donc les vides interurbains qu'elle a créés : un espace agricole, périurbain ou parfois interurbain, qui lui sert de décor. L'agriculture change dans ces conditions radicalement de statut. De réserve foncière pour l'urbanisation, elle devient espace rescapé, comme l'espace naturel dont elle n'est d'ailleurs parfois pas vraiment distinguée. A ce titre, elle intègre de plain-pied la réflexion sur la répartition des espaces soit comme outil de maîtrise de l'urbanisation, soit comme paysage (Rennes, Lyon).

Il existe toutefois de fortes disparités entre les métropoles suivant qu'elles disposent ou pas de schémas directeurs approuvés mais aussi d'agences d'urbanisme. La carence des modes de régulation habituels de la gestion de l'espace et de l'aménagement dans cette zone peut aussi se lire à partir des pratiques très inégales en matière d'intercommunalité.

Les fonctions assignées à l'agriculture

Le constat précédent sur l'émergence de la question des vides se double, au travers de l'étude des documents d'urbanisme, du constat d'un décalage entre de nouvelles attributions assignées à l'agriculture et sa capacité à les assumer. Les documents d'urbanisme nous ont en effet semblé en distinguer trois. La première est la reconnaissance d'une mission productive, parfois même de produits de prestige (Reims, Bordeaux, Strasbourg). Mais il faut bien parler de simple reconnaissance de cette fonction car elle n'est que très rarement retenue comme principale. On peut même soutenir à l'inverse que, trop fortement visible, elle est alors considérée comme un obstacle à l'aménagement en général car elle rend problématique la mobilisation du sol (Reims). L'agriculture peut alors aussi imprimer une image considérée comme trop rurale, c'est-à-dire peu dynamique (Clermont-Ferrand). Or, il faut observer que l'activité de production reste, a contrario, celle que les représentants professionnels considèrent comme seule légitime ; celle de «jardinier de l'espace» passant pour une dégradation de leur mission originelle symbolique. Cette différence de perception et de vécu est lourde de conséquences car elle exprime une difficulté de dialogue qui se traduit par l'absence d'une politique claire de l'espace agricole local. L'ambiguïté de la perception urbaine, au travers des documents d'aménagement, explique l'ambiguïté du projet sur cet espace.

La seconde fonction de l'agriculture est spatiale, presque par défaut. Elle part du constat qu'il n'existe pas aujourd'hui d'alternative crédible pour l'utilisation de l'espace si l'on souhaite simultanément maîtriser l'étalement urbain et éviter une fermeture forestière complète, alors que l'état transitoire d'enfrichement rend souvent difficile son affichage comme projet positif et valorisant. La zone méditerranéenne, élargie depuis quelques années au quart sud-ouest et soumise aux feux de forêt, est particulièrement sensible à cet aspect. La dimension spatiale, non explicitée dans les documents d'aménagement, est frontalière de la fonction symbolique et paysagère. Les représentations dont elle fait l'objet chez les urbains lui confèrent un statut paysager particulier. Cette connotation paysagère associée au terroir, comme alchimie du pays et du paysan, véhicule bien entendu une nostalgie en porte-à-faux complet avec la pratique quotidienne de l'entrepreneur agricole performant.

Notre constat est donc que l'on peut réellement parler d'incompatibilité des fonctions assignées à l'agriculture, fonction productive d'une part et fonctions symbolique et paysagère d'autre part (la fonction spatiale peut être rattachée à l'une ou l'autre). Cette réelle incompréhension tient aussi à ce que l'aspect économique de

l'agriculture n'a jamais fait partie des compétences des collectivités locales.

L'agriculture périurbaine - Actions de gestion mises en place

La perception qu'ont les urbains de leur «décor» agricole dépend pour beaucoup des formes de cette agriculture (bocage, coteaux, plaines céréalières...) mais aussi des missions qui lui sont affectées. En retour l'appareil productif agricole périurbain réagit à ces nouvelles demandes de façon variable. C'est l'hypothèse de cette interaction que nous avons retenue. Il fallait donc spécifier des types locaux. L'étude statistique que nous avons conduite sur les seize métropoles et leurs couronnes périurbaines a caractérisé les agricultures locales, mais elle a aussi permis d'évaluer leur degré de périurbanisation. De ce travail ressortent les constatations suivantes. Hors le bassin parisien, non pris en compte, il existe une forte discrimination nord-sud des systèmes d'exploitation agricole : opposition élevage-cultures industrielles au nord / vignes-cultures maraîchères au sud, mais aussi fortes différences de structures (surfaces par exploitation, modes de faire-valoir). Lorsque l'on essaie d'évaluer l'influence de la périurbanisation, deux possibilités semblent se dégager : d'une part les zones dans lesquelles les caractères locaux sont plus forts que le gradient périurbain (Alpes-Maritimes, Hérault, Marne, Seine- Maritime), d'autre part des départements où les effets de la périurbanisation semblent plus présents (Rhône, Gironde, Loire-Atlantique). La santé économique, et donc la capacité de résistance des exploitations agricoles, doit également être prise en compte : la présence de vigne paraît essentielle (Reims, Bordeaux), bien que non exclusive (Rennes). Ces effets nord-sud, ou périurbanisation, mesurés sur l'appareil productif agricole, expriment semble t-il une part de la réalité des questions de gestion de l'espace des différentes métropoles étudiées et de leur aire d'influence.

L'étude de la mise en œuvre des objectifs définis dans les documents d'aménagement en termes de gestion de l'espace occupé par l'agriculture, a mis en lumière quelques expériences locales qui illustrent l'ambiguïté des fonctions décrites précédemment : les missions spatiale ou paysagère et la fonction économique hors du champ de la compétence locale. On peut citer l'expérience lyonnaise explicitement paysagère des Monts d'Or ou la préoccupation environnementale du Havre (protection des champs de captage d'eau potable).

Ce faible investissement tient aussi, sans aucun doute, pour une grande partie au fait que les structures de concertation n'existent pas. Les expériences de la mission écologie à Lyon ou de l'ADAYG à Grenoble font figure d'exceptions et supposent au préalable un volontarisme politique et la mobilisation d'acteurs locaux.

Synthèse typologique

La classification présentée in fine tente de synthétiser les critères développés au préalable tout en les enrichissant par des éléments plus subjectifs comme la perception de la maîtrise (ou non) du développement urbain par les techniciens de l'aménagement ou ceux de l'agriculture. Six groupes de relation ville-agriculture ont été distingués.

Le premier groupe, restreint à Reims, est témoin que la difficulté de maîtriser les formes de développement n'est pas une fatalité. La présence de l'agriculture s'y impose en tant que telle comme une activité à prendre en compte et susceptible de défendre son espace, ou au moins de le négocier. Dans ce cas le volontarisme

politique et la tradition locale d'habitat groupé sont aussi des éléments convergents déterminants. Un second groupe est constitué des agglomérations dans lesquelles une réelle tentative de prise en compte de l'espace a permis des actions concertées et structurées (Lyon, Grenoble). Nous avons associé Rennes à ce groupe compte tenu que la gestion de l'espace y est relativement maîtrisée et que la question agricole y est au cœur du débat. Les différences de vocation agricole de ces deux régions montrent, par bonheur, qu'il n'y a pas non plus de fatalisme lié à un type donné d'agriculture.

Le troisième groupe constitué de Lille et Strasbourg, à l'inverse du précédent, n'a pas encore vu le développement de réelles relations de gestion partenariale. Mais l'espace y est pourtant relativement maîtrisé. Cela tient pour partie, à la capacité de l'agriculture locale d'occuper l'espace concédé par la ville, mais surtout, à une pratique culturelle de l'habitat groupé.

Nous avons regroupé dans le quatrième groupe les métropoles dont les problèmes d'étalement spatiaux sont pour l'instant, occultés par une faible démographie. Ce sont Saint-Etienne, et Clermont-Ferrand ainsi que Le Havre. Dans ces métropoles la topologie particulière peut aussi être favorable.

Le cinquième groupe réunit les métropoles dont le dynamisme économique et démographique à l'inverse du groupe précédent fait passer au second plan les problèmes d'aménagement de l'espace (Toulouse, Nantes, Montpellier). On peut aussi inclure Bordeaux dans ce groupe où la viticulture, malgré sa force, n'apparaît pas comme un groupe de pression suffisamment homogène pour proposer une politique cohérente.

Le dernier groupe est constitué par des cités de la bordure méditerranéenne (Marseille, Nice, Toulon). Dans ces régions de petites exploitations en propriété, le tissu agricole maraîcher ou même viticole ne résiste pas à la pression touristique du bord de mer et à la tendance au mitage souvent aggravée par les dispositions laxistes ou l'absence généralisée de documents d'aménagement. En tout état de cause ces structures ne couvraient que des surfaces relativement faibles.

La classification proposée n'a pas vocation à décrire des modèles où à l'inverse des situations d'échec. Elle est fondée sur des données relevant de différentes échelles temporelles : des données structurelles sédimentées de longues date, que l'on peut décrire comme culturelles, et des données relevant de décisions récentes des acteurs de l'aménagement. C'est l'articulation et l'interaction de ces deux séries de données qui rend compte de la dynamique actuelle.

Cette typologie montre en revanche un rapport complexe entre les cités et leur espace agricole, rapport qui explicite les projets spatiaux du développement urbain. C'est en effet davantage à travers la seconde entrée méthodologique que s'éclaire la complexité socio-politique de la mise en œuvre des politiques agricoles.

Région urbaine grenobloise et district de Rennes : exemplarités ou expériences emblématiques?

Le parti pris retenu dans cette approche est radicalement différent du précédent. En se focalisant sur deux métropoles soucieuses aujourd'hui d'afficher la préservation de leur ceinture verte, l'analyse se propose d'intégrer l'épaisseur socio-historique des jeux d'acteurs. Outre la collecte de documents de planification urbaine et de rapports locaux, le travail de terrain auprès de personnages clés est apparu relever davantage de l'enquête policière dans la mesure où il s'agissait de lever le voile sur tout un processus de légitimation, souvent souterrain dans sa genèse, qui conduit à réintroduire dans l'espace de la cité la question agricole. L'identification des scénarios et des acteurs constitue donc la trame essentielle de cette approche. Elle était supposée nous éclairer sur les conditions de l'émergence de régulations territoriales en l'absence de leviers institutionnels, voire financiers. L'une des grilles de lecture proposée initialement suggérait que les contextes locaux gagneraient à être décryptés à partir de représentations agricoles et urbaines typifiées qui expliqueraient les orientations locales. A l'évidence une telle approche paraît rétrospectivement réductrice pour décrire la complexité socio-politique induite par une urbanité envahissante et l'interpénétration croissante des zones agricoles et urbaines en découlant. Certes les contextes locaux (agricoles et urbains) se sont en quelque sorte sédimentés dans les institutions (chambre d'agriculture, district, syndicats intercommunaux...). Mais, à la lumière de nos entretiens, les réflexions agricoles périurbaines s'expliquent surtout par les jeux d'acteurs locaux, souvent partiellement émancipés des organisations dont ils sont issus, et mus par des identités d'action autour de ce nouveau bien commun en genèse, l'espace périurbain.

La région urbaine grenobloise et le district de Rennes sont souvent présentés comme des modèles du genre : le district de Rennes revendique aujourd'hui l'absence de phénomène de banlieue alors que des communes voisinant Grenoble s'attribuent le qualificatif de poumons verts. Pourtant les collectivités territoriales interviennent apparemment très diversement dans les orientations agricoles des zones périurbaines : la politique apparemment ultra-volontariste de la région urbaine grenobloise (incarnée par l'ADAYG¹, association cofinancée par les collectivités territoriales et la profession agricole) contraste avec la « commission environnement et cadre de vie », sans pouvoir ni moyen, du district de Rennes (désormais communauté d'agglomération) où est en théorie abordée la question agricole. La démarche retenue a donc consisté à dérouler le fil qui, des schémas directeurs aux jeux d'acteurs, permet de décrypter les conventions territoriales qui peu à peu se sont instaurées.

¹ ADAYG : Association de Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois

Agriculture et structuration territoriale urbaine

L'importance de la couronne périurbaine dans la structuration de l'espace urbain distingue assez fortement Rennes de Grenoble où la continuité relative de son bâti au sein de l'agglomération conforte au contraire le pôle urbain (données INSEE). La ceinture verte est dans ce cas rejetée aux franges de l'agglomération. La nature des ceintures vertes grenobloise et rennaise est également différente : l'agriculture grenobloise est davantage confinée et a développé une agriculture de proximité quasi inexistante à Rennes. Mais la représentation étendue de la ville progresse aussi à partir des territoires d'intervention politique rassemblant différentes communes. Il n'y a en effet pas de définition a priori de la ville en France, si ce n'est le seuil minimal de population de 2 000 habitants, circonscrits par les limites communales, et qui attise plutôt les concurrences. L'émergence de structures intercommunales confère une nouvelle lisibilité à la ville, ne serait-ce qu'à travers la question des transports collectifs qui marque symboliquement ses frontières.

L'adoption précoce à Rennes d'un district (1970) alors qu'à la même période Grenoble peine à mettre en place un syndicat d'agglomération mais réussit quelques années plus tard à faire adopter un SDAU sur un territoire de plus d'une centaine de communes, constituent des éléments de contexte qui avivent l'intérêt de la comparaison. Il s'y joue manifestement une diversité de conception de l'urbanité particulièrement intéressante pour notre propos : forme ramassée autour de la ville-centre pour Rennes, forme étirée le long de couloirs de circulation à partir de Grenoble. La morphologie des espaces urbains renvoie aux histoires urbaines différenciées, elles-mêmes largement façonnées par la géographie des lieux : bassin sédimentaire de Rennes, vallées alpines alluviales autour de Grenoble.

Les nouveaux territoires urbains que dessinent les documents de planification urbaine (SDAU et SD) accordent une place mais aussi un statut particulier aux espaces agricoles. Ce n'est donc pas simplement le maintien d'une ceinture verte qui est en jeu mais bien plus largement de nouvelles formes d'imbrication entre espaces agricoles et société urbaine. Ainsi, en fonction de la plus ou moins grande proximité avec des lieux de concentration démographique, mais aussi selon le degré de fonctionnalité urbaine des espaces agricoles, s'esquissent de nouvelles typologies du territoire. Dans les deux zones urbaines ce ne sont pas les mêmes filiations qui aboutissent à une recomposition en profondeur de l'approche du territoire agricole. Les représentations urbaines de la campagne restent manifestement assez éloignées, particulièrement dans le cas rennais, de celles du monde agricole. Elles n'en reflètent pas moins les nouvelles formes de légitimation qui conduisent à réinscrire des fractions du territoire agricole dans la cité. Mais, alors qu'à Grenoble l'argumentation développée conduit à faire valoir les intérêts croisés des agriculteurs et des citoyens (écoulement local de la production pour les uns, usage récréatif et demande de produits de terroirs pour les autres), à Rennes le découpage du territoire s'appuie principalement sur une approche environnementaliste qui hiérarchise les modes d'usage de l'espace.

La compréhension de ce ré-enchevêtrement des questions agricoles dans les problématiques urbaines peut certes s'expliquer à partir des caractéristiques agronomiques et géographiques des espaces concernés. Mais l'analyse ne saurait se laisser enfermer dans un tel déterminisme. L'émergence précoce de régulations territoriales jugulantes, certes partiellement l'étalement urbain, en s'appuyant sur l'activité agricole s'explique très largement par les contextes socio-politiques locaux et les jeux d'acteurs qui s'y sont déroulés.

Localisme et jeux d'acteurs

Ces deux agglomérations ont en effet accueilli historiquement des réflexions originales en matière de développement local. Comme l'a fort bien montré P. Le Galès pour Rennes², elles le doivent à l'émergence de groupes sociaux, en rupture avec les notables traditionnels, qui ont forgé précocement une culture du développement local. «L'effet localité», c'est-à-dire la mise en évidence d'un système de relations sociales (avec ses règles du jeu) relativement stable entre acteurs, est surtout illustré à partir de l'intervention des élus dans le champ de l'économie et des politiques culturelles décrites comme précurseurs (OSCR³ à Rennes en 1962, politique Dubedout à Grenoble à partir de 1965). Souvent comparées dans la littérature, ces deux villes ont hébergé chacune un élu qui infléchira la réflexion sur la ville par la production d'un ouvrage alors remarqué : pour Rennes, «Changer la ville, changer la vie»⁴, pour Grenoble «Ensemble, refaire la ville»⁵. Réflexions d'urbanisme et enjeux économiques tendent à se rejoindre à travers la problématique des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme. Le rapport tente ainsi de restituer le fil directeur qui permet d'articuler l'histoire des problématiques de développement local des villes de Grenoble et Rennes avec les principes de limitation de l'urbanisation et de protection des espaces agricoles qui vont marquer durablement leur tradition urbanistique.

Les scénarios rennais et grenoblois, assez distincts, mettent en exergue les différents emboitements de situations qui, dans les deux cas de figure, vont autoriser l'instauration de conventions territoriales : l'emprise des problématiques d'aménagement territorial, l'influence des réseaux intercommunaux, les profils de certains administratifs qui, prenant fait et cause pour cette problématique, vont infléchir les orientations.

La géopolitique des agglomérations urbaines grenobloise et rennais n'a pas produit les mêmes types de structuration territoriale bien que la nature des alliances, par certains aspects, rapproche les deux expériences. Ainsi Rennes comme Grenoble parviennent à négocier une vision extensive de l'aménagement urbain en s'appuyant sur des communes dont la taille et le faible poids démographique leur interdisaient, a priori, de peser dans les débats sur l'aménagement de la région urbaine. Pour ces communes, souvent dépourvues de recettes fiscales significatives, l'agriculture va redevenir une modalité de représentation. Elles vont s'en servir pour faire progresser les représentations de la ville vers des perspectives d'aménagement du territoire. Ainsi, si la question agricole n'est pas en soi à l'origine de l'intercommunalité, elle en constitue par contre une dimension essentielle, contribuant dans certains cas à une cohésion politique qui fait parfois défaut. En effet ce jeu politique subtil de la ville-centre amenée à composer avec les communes périphériques s'organise de façon originale au sein de l'ADAYG. De fait elle n'incarne pas seulement une structure de promotion de l'agriculture, comme le suggérerait son sigle. Par le mode de représentation adoptée, elle conforte une vision étendue de la ville. L'ADAYG tend à tenir lieu de représentation d'un territoire périurbain a priori affaibli par l'absence d'une structure intercommunale très intégrée (la région urbaine). Il suffit pour s'en convaincre d'examiner les stratégies autour de cette association à l'occasion de

² P. Le Galès, *Politique urbaine et développement local. Une comparaison franco-britannique*, l'Harmattan, 1993.

³ Office Social et Culturel Rennais.

⁴ M. Phlipponneau, *Changer la vie, changer la ville*, édit. Breizh, 1977.

⁵ H. Dubedout, *Ensemble refaire la ville*, La Documentation française, 1982.

la révision du schéma directeur. L'existence d'une structure supra-communale lisse davantage les relations dans le cas rennais : le district se doit d'afficher une dynamique relativement consensuelle pour éviter tout blocage politique⁶. Mais à y regarder de près, la cohésion politique du district est largement imputable à ces communes moins dotées d'emplois mais qui aujourd'hui défendent leur qualité de vie. Ainsi le maire de l'une d'entre elles est-il devenu responsable du projet d'agglomération.

La compréhension des scénarios rennais et grenoblois nécessite la prise en compte de différents profils d'acteurs : des élus de petites communes vont relayer des problématiques agricoles afin de faire progresser une vision de l'aménagement des territoires périurbains où leurs communes ne soient pas sacrifiées sur l'autel de la spéculation immobilière ; des ingénieurs d'agences d'urbanisme, figures composites et conciliatrices d'une double vision de l'aménagement urbain entre localisme et étatisme, vont orienter, par un travail d'études et de conseils, la planification urbaine ; les administrations départementales sont également déterminantes dans le scénario grenoblois avant que ne sonne l'heure de la décentralisation ; par contre elles sont peu mobilisées dans le cas rennais où l'existence d'une ville-centre renforcée par le poids du district, mais aussi pour des raisons historiques, a cristallisé les rapports de force avec le département. Le scénario grenoblois se distingue du scénario rennais par une formation réticulaire plus complexe mais aussi par le profil hybride de certains acteurs clés : élus-agriculteurs (ils apparaissent très tardivement dans le district rennais) et élus-administratifs concourent manifestement à faire progresser la réflexion agricole au sein des syndicats intercommunaux, largement encouragés par la ville-centre et le département, où ils jouent un rôle très actif.

L'existence de problématiques de développement local et les configurations sociopolitiques des villes de Grenoble et Rennes ont créé un contexte favorable au développement d'une vision de l'urbanité davantage intégrée dans son environnement. Elle est modelée, voire infléchie, par les profils de certains acteurs sur la scène locale. À travers la question des modalités de l'occupation du territoire, l'agriculture est réintroduite dans le débat de la cité et va autoriser de nouveaux partenariats mais qui restent inscrits implicitement dans le mode de gouvernement de l'espace urbain.

De nouveaux partenariats pour un renouvellement de l'action publique?

L'éviction historique des réflexions agricoles de la cité peut être en partie analysée à partir de l'évolution de la profession et de ses représentants. En assumant, plus particulièrement après la Seconde Guerre mondiale, leur propre représentation, les nouveaux dirigeants agricoles vont certes assurer des fonctions électives dans les communes, mais ils vont aussi promouvoir un modèle de développement de l'agriculture qui va contribuer à dissocier territoire et filière de production⁷. Les histoires rennaise et grenobloise relatent, à leur façon, ce processus, tout en soulignant les limites. Ainsi la réintroduction de problématiques agricoles dans la réflexion de la cité se réalise suivant des chronologies décalées. Dans l'histoire grenobloise, ce lien n'est jamais totalement rompu même s'il paraît extrêmement lâche au moment où est adopté le premier SDAU. À cette même époque, la césure paraît beaucoup plus forte dans le bassin rennais. La préservation d'un tissu agricole tient davantage à la volonté de la ville de Rennes de composer

6 H. Michel, Intercommunalités et gouvernements locaux. L'exemple des départements de l'Ouest de la France, l'Harmattan, 1999.

7 Faure A., Le village et la politique. Essai sur les maires ruraux en action, l'Harmattan, 1992.

avec les susceptibilités communales dans le district : « distinguer pour mieux relier » caractérise l'ambition politique essentielle du nouveau SD de 1983. La constitution de partenariats, qui emprunte d'ailleurs des voies différentes dans les cas grenoblois et rennais, n'illustre-t-il pas un nouveau mode d'action publique, associant acteurs publics et privés, que d'aucuns nomment gouvernance ? Les articles critiques rassemblés dans un récent numéro des Annales Urbaines (nos 80-81, 1998) insistent certes sur le développement de ces partenariats mais pour mieux souligner qu'ils contribuent in fine à un certain renforcement de l'action publique. De la même façon, la recomposition relative des modes de gestion des territoires périurbains, observée dans la région urbaine grenobloise et dans le district de Rennes, n'aboutit pas à des alliances contre nature où se diluerait la puissance publique. De nouvelles régulations se dessinent au contraire mobilisant une agriculture inquiète de son devenir : commissions agricoles au sein des syndicats intercommunaux grenoblois et groupes de travail à l'ADAYG, commission « environnement et cadre de vie » et recours à des adjoints à l'environnement et à l'agriculture dans le district de Rennes, constituent assurément des lieux d'apprentissage pour les élus d'une nouvelle culture où urbanité et espaces agricoles et naturels recherchent des modalités d'articulation. Les élus qui ont été porteurs de ces dynamiques sont fréquemment issus de petites communes, peu dotées fiscalement. Prenant fait et cause pour l'agriculture, que ce soit au nom de l'aménagement, de l'environnement et/ou de la qualité de vie, ils vont parvenir par cette voie à peser sur les orientations des zones urbaines : à Rennes, l'itinéraire d'un de ces élus lui a permis de prendre la responsabilité du projet d'agglomération (la qualité de vie est posée comme un axe essentiel au moment précisément où va être négocié le troisième schéma directeur) ; à Grenoble, leur réunion au sein de l'ADAYG leur permet aujourd'hui d'influer sur les orientations du nouveau SD.

L'agriculture, nouveau patrimoine urbain ?

Engorgement des villes, développement de banlieues avec son cortège de problèmes sociaux appellent aujourd'hui à un renouvellement de l'aménagement de la cité qui trouve, semble-t-il, auprès de l'agriculture des embryons de réponse à une nouvelle forme de structuration du territoire de l'urbanité. Par contre ils rompent assez fondamentalement avec les politiques d'aménagement des métropoles telles qu'elles ont pu être impulsées à la fin des années 60. Certes les livres blancs des SDAU des années 70 avaient souvent leur pendant vert. Mais l'agriculture n'était pas pensée fondamentalement comme une donnée structurante de l'aménagement urbain. Elle reflétait plutôt les interrogations du ministère de l'agriculture sur le sort qui allait être réservé à ce que certains urbanistes considéraient alors comme de vastes réserves foncières. Rennes et Grenoble sont parvenues à inscrire l'agriculture comme donnée de la planification urbaine. En même temps tout se passe aujourd'hui comme si la question agricole, même là où elle bénéficie d'une histoire déjà ancienne, peinait à acquérir ses lettres de noblesse auprès d'une large frange d'élites urbaines. Les sites sur lesquels nous avons choisi de travailler font office d'expériences pilotes en France. Pourtant l'approche agricole y conserve un statut particulier et doit beaucoup au militantisme de ses protagonistes, même lorsqu'elle est quasiment instituée comme à Grenoble. Le nouveau gouvernement des espaces urbains qui se dessine à travers la question de l'administration des zones agricoles fait manifestement une large place aux régulations. Les territoires d'intervention ne bénéficient pas des mêmes leviers institutionnels. Que ce soit dans le gouvernement supralocal en émergence dans les villes de l'Ouest, ou dans la tentative d'organisation de l'articulation de différentes échelles de pouvoir dans la région urbaine grenobloise se cherche, ce que d'aucuns appellent « le besoin d'un nouveau rapport de la

Le régime urbain du Pays Basque : pluralisme des représentations et nouvelles logiques politiques dans la ville émergente

Philippe Estebe¹
ACADIE

La recherche conduite dans le cadre du programme “ ville émergente ”² tentait de répondre à la question de la «gouvernabilité» de systèmes urbains en évolution. Elle met en évidence, un régime urbain particulier dans l'aire urbaine de Bayonne. Il faut entendre ce terme de régime dans les deux acceptions, physique et politique. Dans le registre physique, le régime d'un fluide est «son débit, considéré du point de vue des circonstances qui le règlent». Dans le registre politique, le régime, c'est la «forme du gouvernement». Du point de vue de ces deux registres, le régime de l'aire urbaine de Bayonne se révèle particulièrement compliqué. Compliqué et non pas complexe, on y reviendra.

Le régime physique de l'aire urbaine de Bayonne

Si l'on s'attarde un instant sur le registre physique du régime de l'aire urbaine de Bayonne, l'enquête empirique montre que, loin de se trouver fondue dans un ensemble urbain indifférencié, uniquement structuré par l'étalement urbain, les déplacements et les «nodalités périphériques», l'aire urbaine de Bayonne montre une sédimentation de pratiques et de figures territoriales.

Du point de vue des pratiques, les enquêtes empiriques montrent la coexistence, dans l'ensemble de l'aire urbaine, de trois principaux groupes de population qui combinent différemment itinéraires résidentiels et pratiques quotidiennes de l'espace.

¹ Cet article reprend les conclusions d'une recherche, conduite avec Daniel Béhar, avec l'aide de Solen Bertemont et de Letizia Delorme

² Recherche financée par le PUCA, avec le concours du Conseil de développement du Pays Basque et du district Bayonne, Anglet, Biarritz. Nous remercions particulièrement Battista Boloquy et Michel Casteigts pour l'appui apporté ce travail.

Les héliotropes, composé de ménages issus d'autres départements, attirés par la qualité de vie et l'image du Pays Basque, ont une pratique globale et hédoniste de l'aire urbaine, proche des conceptions qui structurent l'esprit du programme de recherche. Ceux-ci décrivent un vaste territoire, partent à la recherche des différentes spécificités, consomment le territoire en combinant loisir/travail/reproduction, dans une logique de découverte.

Les desserrés sont majoritairement constitués de ménages issus des trois communes centre de Bayonne, Anglet et Biarritz (BAB), et, pour une part moindre, de Saint-Jean de Luz. Ils accèdent à la propriété dans les petites communes du sud des Landes ou du Pays Basque intérieur. Ceux-ci ont des itinéraires plus réglés, à la fois par les navettes domicile-travail et par une connaissance plus « identitaire » du Pays qui les porte à fréquenter des lieux familiers ou familiaux.

Enfin, les « enracinés » manifestent une mobilité résidentielle très faible, et des mobilités quotidiennes circonscrites à la proximité. Ils ont un rapport historique à leur espace domestique et identitaire au Pays. Leur pratique de l'espace, en dehors du travail et des déplacements quotidiens se limite, comme les « desserrés » aux lieux familiers et familiaux.

Si l'on combine ces types de pratiques, recueillies par entretiens, à des données plus objectives concernant l'économie, l'emploi, la structure des clientèles des différents territoires, on met en évidence différentes figures ou personnalités territoriales, depuis la ville dense qui constitue un « centre » à la fois désiré et contesté dont la consolidation est toujours en chantier ; jusqu'aux petites villes de l'intérieur, incluses dans le périmètre de l'urbanisation, des déplacements et des interdépendances économiques mais constituant encore des pôles rayonnant, vivant à la fois de ressources cantonales et du transit entre l'intérieur et la côte ; en passant par un sud des Landes dont l'influence économique et résidentielle s'affirme, lui offrant la perspective de s'extraire du statut de « banlieue » de Bayonne ; et par une ville moyenne autonome, Saint-Jean de Luz, dont les ressources démographiques et économiques ne dépendent guère des trois communes — Bayonne, Anglet et Biarritz — qui composent le centre de l'aire urbaine.

Ainsi, dans un espace de 200 000 habitants, couvrant deux départements et commençant à enjambrer la frontière franco-espagnole, on trouve une grande diversité de figures territoriales urbanisées, à la fois particulières et interdépendantes. La ville émergente dans l'aire urbaine de Bayonne n'est donc pas cette étendue uniforme, californienne, que certains se plaisent à dénoncer (faute, peut-être, de connaître la ville californienne) mais au contraire un ensemble imbriqué et sédimenté de pratiques et de personnalités contrastées. Du point de vue physique, le régime de l'aire urbaine de Bayonne est complexe.

Le régime politique de l'aire urbaine de Bayonne

Si l'on en vient maintenant au régime politique de l'aire urbaine, question qui constitue le cœur de la recherche, on note que, dans ce registre, le fonctionnement local dément les prévisions les plus pessimistes comme les orientations les plus volontaristes s'agissant du gouvernement urbain. Les plus pessimistes, et ils sont nombreux, dénoncent à l'envi le morcellement communal, l'égoïsme municipal, l'empilement des structures et la dilution des responsabilités qui caractérisent, selon eux, le gouvernement local « à la française » ; les plus volontaires, ce sont souvent d'ailleurs les mêmes tant il faut noircir le trait pour (se) persuader, n'imaginent pas de salut en dehors d'une radicale simplification des structures et des responsabilités ; leur mot d'ordre ne varie guère : des autorités d'agglomération élues au suffrage universel direct, disposant de compétences élargies, situées à la « meilleure échelle possible », gouvernant enfin le territoire d'un point de vue rationnel.

L'histoire locale de l'aire urbaine de Bayonne montre le (relatif) échec de cette option. Le district qui regroupe Bayonne, Anglet et Biarritz, a tenté, sous l'impulsion de son président —qui n'était pas maire d'une des trois communes— d'élargir à la fois les compétences et le périmètre de cette institution de façon à lui conférer plus d'autonomie et d'autorité face aux communes qui la composent, à la faveur de la transformation en communauté d'agglomération. Divers incidents, liés notamment au thème de la répartition des nouveaux équipements de loisirs à l'échelle de l'agglomération, ont fourni l'occasion aux maires des trois communes du centre et à certains élus de la périphérie de rappeler que la souveraineté était d'abord communale et que l'institution d'agglomération agissait avant tout par délégation des communes. Cet avertissement municipal a abouti à une communauté d'agglomération limitée au périmètre du district et dont les compétences se trouvent sous haute surveillance municipale.

Le Gargantua n'ayant pas vu le jour, la forme du gouvernement local s'est façonnée autrement, au moyen de trois composantes faiblement institutionnalisées, que l'on a appelé, dans cette recherche, les « récits », les « modèles », les « objets ».

Les récits

Les différentes entités politico-territoriales prises en compte dans le cadre de cette recherche produisent des « énoncés » politiques —des récits territoriaux— par l'intermédiaire de leurs porte-paroles, élus ou responsables administratifs. On a montré que ces récits n'étaient pas pure élucubration technocratique ou creuse rhétorique politicienne mais qu'ils correspondaient assez largement aux résultats des enquêtes empiriques que l'on a brièvement résumés plus haut. Ces récits ont une double fonction, de politique intérieure et de politique extérieure. En politique intérieure, ils consolident des systèmes d'alliance, qu'il s'agisse de la relation directe élus-électeurs (comme c'est le cas d'Ustaritz, par exemple), de systèmes intercommunaux déjà structurés (comme c'est le cas de la communauté de communes du Seignanx, dans le sud des Landes), ou des alliances plus lâches, à construire ou devant être consolidées (comme c'est le cas de Saint-Jean de Luz, des communes de la côte sud et de la vallée de la Nivelle). En politique extérieure, ces récits ont pour fonction de situer l'entité politico-territoriale vis-à-vis du BAB, à la fois d'un point de vue descriptif (qui sommes-nous? Quelle est notre spécificité par rapport au « centre »?) et du point de vue de la négociation politique (paix ou guerre avec le BAB, quel système d'alliances, quels objets de négociation?). Ces récits consolident donc des coalitions territoriales (à l'intérieur) en même temps qu'ils ouvrent aux échanges territoriaux (à l'extérieur). Ils sont à chaque fois fondés sur une logique de centralité particulière. La communauté de communes du Seignanx tente de construire le récit d'une centralité « complémentaire » vis-à-vis du BAB, en insistant sur sa maturité urbaine et économique ; sur l'interdépendance économique, résidentielle et foncière avec le BAB ; sur l'identité « landaise », qui ne peut se fondre dans un ensemble avant tout « basque ». Ustaritz énonce un récit fondé sur sa double nature : petite ville historique, ancienne capitale d'une des trois provinces basques, centre culturel et éducatif et de services pour un environnement large d'une part ; ville gagnée par le desserrement urbain, abritant de nombreux migrants quotidiens, traversée par les flux de transit entre la côte et l'intérieur. Les responsables politiques et administratifs d'Ustaritz, à travers le projet « petite ville » veulent concrétiser cette double nature, par la construction d'une centralité autonome vis-à-vis du BAB et charnière entre celui-ci et le Pays Basque intérieur, s'appuyant sur l'ébauche d'un « réseau » de petites villes similaires (Hasparren, Cambo...). Saint-Jean de Luz, enfin, façonne un récit d'indépendance, destiné à consolider un « pôle sud »

articulant côte et intérieur, de façon à faire contrepoids à l'influence du BAB, jugée envahissante par les responsables politiques et administratifs locaux. Ce récit se fonde sur l'autonomie de l'économie locale, liée à la renommée nationale de Saint-Jean de Luz, sur la forte interpénétration urbaine des communes de la côte, sur la solidarité entre les communes de la côte et celles de l'intérieur. Au travers de ce récit, se dessine une centralité «équivalente» à celle du BAB, sinon en poids démographique et économique, du moins en type de fonctions et de liens avec l'intérieur.

Les modèles

Le grand risque de ces récits, aussi pertinents soient-ils en regard de la situation «objective» de chaque territoire qu'ils décrivent, est de ne pas se rencontrer. La fonction de politique extérieure peut aussi bien avoir pour résultat de mettre à distance les autres que de permettre de négocier avec eux. Pour que ces récits se rencontrent et permettent des délibérations à l'échelle de l'aire urbaine, ce qui est le cas ici, il faut, non seulement quelque chose qui relève du «droit international» — ici, l'ensemble des règles et des contraintes de gestion territoriale que l'État est censé représenter sur le territoire — mais il faut aussi des opérateurs de la rencontre. Pas forcément une langue universelle, on ne sait quel Espéranto ou Volapük, qui opèrerait la fusion entre les différents récits mais plutôt des systèmes de traduction qui permettent la rencontre des porte paroles et la confrontation des récits. Trois principaux documents — Le Schéma d'aménagement et de développement du Pays Basque (1996), Le Projet 2001 du district BAB (1998), Le Livre Blanc de l'Eurocité Basque (2000) ont permis de structurer des grands modèles urbains qui, à la fois, englobent les récits et leur permettent de sortir par le haut du risque d'enfermement localiste qui les guette en permanence. Ces modèles proposent chacun une vue globale du fonctionnement physique et politique de l'aire urbaine de Bayonne : l'agglomération, la conurbation, la ville-pays.

Le modèle de l'agglomération a, du fait de la physionomie particulière de l'aire urbaine, évolué. Il s'agit évidemment d'un espace dense, urbanisé, structuré par des centres et des relations radiales. Mais, sous l'impulsion de la communauté de communes du Seignanx, un certain degré de polycentrisme est apparu. Ce modèle reste cependant centré sur le BAB, et porte avant tout sur des enjeux de planification spatiale, de maîtrise des ressources foncières, de cohérence urbaine et de développement durable. Il peut fonctionner comme un repoussoir pour certains — à Saint-Jean de Luz par exemple — mais il est reconnu comme une des composantes essentielles de l'aire urbaine. La communauté d'agglomération du BAB, à travers son Projet, notamment, est porteur de ce modèle.

Le modèle de la conurbation se fonde sur le chapelet de villes grandes et moyennes qui bordent le littoral Atlantique, de Bayonne à Saint Sébastien en Espagne. Cette entité urbaine de 600 000 habitants est composée d'un réseau de centres urbains diversifiés, liés entre eux mais sans continuité urbaine. Ce modèle insiste sur l'équivalence de ces centres dont il convient de préserver et de valoriser la diversité. Il s'agit, plus que celui de l'agglomération, d'une projection politique, d'un scénario à moyen terme que les accords liant la communauté d'agglomération à l'autorité provinciale de Guipúzcoa se proposent de matérialiser — d'abord par des données cartographiques, puis par des réalisations concrètes.

Le modèle de la ville-pays enfin, mis en lumière par le Schéma de développement et d'aménagement du Pays Basque, insiste sur la transformation des relations entre l'espace et les institutions de la «ville» (en l'occurrence le BAB, qualifié par le schéma «d'agglomération capitale» — en jouant sans doute sur les

deux sens de capitale) et l'espace et les institutions du «Pays». Il s'agit de sortir par le haut d'une logique de «compensation» dans laquelle un Pays en situation difficile fonde ses espoirs à la fois sur du micro développement et des transferts compensatoires de la côte, en concrétisant la notion de «réciprocité». Selon cette conception, chaque composante du territoire —ville ou pays— a des ressources et des besoins qui peuvent utilement se compléter et se valoriser avec celles et ceux de l'autre composante. Ce modèle insiste sur une relation «égalitaire» et un principe de fonctionnement «en réseau» s'agissant des services ou des prestations (le tourisme par exemple).

Ces trois modèles coexistent mais ne s'emboîtent pas, pas plus à la manière de pièces d'un puzzle que comme des poupées russes. Ils décrivent chacun un point de vue sur l'aire urbaine, mettant l'accent sur une de ses dimensions. Ils ne sont pas concurrents ni exclusifs mais agissent comme une matrice d'échanges territoriaux. En effet, explicitement ou implicitement, chaque récit énoncé par les entités politico-territoriale qui composent l'aire urbaine se réfère à un ou plusieurs modèles : ils trouvent donc des terrains de rencontre —qu'il s'agisse de faire la paix ou de faire la guerre.

Les objets

Le troisième étage du régime politique de l'aire urbaine de Bayonne est constitué par des «objets d'action publique». Il s'agit d'enjeux concrets d'action liés aux problèmes urbains. On a retenu, dans la recherche, le thème de l'eau, celui du schéma directeur et celui des déplacements. On montre que chacun de ces objets, pour être efficace —c'est-à-dire pour «enrôler» le maximum d'alliés possibles et pour déboucher sur des réalisations concrètes—, doit pouvoir s'accrocher à au moins deux des trois modèles.

Ainsi, le thème de l'eau avait dans un premier temps été promu par le conseil général, dans la suite du schéma, comme la concrétisation parfaite de la réciprocité entre l'intérieur —les producteurs— et la côte —les consommateurs. Il était donc indexé sur la relation ville-pays. Mais on s'aperçoit à l'usage que les résultats principaux du schéma de gestion des eaux a été de regrouper les communes de l'intérieur —le territoire de la production. Pour traiter le territoire de la consommation et donc avancer sur le thème de la réciprocité ville-pays, il faut prendre en considération la question de l'agglomération, voire, au-delà, celui de la conurbation puisque toute la côte est «consommatrice» de l'eau produite par l'intérieur.

De même, le schéma directeur du BAB avait été —et est toujours— indexé sur le modèle de l'agglomération, dans une perspective concentrique de planification spatiale. A l'usage, il apparaît que cette question, pour être convenablement traitée, doit intégrer des enjeux liés à la relation ville-pays, selon un mode qui se démarque de l'arsenal réglementaire et procédural de la planification urbaine.

Enfin, la question des transports a été, à travers l'idée d'un transport en commun de la côte basque, identifiée au modèle de la conurbation. Le TCSP s'est, dans cette perspective, révélé très mobilisateur parce que, dans les premières ébauches, les promoteurs du projet sont parvenus à relier l'échelle de la conurbation à l'enjeu d'organisation des agglomérations. Ainsi, ce thème a-t-il pu fédérer l'ensemble des communes de la côte basque et landaise, sous une présidence, symboliquement, confiée au maire de Saint-Jean de Luz.

On montre ainsi que le caractère opérationnel d'un objet d'action publique —sa capacité à enrôler des acteurs et à déboucher sur des réalisations— tient en grande partie à ceci qu'il articule au moins deux des trois modèles en présence. La particularité de ces objets, dans l'aire urbaine de Bayonne est qu'ils

sont explicitement débattus au nom de ces modèles. En ce sens, l'étude de ces objets met en lumière un processus d'instrumentation de l'action publique, par lequel des modèles, ou des théories, se trouvent peu à peu concrétisés.

Exception et exemplarité de l'aire urbaine de Bayonne

La complexité physique de l'aire urbaine de Bayonne se traduit donc dans un régime politique compliqué. Compliqué et non pas complexe³ dans la mesure où l'échafaudage récits-modèles-objets (autrement dit coalitions territoriales, matrice d'échanges, théorie réifiée) permet d'organiser la représentation, la délibération et l'action au sein d'un système qui serait illisible, et donc ingouvernable sans cela.

La représentation directe est assurée par les récits politiques de premier degré énoncés par les porte-paroles des entités politico-territoriales. Ils fondent les spécificités territoriales en créant, en permanence, un décalage qui permet l'identification des habitants à leur territoire.⁴—sur un mode qui, évidemment, n'évite ni le patriotisme, ni la mise à distance des autres. La délibération est permise par la coexistence des trois modèles qui agissent comme une matrice d'échange entre les récits, leur permettant de se confronter, de s'affronter et de s'accorder. L'action provient du processus d'instrumentation qui propose des objets concrétisant l'un ou l'autre des modèles et, le plus souvent, au moins deux d'entre eux. Ce régime est compliqué, il n'est pas complexe. Il serait complexe dans la mesure où il faudrait tenir compte, à tout moment, de l'ensemble des spécificités et des interactions qui caractérisent cette aire urbaine. On serait alors dans le modèle maximal⁵ de l'ingouvernabilité de la ville émergente, selon les hypothèses de Ulrich Beck notamment. Il est en fait compliqué en ce sens qu'il produit des catégories —nombreuses et enchevêtrées, on en convient— qui découpent la réalité physique de la ville émergente, lui confèrent un ensemble de significations et la rendent, au total, lisible et gouvernable.

Quelle est la portée de ce régime urbain basque ? S'agit-il d'une exception ou bien d'un exemple généralisable ?

Il faut, en premier lieu, insister sur l'exception qui régit la sphère politico-territoriale de l'aire urbaine de Bayonne. Celle-ci, à notre sens, tient en trois éléments.

Le premier élément est la politisation extrême de tout débat relatif à la question gouvernementale dans le Pays Basque français⁶. Dans cet espace en effet, toutes les échelles politiques se tiennent. L'échelle internationale, avec la question toujours en arrière-plan, de l'indépendance du Pays Basque ou, du moins, de la création d'une «Eurorégion» regroupant les trois provinces du Nord et les quatre provinces du Sud. L'échelle nationale, avec la revendication très active de la partition des Pyrénées Atlantiques et de la création d'un département «Pays

³ Strum, S., Latour, B., (1987), «Redefining the Social Link : from Baboons to Humans», *Social science information*, vol. 26, 4, 1987, p. 783-802.

⁴ Notons ici le phénomène bien connu d'inversion de la représentation : les élus représentent les électeurs mais, en retour, ils leur proposent des représentations des enjeux qui suscitent l'adhésion ou le rejet.

⁵ Beck, U. (1998), «L'individualisme contemporain», *Lien social et politique*, n°22.

⁶ Politisation, paradoxalement peut-être plus forte que dans le Pays Basque espagnol actuellement, où une grande partie du débat se trouve aspiré par le thème de la lutte armée.

Basque». L'échelle locale enfin, avec le thème du régime urbain évoqué dans cette étude. Cette imbrication des échelles conduit à une extrême sensibilité des acteurs publics à toutes les questions institutionnelles mais surtout contribue à produire une scène publique permanente où s'affrontent régulièrement les principaux porte paroles.

Le deuxième élément, lié évidemment au premier⁷, est la prégnance du thème de l'identité basque qui oblige chaque discours public sur le territoire à se référer toujours, d'une manière ou d'une autre, à l'échelle du «Pays». Les énoncés publics ne sont pas exempts, on l'a vu, de localisme, mais ils se doivent toujours d'être situés en référence à l'unité du Pays, à son développement, à sa cohésion. Cette tension identitaire est stimulante —avec parfois des excès démagogiques. Elle oblige tout responsable politique à intégrer l'échelle du Pays dans ses propos, ceci d'autant plus que son territoire électif est urbain et côtier.

Le troisième élément est que, depuis presque dix ans, l'ensemble du Pays Basque s'est inscrit dans une démarche exigeante de développement local qui a conduit, on l'a dit, à la production d'un Schéma de développement, selon un processus considéré comme exemplaire au plan national. Ceci a conduit à une mobilisation rarement atteinte des élus et des «forces vives» au sein d'organes quasi institutionnels comme le conseil des élus et le conseil de développement. Ce dernier joue en permanence un rôle d'échangeur et de structuration du débat local. Il est notamment l'un des opérateurs du débat entre les différents modèles et les différents récits.

Ces trois éléments sont les composantes d'un processus de qualification politique du territoire que signalent divers témoignages : une opinion publique attentive, sensibilisée et mobilisée sur les questions territoriales, via notamment une presse locale et régionale particulièrement active ; des forces vives organisées —culturelles ou économiques ; des élus de qualité et de niveau national et européen⁸. Tout cela fonde évidemment un contexte particulier et l'on ne saurait sans risque ériger ingénument le régime de l'aire urbaine de Bayonne en modèle généralisable.

Pour autant, si l'on tente d'extraire du contexte, les principaux enseignements de cette recherche, on peut en trouver au moins deux qui apportent quelques éléments au débat sur l'évolution des modes de gouvernement urbain.

Le premier est que la ville émergente est gouvernable à condition de trouver des modes de production et d'articulation de la représentation, de la délibération et de l'action. Ceci n'est pas nouveau mais l'aire urbaine de Bayonne prouve que le gouvernement de la ville émergente ne passe pas nécessairement par le rabattement sur de vastes autorités d'agglomération «attrape-tout» opérant une simplification abusive des enjeux et concentrant les pouvoirs. La coexistence de plusieurs instances —on n'ose pas dire niveaux— dans l'aire urbaine de Bayonne permet à un certain pluralisme de jouer. Ce régime est, sinon démocratique (mais le régime de l'autorité unique l'est-il davantage?) du moins représentatif et délibératif : il permet aux citoyens de se situer à plusieurs échelles —celle de l'entité politico-territoriale, celle des différents modèles urbains— où

⁷ Sans toutefois être totalement fondateur du premier. Par exemple, les habitants de la vallée de la Soule sont considérés comme les plus «Basques» d'entre les Basques sans être de farouches partisans d'un département basque qui les mettrait sous la dépendance de Bayonne, moins pratique et peut-être moins soucieuse de leur autonomie que celle de Pau, à la fois proche géographiquement —ce qui facilite les démarches— et s'ingérant faiblement dans les logiques locales —ce qui facilite les relations.

⁸ Pas moins de quatre ministres ou anciens ministres —si l'on compte F. Bayrou— cohabitent dans l'aire urbaine de Bayonne. Compte tenu de la taille de la ville, cela apparaît comme plutôt exceptionnel.

existent des représentations politiques et il ouvre à un débat permanent sur les particularismes, les modèles et les modes d'action. Ce modèle n'est ni plus ni moins efficace qu'un autre —encore que la recherche n'ait pas vraiment porté sur le thème de l'efficacité— puisqu'il permet la production d'instruments et d'actions à l'échelle de l'aire urbaine entière et au-delà. En ce sens, le régime local n'a pas à rougir face au bilan de certaines communautés urbaines.

La deuxième réflexion est que cette aire urbaine où se confrontent des logiques diverses de représentation et où coexistent divers modèles d'ensemble est en fait gouvernée à partir d'un centre. Autrement dit, le BAB, en dépit de ses difficultés apparentes à se structurer, joue un rôle moteur dans la production d'énoncés et d'objets d'action au sein de l'aire urbaine. Mais il s'agit d'un centre post-moderne ou plutôt non moderne⁹. Il ne s'agit pas d'un centre où se concentreraient l'autorité et les fonctions de commandement mais d'un centre qui distribue les modèles et les objets. Autrement dit, le centre dans le régime de l'aire urbaine de Bayonne, propose des représentations, des enjeux et des thèmes d'action aux autres entités, ils ne les impose pas. Il n'en a d'ailleurs pas, on l'a vu, les moyens. Comment une telle position est-elle possible? Pour deux raisons essentielles. D'une part parce que c'est au sein du BAB —à la fois physiquement et politiquement— que se rencontrent les trois principaux modèles urbains et que pratiquement, ils se trouvent en interférence : les responsables du BAB se trouvent nécessairement conduits à opérer sur tous les fronts et surtout à susciter, intégrer, ou reformuler des énoncés produits ailleurs ; le Projet 2001 est de ce point de vue, un modèle de synthèse. D'autre part parce que, du fait de ces caractéristiques mais aussi de l'habileté de ses responsables, le BAB est aujourd'hui l'entité politico-territoriale dont le réseau est le plus étendu : il a repris à son compte une bonne partie des conclusions du Schéma de développement du Pays Basque et entretient des rapports très étroits avec le Conseil de développement ; il travaille avec le Conseil Général —chacun évitant soigneusement les conflits— sur des thèmes aussi précis que l'enseignement supérieur, l'agence d'urbanisme ou l'eau (et bien d'autres) ; il est en pointe en matière de coopération transfrontalière dans la mesure où la communauté d'agglomération du BAB est l'une des chevilles ouvrières de l'agence transfrontalière de développement ; il agrège, avec plus ou moins de réussite, les communes périphériques au sein du schéma directeur. Accumulation de modèles et de projets, redistribution au travers d'un réseau étendu, ces deux piliers de la nouvelle centralité politique se confortent l'un l'autre.

Dernier élément : on aborde peu le thème du rôle de l'État dans le régime de l'aire urbaine de Bayonne. C'est que d'une part, l'État est un thème évidemment polémique pour le pays basque —et réciproquement— du fait de la revendication autonomiste ou départementaliste. Mais aussi, d'autre part, l'État ne participe pas véritablement à la production substantielle de récits, de modèles ou d'objets au sein de l'aire urbaine. En revanche, il tient une fonction procédurale essentielle et ceci, sous deux aspects. D'une part, via différentes procédures, il joue à plein le rôle de stimulation des énergies locales —c'est à l'initiative du sous-préfet de Bayonne que le Pays Basque s'est lancé dans l'aventure du Schéma de développement. D'autre part, il joue un rôle —délicat, lent, contradictoire— d'institutionnalisation des innovations locales : ainsi le comité interministériel pour l'aménagement et le développement durable du territoire (CIADT) a-t-il reconnu la spécificité de la démarche basque en identifiant une ligne «Pays basque» au sein du contrat de plan État - région Aquitaine et accepté le principe d'une gestion spécifique des crédits via une structure locale ad hoc ; de même (et sans doute pour couper court à la revendication du département) est-il en train d'inventer pour Bayonne la notion de «préfecture déléguée» ; enfin, le principe d'un conseil de développement de

⁹ Latour, B., (1991) Nous n'avons jamais été modernes, La Découverte, Paris.

l'enseignement supérieur dans le Pays Basque a été entériné. Ces exemples montrent que l'État joue un rôle très particulier mais intéressant : d'abord, évidemment, régalien via une omniprésence des forces de l'ordre, question basque oblige ; mais aussi procédural : sans intervenir véritablement sur le fond, il appuie et participe à l'institutionnalisation des innovations locales.

Sous ces différents aspects —pluralisme des modèles urbains articulant représentation, délibération et action d'une part ; nouvelle centralité politique d'autre part ; fonction procédurale de l'État enfin— le régime urbain Basque comporte des enseignements utiles à la réflexion sur le gouvernement de la ville émergente.

La ville émergente ou le pouvoir constituant des habitants : le cas du bassin sidérurgique Lorrain

François Rosso, Salvatore Morrone, Maurizio Lazzarato
CSCV (Confédération Syndicale du Cadre de Vie)

La ville émergente est d'abord la ville de la mobilité choisie, c'est à dire de la mobilité pratiquée pour la consommation et les loisirs et non pour accéder au travail. Espace de haute densité relationnelle, et de relativement forte densité de l'habitat (plus de 500 habitants par kilomètre carré) le bassin sidérurgique se déploie entre quatre villes-centres-frontières du bassin en moins de vingt cinq minutes, cette durée semblant la durée maximale admissible pour une mobilité à la fois quotidienne et aléatoire.

Comme le montre l'étude de l'INSEE sur les bassins de vie en Lorraine cet espace est caractérisé par une très bonne desserte en équipements urbains de première nécessité, et peut très bien être pratiqué à pied. Chaque commune, ou au moins chaque canton, dispose de tout ce qu'il faut.

Le déplacement régulier en voiture au sein du bassin sidérurgique est un déplacement anormal, motivé par le choix de se déplacer, et par le choix qu'offre l'ensemble du bassin de plusieurs localisations pour satisfaire le même besoin. En cela le bassin sidérurgique s'apparente à une grande ville. La population non motorisée dispose pour réaliser les mêmes choix de deux réseaux de transports en commun, celui de Metz et celui de la vallée de la Fensch, malheureusement mal coordonnés en coeur de bassin au niveau d'Hagondange et d'Amnéville, et dans la dimension interdépartementale du bassin c'est à dire vers Briey.

Il peut paraître paradoxal de caractériser l'attraction urbaine au sein d'un grand bassin de vie par l'expression de villes-centres-frontières. Le coeur de ce bassin fait environ 120 000 Habitants et il est littéralement bordé par les villes chargées de le gouverner et de lui fournir biens et services. Dans les années 1970 quand s'étudiait la dynamisation du bassin sidérurgique par le développement des transports en commun, il avait été convenu de définir une agglomération urbaine dite «'Hagondange-Briey». C'était reconnaître la densité de peuplement du bassin sidérurgique, et l'existence potentielle d'une ville en cet endroit. Mais le refus d'appeler cette ville Hagondange tout simplement, et de rejoindre en cela l'imaginaire ouvrier (les permanences syndicales et le siège du parti communiste de Moselle étaient dans cette commune), puis la dévalorisation de l'image d'Hagondange du fait de la fermeture des grandes usines, enfin le remplacement de l'une d'elles par le territoire comique des Schtroumfs, ont privé le bassin sidérurgique de la centralité née avec l'implantation de l'industrie. Cependant la municipalité de

la localité toute proche d'Amnéville, a compris cette position stratégique de centralité au coeur du bassin sidérurgique, et développe un complexe de loisirs de dimension régionale fort fréquenté par les anciens ou actuels sidérurgistes et leurs familles.

En l'absence d'une centralité propre au bassin sidérurgique, son centre lui-même devient une zone frontière: Hagondange est intégrée administrativement dans l'arrondissement de Metz-Campagne, tandis que Moyeuvre-Grande est dans celui de Thionville-Ouest. On ne lit pas dans les deux communes distantes de quelques kilomètres la même édition du journal, on ne vote pas pour le même député. On reviendra sur ce problème d'absence de représentation du bassin sidérurgique, qui conduit peu à peu à une véritable amnésie, notamment de l'histoire de la constitution de la population du bassin.

La population de ce territoire est d'origine immigrée à près de 80%, que cette immigration vienne de l'étranger (Pologne, Italie, Portugal, Espagne, Algérie, Maroc, Turquie) ou du reste de la France. Elle est arrivée en deux grandes vagues, l'une avec la première industrialisation de la zone à partir de 1880, l'autre avec la reconstruction et le passage à une économie fordiste après 1945. Elle a été logée par le patronat dans des cités à proximité des mines et des usines (l'essentiel de la main d'oeuvre résidait à moins de 10km de son lieu de travail) et en appendice des bourgs ruraux qui structuraient le paysage, sans création d'un nouveau paysage spécifiquement urbain. Malgré la forte densité démographique l'impression du passant est plutôt celle d'une continuité de l'habitat certes, mais d'une absence des signes caractéristiques de l'urbain tels que rues, places, continuité de commerces etc... La végétation est toujours présente, cultivée, ou non. Le paysage donne une impression plutôt chaotique, sauf petites zones aménagées assez rares. Chaque usine disposait de son ensemble de cités, et le tout donne une impression relativement uniforme, malgré la dispersion réelle des centres de décision. C'est le savoir-faire des maçons locaux, ou immigrés, qui a donné son homogénéité à l'ensemble.

Le bassin sidérurgique malgré sa forte densité est typiquement un territoire au fonctionnement rural en apparence, avec son chapelet de petits bourgs ruraux, et au fonctionnement urbain dans la réalité puisque l'écrasante majorité de la population y exerce un métier urbain et y développe une mobilité et des pratiques de loisirs typiquement urbaines, telle la fréquentation des centres commerciaux. On peut y voir un développement métropolitain lié à l'extension de Metz, comme dans la plupart des grandes villes françaises. Cependant le fait que la densité démographique soit supérieure à celle de Metz montre qu'il s'agit d'un fait urbain, ayant sa centralité propre. Cette centralité d'ordre historique est la forte concentration d'une main d'oeuvre d'origine étrangère au pays sur un territoire restreint peu à peu équipé pour répondre aux besoins de vie de cette main d'oeuvre. Ces besoins de vie ont d'ailleurs été longtemps laissés par le patronat à un niveau relativement limité, ce qui explique qu'il ait été pour lui plus économique de continuer d'y satisfaire par des préretraites, plutôt que d'organiser une réelle reconversion et un transfert de la main d'oeuvre vers de nouvelles destinations. Et c'est cette absence de perspective industrielle, sur place, ou au sein des mêmes groupes, qui a conduit la population à organiser sa propre reconversion à la consommation, et à la recherche d'emplois au delà des frontières.

L'absence de perspective industrielle pour le bassin a contribué à produire les éléments déterminants du nouveau paysage urbain, et à le renaturaliser. En effet les terrains laissés vides par le déménagement des usines ont été mis en jachère urbaine, en attente de nouvelles affectations, et «préverdis», c'est à dire plantés

d'arbres avec l'idée qu'à défaut de nouvel usage industriel ou autre susceptible de valoriser le terrain, il ne se dévalorisera pas en étant ramené à un état pseudo-naturel. C'est ainsi que la désindustrialisation s'est accompagnée d'une renaturation du paysage dans les espaces désertés par l'industrie. Par contre dans les espaces en voie de densification urbaine, les règlements de lotissement ont entraîné un polissage des plantations, une uniformisation des essences par rapport aux anciens jardins des cités ouvrières, qui n'a rien de naturel, et qui souligne l'impression de densité générale. Une même intention, la valorisation par la verdure, se traduit donc par des effets chaotiques au niveau de l'ensemble parce qu'elle est pensée de manière éclatée selon les contextes.

Une ville de la mobilité

Les restructurations industrielles successives ont fait passer la distance domicile travail de 11km en 1967 à 17km en 1979 et plus aujourd'hui. La moitié de ces déplacements s'effectuent en véhicules personnels, les autres par les réseaux de bus locaux négociés avec l'entreprise aux horaires adéquats. Le système de la carte d'abonnement au même prix pour tous remboursée à 50% par l'entreprise a été généralisé sur l'ensemble du bassin dès 1962, pour éviter les problèmes entre les anciens qui payaient à un tarif et les nouveaux qui payaient moins, pour encourager leur mutation. De ce fait le bassin est organisé comme un bassin de mobilité iso-coût, où la carte de travail paie de plus les transports de loisirs. C'est l'ancêtre de la carte orange de l'Ile de France.

Malgré les distances accrues le temps parcouru pour se rendre au travail reste inférieur à 30 minutes en moyenne, qui paraît un seuil psychologique important. Un réseau de transports urbains performants en milieu périurbain également s'est rodé dans le bassin. Les plans de transport faits lors des restructurations ont prévu très concrètement comment les travailleurs vont être transportés de leur lieu d'habitat à leur nouveau lieu d'emploi. Grâce à l'amélioration des transports le lieu d'habitat n'est pas remis en question, et va faire référence en cas de préretraite.

Cette amélioration des transports est notamment due à l'investissement de l'État, dont c'est la principale offre de développement à cette région pendant de longues années. Dès 1955 et la fin de la reconstruction, l'État met en place de premières institutions de développement régional qui associent les acteurs économiques à la programmation des crédits nationaux. Dans le cas du bassin minier et du bassin sidérurgique, ces acteurs, le patronat, s'inquiètent essentiellement de l'évacuation de leurs produits, et de l'arrivée éventuelle de nouvelles matières premières, d'où la revendication de canalisation de la Moselle.

L'État a pour principale préoccupation de lutter contre la concentration des activités tertiaires à Paris, et de créer des métropoles d'équilibre, qui aient un niveau de population, et d'équipement, suffisant pour jouer un rôle de référence également dans les relations économiques internationales avec les pays limitrophes. Ni Metz, ni Nancy, ne semblent répondre aux conditions nécessaires pour constituer une métropole d'équilibre. Et donc l'État décide que cette métropole sera le binôme Metz-Nancy, et que les infrastructures de transport se développeront de manière à le constituer en noeud de relations avec la capitale, avec les pays limitrophes (Allemagne, Luxembourg).

C'est ainsi qu'à partir du début des années 1970 les études se multiplient pour doter la Lorraine d'un plan de transports rapides qui en feraient une métropole ferroviaire et routière. La société Matra par exemple se propose d'inaugurer là des trains légers qui permettraient de se déplacer au sein du bassin sidérurgique et vers les deux pôles de la métropole régionale à des vitesses et des fréquences attractives. Le problème c'est qu'il faut financer l'investissement dans une telle mobilité et que l'État n'a pas l'intention de le faire, pas plus que les industriels qui sont en train de fermer leurs installations ou de programmer leur fermeture et de se désengager du bassin.

L'investissement le plus visible, et le plus utilisé, est celui qui est fait dans la route: l'autoroute Nancy, Metz, Thionville, Luxembourg qui suit le sillon mosellan, est devenue pour les habitants un véritable boulevard urbain, par lequel grâce aux nombreuses bretelles de raccordement, on peut aller rapidement dans les vallées, que ce soit dans les derniers sites sidérurgiques qui restent ou dans les grandes surfaces et les magasins de bricolage ou les zones de loisirs qui les ont remplacés. Le sidérurgiste est devenu un conducteur automobile, fier d'ailleurs d'utiliser un produit dérivé d'une industrie qui existe toujours, même si elle a été largement déplacée.

Un réseau de transports en commun dense et bien cadencé est indispensable au développement universitaire et technopolitain, même si une majorité d'étudiants utilisent la voiture individuelle. Le réseau de transports en commun, comme le réseau de voirie rapide, et l'état du réseau des dessertes secondaires et de raccordement, joue un rôle fondamental dans l'affirmation régionale des capacités de développement local. De ce point de vue la situation du bassin sidérurgique où tout le réseau de transport est fait pour attirer sur des axes qui envoient vers le Luxembourg ou vers Nancy, en négligeant d'améliorer l'irrigation locale, retarde sur les aspirations de la population et les besoins d'établissement de la nouvelle génération. Si elle permet la circulation et la mobilité d'une population plus âgée qui a la connaissance du bassin par ses anciens lieux de travail, elle concentre la mobilité des plus jeunes sur le sillon mosellan, axe autour duquel se développent les activités qui visent leur public plus particulièrement, et elle aboutit à saturer cet axe dangereusement.

L'espace de la maison et du bricolage

L'installation de la SOLLAC en 1954 a été l'occasion de la mise en place d'une nouvelle gestion du logement. Au lieu de loger tous les travailleurs dans des immeubles situés à proximité des usines comme dans le cas de De Wendel et des anciennes compagnies minières et sidérurgiques, la nouvelle entreprise a préféré utiliser toutes les possibilités offertes par le partenariat avec le secteur public. Des sociétés immobilières et une société anonyme d'HLM ont été créées pour construire et gérer les cités «Sollac», établies presque toujours sur des communes différentes de celle où s'établissait l'entreprise. C'est ainsi qu'une cité de 756 logements HLM a été construite à Saint Nicolas en Forêt, plusieurs cités pour un total de 1774 logements à Guénange, plusieurs cités pour un total de 1127 logements à Thionville, ainsi que des logements pour 1140 célibataires, 817 logements pour des familles et 855 logements de célibataires à Florange, une cité de 438 logements de famille et 272 logements de célibataires à Fameck, une cité pour 1782 familles à Uckange, une cité pour 320 familles à Yutz. Mais en l'absence de structures intercommunales, cette différence entre lieux d'accueil de la main d'œuvre et siège social de l'usine et de ses établissements n'a pas permis le développement d'équipements sociaux et culturels à la mesure de la population regroupée. Avec la crise de la sidérurgie

et la perte de sa fonctionnalité directe, cet habitat est devenu rapidement obsolète, et s'est spécialisé dans l'accueil des personnes incapables de se loger dans le parc privé du fait de leurs faibles ou instables revenus. Ces cités sont devenues tout à la fois un espace d'accueil pour les nouveaux arrivants peu argentés, ou pour les jeunes en première phase de décohabitation, et un espace fui par les ménages disposant des ressources morales et financières indispensables pour accéder à la propriété : constitution d'un couple légitime, travail salarié des deux conjoints. Loin d'être une perspective difficile à atteindre la propriété privée s'est présentée à partir de 1977 comme la nouvelle norme du rapport au logement : déduction fiscale, solvabilisation par l'APL pour les couples les plus mal rémunérés (et aides aux promoteurs en cas de reconversion industrielle). Toutes les mesures légales ont contribué à présenter l'accession à la propriété comme le nouveau statut proposé aux bons élèves du locatif social. Ainsi a été établie une forte division sociale entre les habitants : ceux qui accèdent à la propriété le font par une démarche dont ceux qui restent locataires sont jugés incapables. Il en résulte une hiérarchisation au sein des habitants entre couples salariés et célibataires abonnés au CDD et aux emplois aidés, matérialisée par l'existence de deux parcs immobiliers distincts, celui des pavillons en accession à la propriété et celui des immeubles en locatif social. L'opposition sociale générale entre ces deux types de parcs est ici exacerbée.

Les salaires de la sidérurgie, notamment dans la période de surchauffe qui a précédé la crise, ont permis d'accéder à la propriété dans des lotissements créés dans les mêmes communes ou dans des communes proches ce qui permettaient de rester proche de son emploi, tout en continuant de fréquenter les mêmes services. Un nouveau modèle de proximité s'est créé, lié plutôt aux services, et notamment aux services informels qu'on peut se rendre au sein de la famille, qu'à l'emploi à l'avenir incertain. La vie s'est recrée sur une nouvelle base : le logement, comme lieu de décision des différents modes de valorisation du temps utilisables, mais aussi comme lieu d'investissement du temps. La réduction du temps de travail peut augmenter cette tendance à la valorisation du capital immobilier emprunté. Si le couple reste en place toute la durée du prêt, le bénéfice est pour lui ; s'il se sépare c'est le cortège des démarches auprès de tous les fonds d'aide aux endettés qui commence, et la certitude de perdre la jouissance du bien convoité qui s'affirme.

A partir de la fin des années 60 jusqu'à la fin des années 70 ce sont près de 5000 logements individuels qui sont construits chaque année en Moselle, dont une part importante dans le bassin sidérurgique, et ce tout au long de la période de mise en place des plans sociaux successifs. Après les heures supplémentaires de la sidérurgie et la rémunération des astreintes du travail posté, c'est le travail des femmes qui va apporter l'appoint nécessaire à la souscription des emprunts à long terme permettant l'acquisition d'un pavillon. Puis le travail frontalier a pris la relève : les nouveaux accédants à la propriété sont relativement jeunes comme les travailleurs frontaliers. Les préretraites ont permis aux plus âgés de rester autonomes, de ne pas dépendre financièrement de leurs enfants et même de les aider à constituer leur apport personnel. Elles permettent aussi en libérant du souci de travailler de donner des coups de main aux enfants pour la garde des plus jeunes, ou pour le bricolage et les finitions du pavillon. Tous les pavillonnaires que nous avons interrogés ont dit être aidés par leurs parents. Or d'après nos estimations les préretraités ont un niveau de revenu un peu supérieur à la moyenne régionale.

En revendant leurs logements à leurs occupants les entreprises sidérurgiques ont contribué également à valider ce nouveau mode de vie centré autour de l'habitat et de l'amélioration de la maison. Le travailleur au chômage ou en préretraite n'est plus mobilisé pour produire à l'usine, mais pour produire chez lui le

complément de travail qui lui permettra de jouir de l'accession à la propriété dans les meilleures conditions. Son travail n'est plus appliqué à valoriser le capital de l'entreprise, mais son propre capital rentier, la maison. Le choix de l'emplacement de celle-ci en fonction certes de la valeur d'usage mais aussi de la réputation des communes où on s'implante, permet de transformer d'emblée le capital investi en capital rentier, jouissant des différences entre lieux d'implantation. Chaque couple de pavillonnaire est pris dans une logique de distinction sociale, de calcul de la meilleure rentabilisation possible de son investissement.

La carte de l'évolution de la population de 1990 à 1999 est de ce point de vue particulièrement éloquent : à côté des communes en déclin, qui sont les grandes communes de l'habitat sidérurgique, d'autres communes se sont développées, de manière suffisamment proche pour pouvoir utiliser les équipements collectifs des premières ; ce sont les communes où se sont construits les nouveaux lotissements. La carte des densités montre clairement que les communes stagnantes ou en déclin sont les plus denses. La carte de l'évolution du peuplement montre à leur proximité des communes peu denses à la croissance rapide: ce sont les communes où se sont installés les lotissements. On note que dans le bassin sidérurgique la plupart des lotissements en cours de construction sont des initiatives privées, des partenariats entre banques, constructeurs immobiliers et propriétaires fonciers. Les lotissements communaux qui avaient caractérisé la première période de développement de l'accession à la propriété privée dans le bassin sidérurgique ne semblent plus d'actualité. Les statistiques de la Direction départementale de l'Équipement ne prennent en compte que la construction pavillonnaire par lotissement d'au moins dix lots, et ne rendent donc pas compte de l'important «mitage» qui s'est développé en utilisant des terrains jusqu'à lors non construits (jardins de cités ouvrières, comme à Hagondange, ou espaces constructibles dans les centres villes pour des maisons ou des copropriétés suivant la valeur du foncier dans la commune concernée). Le candidat à la propriété a donc le choix pour se localiser entre diverses possibilités, et même pour le même prix, il peut préférer un terrain relativement périphérique et peu cher où il se fera construire le pavillon de ses rêves, ou au contraire se rapprocher de l'urbanisation existante pour bénéficier des services collectifs et accepter de payer un prix un peu plus élevé en choisissant un modèle dispendieux, ou en prenant à sa charge de nombreuses finitions. A l'intérieur d'une fourchette de prix relativement semblables, et dans un éventail de revenus assez proches une multitude de comportements différents sont également possibles en référence au modèle commun de l'accession à la propriété d'un pavillon.

L'accession à la propriété est donc une opportunité ouverte à tous ceux qui travaillent à deux de manière stable. Elle discrimine fortement par contre les célibataires et tous ceux qui travaillent de manière précaire, donc par exemple les travailleurs d'origine étrangère appelés à intervenir ponctuellement dans les usines pendant la phase de fermeture ou de décroissance organisée des effectifs. L'accumulation de l'apport personnel et surtout le bricolage pour limiter le coût des finitions, exigent un couple uni et constitué en unité minimale de coopération économique tout autant que les traites calculées à partir de la somme de deux salaires.

La mobilisation des travailleurs dans l'achat et la finition de la maison, la constitution d'une nouvelle discipline du travail centrée sur le travail domestique, est à l'origine d'un développement intensif de surfaces de vente de matériel de bricolage, qui ont trouvé dans les friches de l'industrie sidérurgique des opportunités foncières pour se développer. Là où on allait travailler avant, on va dorénavant acheter les

outils et les matériaux nécessaires pour travailler chez soi. Certes il s'agit d'un travail pour soi, mais tout aussi contraint par les modes d'emploi et les lignes de produit que le précédent ; la charge psychologique est même souvent supérieure car le travail doit s'effectuer seul, dans l'incertitude sur la capacité à y arriver, sans les conseils des collègues et des régleurs, et avec la certitude que les conséquences négatives ne seront que pour soi. C'est ainsi que des pratiques de solidarité minimales se sont développées au sein de notre association pour des coups de main rémunérés ou non qui diminuent le stress de ce travail immobilier domestique.

L'émergence du consommateur-producteur

Le bassin sidérurgique peut être vu comme un archipel de lotissements dispersés autour des deux grandes communes centrales de Metz et Thionville, où se développe le seul habitat collectif important en propriété privée de la région, tandis qu'un habitat collectif social troue le paysage de temps en temps, dans les anciennes communes sidérurgiques, et demande donc des mesures de gestion spécifique. Dans cette vision polarisée, les services sont concentrés dans les quelques pôles et sont de nature administrative et culturelle ; un réseau de voiries rapides rend facilement accessible les centres depuis l'ensemble du bassin. La valorisation du bassin est limitée à la population économiquement capable d'y participer, même avec quelque soutien. Cette valorisation immobilière de type résidentiel mobilise essentiellement la capacité d'investissement dans la maison et dans la perpétuation du rapport social de couple. Devant l'absence de perspectives offertes par la sidérurgie, ainsi que par le Conseil régional occupé essentiellement à faire venir des investissements étrangers pour poursuivre l'emploi d'une main d'œuvre supposée peu qualifiée, de nombreux habitants se sont apparemment résignés à cette perspective de valorisation immobilière conjugale.

Cependant le développement des activités économiques qui caractérise la ville émergente, notamment les centres commerciaux et les cinémas multiplexes, témoigne d'une autre vision du bassin sidérurgique et de l'urbanisation actuelle. L'ensemble des habitants y sont considérés sans dichotomie comme des consommateurs individuels ou des clients, susceptibles dans la diversité de leurs choix, de fréquenter un même lieu de services.

Et la question se pose alors de valoriser cette diversité au lieu de l'ignorer.

Une des expressions de la diversité de la population, outre la localisation, et le choix du modèle de référence, tient à une pratique qui vient sans doute d'un désir d'économies, et qui se traduit par de nombreuses heures de travail gratuit. Mais cette pratique ouvre à de multiples possibilités : l'exécution d'un certain nombre de finitions par l'accédant lui-même, pratique d'autovalorisation de l'habitat qui est également transférable dans l'habitat collectif, mais où elle doit se cantonner à l'intérieur du logement, s'invisibiliser, alors que dans le pavillon on va pouvoir jouer au contraire la petite originalité tenue sur la façade, qui fait la preuve qu'on sait tout à la fois se conformer au règlement de copropriété, tout en imprimant dans ce cadre sa propre marque. Il est sûr que dans l'habitat collectif de telles pratiques qui se développent dans l'habitat individuel au jour le jour, et dans le respect du règlement, ne peuvent être rendues possibles sans transgression, revendication, négociation.

Les habitants se font entrepreneurs, ce qui explique le fort développement des magasins de bricolage dans le bassin sidérurgique. Pratiquement tous les travaux de second œuvre font l'objet de vente de matériel approprié et de notices pour les diffuser. Les savoir-faire acquis dans l'entreprise ou dans les formations techniques pour les plus jeunes permettent de se saisir de ce matériel et d'économiser jusqu'à 20% du coût d'un pavillon clef en main, ou vu à l'inverse de valoriser de +20% le pavillon acheté sur catalogue prêt à finir. Cette valorisation peu visible à l'extérieur mais suffisamment pour se distinguer, se déploie au fil du temps à l'intérieur pour les visiteurs. Elle s'exprimera surtout au moment de la revente du pavillon, alors qu'elle reste acquise à la société propriétaire dans le cas du locataire. Autre raison de préférer le pavillon et la propriété individuelle.

Alors que les subventions publiques et les déductions fiscales avaient accompagné le développement de la sidérurgie, elles accompagnent maintenant le développement de l'immobilier et confient à des couples aux revenus juste au dessus de la moyenne un petit capital à valoriser ; cela semble moins risqué d'un point de vue strictement économique que d'accompagner la création d'entreprises. Il n'est pas sûr que socialement ce soit aussi peu risqué : les populations laissées pour compte d'un tel développement reçoivent certes des aides aussi, mais qui permettent juste de maintenir leur situation en l'état, et non de développer des formes originales de participation au mode de vie urbain, fondé sur la mobilité, l'apprentissage collectif, l'autonomie.

Le mode d'accumulation organisé autour de la consommation a des effets immédiats sur le territoire et la ville. Il tend à les structurer selon ses exigences de mobilité, à organiser des relations d'équivalence entre tous ses consommateurs et des hiérarchies fondées non sur la proximité ou la qualification, mais sur le niveau de dépenses. Ses rayons d'action (les zones de chalandises) se superposent à l'espace existant et représentent des flux plus déterritorialisés que ceux des entreprises car mobilisant plus loin, en véhiculant non seulement des « consommateurs », mais aussi des désirs et des opinions, des goûts.

Les grandes surfaces travaillent leur public et leur marché pour chaque produit. Elles visent non pas le consommateur en général, mais la « multitude » des publics qui habitent le territoire, c'est-à-dire la diversité des micro-comportements et de micro-conversations qui vont conduire vers elles. Il leur faut former l'opinion publique par des stratégies de marketing, de publicité, de prix et d'occasion. Dans le magasin de bricolage notamment se confrontent des stratégies de valorisation différentes, animées de logiques et de savoir faire hétérogènes. D'une part la valorisation et l'investissement en « argent » et en « travail » par les habitants du territoire dans un bien (la maison) qui mobilise des ressources relationnelles, humaines, financières et matérielles. Et, d'autre part, une valorisation commerciale des instruments de bricolage qui agit selon les lois du marketing.

Le bricolage au sens de l'improvisation adaptative est aussi la forme générale selon laquelle se construit le territoire et la vie. A l'intérieur d'un espace dessiné par les activités industrielles, par les normes sociales, par l'intervention des institutions, les habitants bricolent continuellement des solutions qui ne sont prévues par aucune législation, ni par les habitudes inculquées dans le milieu de travail, mais qui utilisent les normes et les habitudes créées par elles.

En profitant des conditions avantageuses de vente les ouvriers se sont portés acquéreurs de leurs logements et y ont investi de l'argent et du travail selon une logique spécifique.

Les ouvriers et leurs familles ont mobilisé le savoir faire acquis en usine et l'étroit réseau des relations sociales tissé dans la coopération productive et la vie associative, pour occuper le temps «libre», dégagé par les retraites et les préretraites, à l'amélioration des logements, les leurs et ceux des amis.

Des équipes «informelles» très structurées par amitiés d'usine ou d'association et très spécialisées se sont mises en place, en regroupant tous les corps de métiers nécessaires à ce type d'activité.

Ces équipes s'articulent autour des compétences acquises dans le travail industriel ou des facilités de chacun à mettre à disposition des informations sur les prix et les fournisseurs, du matériel technique, des moyens de transport ou encore une capacité à pouvoir négocier les prix grâce à ses relations professionnelles. Vouloir s'entraider fait partie de la culture de solidarité développée dans le travail d'usine. Où, ailleurs, on appelle le plombier, le garagiste ou le carreleur trouvés dans l'annuaire, ici on mobilise un réseaux de relations.

Cela explique le nombre important des personnes faisant construire une maison en état de futur achèvement, et acquérant des maisons plus vastes et plus chères que ce que leurs revenus leur permettrait normalement..

La mise en attente d'un travail salarié par le chômage, l'émergence d'un temps «libre» à investir chez les préretraités, ont créé chez les habitants de la zone des conditions subjectives et objectives nouvelles, sur lesquelles s'est greffée la stratégie des centre commerciaux.

L'essor national des grandes surfaces est accentué ici par l'émergence de «ce type particulier de travail non salarié» qu'on fait pour le plaisir, pour les amis mais aussi par souci d'économie dans une situation de crise où on veut au moins ne pas perdre sur le plan du cadre de vie. Les enseignes se battent entre elles non seulement sur les prix dont la comparaison est le premier travail du consommateur (chez les femmes dénicher le meilleur rapport qualité prix, en passant de centre commercial à centre commercial, est devenu un véritable hobby), mais elles mettent aussi en avant la stratégie du «vous pouvez le faire vous même», diffusant modes d'emploi et en mettant en place une série de services adéquats (par exemple de découpage à la demande) à la non-professionnalité des particuliers. Elles opèrent une véritable «incitation» à la «self-production», à l'auto-production en conjuguant une politique des prix et des services à la clientèle, et organisant une quasi politique de formation à l'américaine «learning by doing».

Il s'agit de permettre aux amateurs de réaliser ce que leur niveau de revenu ne leur aurait jamais permis de commander à des professionnels lorsqu'ils étaient salariés. Il s'agit de leur faire jouir de leur oisiveté sur le mode d'un nouveau type de «travail acharné» pour reprendre la devise de Wendel gravée sur l'école d'Hagondange. Ceci est analysé particulièrement dans les deux pièces de J. P. Wenzel «Loin d'Hagondange» et «Faire bleu» qui semblent faire du «travail acharné», une maladie mentale caractéristique du sidérurgiste. Par «travail acharné» il faut entendre ici volonté d'y arriver et de s'en donner les moyens : lecture des notices, consultation des modes d'emploi, apprentissage par essai et erreur que permet le fait d'avoir le temps.

La société postindustrielle crée de plus en plus de temps «disponible». La télévision, la consommation, les loisirs essaient de capturer ce temps et de le valoriser et rivalisent entre elles pour se l'approprier. Dans la ville émergente, à côté des centres commerciaux, sont en train de se constituer, depuis quelques temps, des attracteurs du «temps disponible», qui organisent son exploitation et sa monétarisation.

Quatre sites touristiques principaux se trouvent à proximité du centre de Talange-Hauconcourt, qui est le plus grand nœud autoroutier de ce territoire :

- la station thermale d'Amnéville,
- le casino dont la zone de chalandise est d'environ 60 kilomètres et plus,
- le Zoo dont 27,75 % des visiteurs sont gens qui ne résident pas en Lorraine,
- Walibi Schtroumpf dont 24,29 % des visiteurs ne résident pas en Lorraine,
- le Kinépolis.

Toute attraction touristique ou de divertissement doit s'intégrer dans la nouvelle dimension de la ville émergente, qui consiste à s'étendre au delà d'elle même, à attirer des visiteurs. La stratégie des promoteurs de salles multiplex est symptomatique de la nouvelle configuration de la ville émergente, et des comportements de ses habitants. Selon Christian Nollens (Directeur commercial du groupe Kinépolis) le cinéma ne peut plus être un cinéma de quartier ou de la ville, mais de tout le bassin de vie. Le consommateur ne vit plus à côté du cinéma, mais il est mobile et prêt à se déplacer (80% des spectateurs se déplacent en voiture). Plus le système de déplacement est performant plus les implantations nouvelles ont du succès. L'implantation des cinémas n'a pas beaucoup évolué pendant 80 ans. Ce n'est que depuis 20 ans qu'il y a un nouveau courant provoqué par la concurrence avec les supports de vision domestique (vidéos, télévision). Le projet de Kinépolis n'est pas seulement de créer un multiplex, mais un centre de loisirs, car «le cinéma s'inscrit dans une démarche moderne de loisirs». Le cinéma n'est pas un projet achevé, mais en évolution continue et en synergie avec les autres loisirs (le centre de loisirs), avec les activités qui appellent au dehors de la maison.

Si vous circulez en voiture dans le bassin sidérurgique avec, entre les mains, un plan des anciens emplacements industriels, vous serez surpris par le fait qu'ils sont devenus, très souvent, d'une part, les emplacements de supermarchés et des hypermarchés et d'autre part des emplacements des parcs de loisirs. Et que les mêmes voies d'accès qui autrefois conduisaient les ouvriers à la production, conduisent, aujourd'hui les consommateurs à la consommation.

La substitution de lieux de consommation à des lieux de production est un symptôme d'un nouveau régime d'accumulation. De la même manière que ce territoire représentait de façon presque caricaturale le mode d'accumulation fordiste, avec des usines, des cités pour les travailleurs et des infrastructures pour la reproduction du capital et de la force de travail, il nous montre, aujourd'hui, avec des traits tout aussi caricaturaux, un nouveau régime d'accumulation fondé sur le primat de la consommation.

La constitution d'un bassin de travail potentiel

Quatre nouvelles attitudes de la population concourent à constituer un bassin de travail potentiel, une région où la capacité productive dépasse très nettement les potentialités d'actualisation offertes par les entreprises : l'investissement massif dans la formation des jeunes, la mise au travail salarié des femmes, la recherche de travail de l'autre côté des frontières, le départ en préretraites avec un niveau de rémunération convenable. Par travail potentiel nous comprenons toute forme d'activité (intellectuelle, affective, sociale) qui produit des relations sociales, qui est recherchée pour les relations sociales qu'elle produit, quelle que soit la rémunération qu'elle procure. La crise récente du bassin sidérurgique a contribué à déconnecter relativement la rémunération de l'activité.

L'entrée en masse des femmes sur le marché du travail n'est pas seulement un phénomène quantitatif, puisqu'elle change les formes d'organisation du travail en bouleversant le rapport entre vie et temps de travail. Elle amène, à la différence du travail des hommes, les questions de vie quotidienne, les nécessités de la reproduction, à l'intérieur de la coopération productive.

Il faut non seulement restructurer la journée de travail, mais aussi les services, qui ne peuvent plus calquer leurs horaires sur ceux du travail productif comme par le passé.

L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail établit une liaison directe entre travail et école, travail et santé, travail et temps.

Les répercussions pour la structuration du territoire sont très importantes, puisque ces sont les mobilités territoriales, les horaires d'ouvertures des services etc., qui ne peuvent plus être organisés selon les rythmes de la journée de travail fordiste. Les femmes contribuent à introduire une pluralité de temporalités à prendre en compte simultanément au lieu de les maintenir séparés grâce à la division sexuelle du travail.

Dans le phénomène de l'augmentation de la scolarisation, notamment générale, le rôle des femmes est très important. Lorsqu'on parle de la volonté de la famille de prolonger la durée de formation des jeunes, il faut prendre en considération également la volonté des femmes de s'investir dans la formation et le savoir, la volonté des mères de donner plus d'autonomie à leurs filles.

Parmi les nouvelles sources de revenus du bassin sidérurgique, le travail transfrontalier occupe une place chaque jour plus importante. Selon des données de l'Insee de décembre 1999 l'emploi de l'autre côté de la frontière offre aux résidents lorrains un total de 64.600 emplois. Ces emplois sont ou très qualifiés pour une minorité, ou au contraire au bas de l'échelle pour de nombreux lorrains, dont notamment des femmes qui font les ménages dans les bureaux. Cette nouvelle réalité du travail transfrontalier, avec des mouvements pendulaires quotidiens, montre bien que l'agglomération doit être envisagée maintenant à l'échelle de la région urbaine, ce en quoi consiste à notre avis le concept de «ville émergente».

Les trois quarts de ce travail transfrontalier sont assurés par des Mosellans, ce qui change notablement les conditions du développement urbain dans le département.

Le travail transfrontalier a commencé par intéresser les cantons et les communes les plus proches de la frontière, mais depuis quelques années, il intéresse aussi les cantons et les communes de tout le territoire du bassin sidérurgique.

Ce phénomène a contribué, de manière importante, à la stabilité démographique et sociale locale et à la dissociation croissante des lieux d'habitat et de travail qui caractérise la ville émergente.

Les préretraités de la sidérurgie, en choisissant de rester sur place alors qu'ils pouvaient toucher leurs préretraites n'importe où, ont beaucoup contribué à transformer la signification sociale du bassin sidérurgique, et ont constitué la nouvelle ville qu'on voit émerger progressivement, cette ville du loisir, de la culture, des dimensions relationnelles, du choix, de l'apprentissage collectif. Nous venons de voir que d'autres transformations au sein de la population sont également importantes en ce sens, mais la présence dans de nombreuses familles de personnes mûres disposant de revenus suffisants pour être autonomes, et de temps libre, a été déterminante pour suivre les devoirs des jeunes et les pousser vers la formation, pour accompagner la mise au travail des femmes par des solutions de garde sûres

et gratuites, pour accompagner le travail transfrontalier par un relais à la maison en cas de journées allongées par la durée des trajets. Les préretraités ont été de fait les accompagnateurs et les facilitateurs de toute cette transformation.

Ce qui caractérise aussi cette région c'est qu'elle a été constituée par l'immigration, d'origine italienne et polonaise d'abord, puis de l'ensemble de la France au moment de l'ouverture de la Sollac, puis du Maghreb au moment de la crise et de l'incertitude sur l'emploi. Des documents de la Sollac montre qu'au tout début du siècle le groupe des Italiens était plus important que celui des Français dans certaines usines. Cette immigration ne doit pas être vue simplement comme un mouvement du pays d'origine vers le pays d'accueil, avec éventuellement un retour, ou des retours épisodiques. Les familles migrantes ont essaimé dans le monde entier, avec des rameaux au Canada, en Argentine, dans d'autres pays d'immigration, et bien sûr au pays d'origine. A l'ère de la mondialisation, les familles d'origine immigrée sont aux premières loges pour percevoir ce que peut signifier la mondialisation, pas seulement comme domination économique, mais comme opportunité de communication. C'est la raison pour laquelle on voit fleurir dans les cités des paraboles qui permettent de se brancher sur les chaînes télévisées de son pays et de sa langue, et de savoir qu'on est en train de regarder la même émission que les autres membres de sa famille répartis dans le monde. Dans une copropriété ou un immeuble locatif collectif, grâce à la mixité ethnique chère à la république française on aboutit ainsi à un amoncellement de paraboles particulièrement disgracieux. Du fait des positions sociales qu'occupent les immigrés dans la main d'œuvre la densité des paraboles est d'autant plus importante que l'habitat est plus dévalorisé, et devient même un symptôme de cette dévalorisation.

Les flux internationaux qui traversent la région, du fait de cette dimension historique et toujours actuelle, restent opaques aux statistiques et aux institutions : les flux migratoires réels sont connus seulement par les gens qui les pratiquent, d'autant qu'avec la mise en place de l'Union européenne seuls les flux non européens deviennent recensables. Ces flux sont très importants et font circuler non seulement des hommes et des femmes, mais des marchandises et des informations, qui maintiennent la relation avec le pays dans un cadre sinon privé, du moins restreint aux relations amicales et communautaires. Il y a une sorte de vie publique bis sous la vie publique réelle, relativement pauvre par rapport à d'autres régions, et qui émerge à travers quelques manifestations culturelles comme le festival de film italien de Villerupt, ou le festival du film arabe de Fameck. Mais ces manifestations publiques sont plutôt le fait de minorités culturelles, alors que la vie quotidienne du bassin est faite d'un véritable tissage de l'ethnicité familiale et de la communauté républicaine acquise sur les lieux de travail, à l'école et dans les associations : il y a une double sociabilité qui s'alimente à ces deux sources, et qui constitue la solidité de cette société locale, sa capacité de résistance et de mutation.

La spécificité de ces flux de marchandises, d'hommes et d'information est de se faire selon les lois de la valorisation des communautés qui les pratiquent. L'émigration (comme d'autres études l'ont démontré) est, par définition, un phénomène collectif. Elle valorise, comme aucun autre phénomène social, le «capital social», faisant de la famille et des amis un réseau tendu sur le territoire mondial au profit de la stratégie de celui qui l'emprunte.

Sans le travail relationnel, le départ, l'accueil, la survie et la reproduction serait impossible.

La communauté italienne de Lorraine par exemple constitue ainsi un noeud dans un réseau de relations qui vont de l'Italie du sud au Canada et aux États Unis. En Italie il y a les familles d'origine et les gens qui habitent

en France ont quelque fois gardé la propriété de terrains «au pays». En Amérique, ou en Australie il y a des parents qui ont émigré là bas. Entre ces différents endroits, entre ces différentes cultures se nouent des liens et se produisent des échanges d'information, des biens et des hommes qui passent par la Lorraine et transforment le regard porté sur le territoire, jugé d'emblée à l'aune de la mondialisation, mais jugé aussi dans ses dimensions écologiques et sa dénaturation par des habitants qui gardent une part de leurs souvenirs et de leurs relations en milieu rural.

Cette géographie des flux doit être multipliée par le nombre de communautés étrangères présentes sur le territoire. Ces flux sont surtout des flux de solidarité et d'entraide qui se réactivent dans les moments de difficulté. La vision qu'ils peuvent donner alors des mutations en cours n'est pas forcément homogène à celle que les autorités locales tentent d'instituer. Ce décalage peut-être à l'origine de freinage, de malentendus, de résistances, faute que la véritable composition de la population ait été prise en compte.

A l'inverse l'ethnicité peut parfois être flattée de manière inadéquate, comme dans les semaines commerciales ethniques organisées par les supermarchés, où les produits vendus sont en fait originaires du pays d'accueil et non du pays d'origine, et montrent qu'il s'agit seulement de faire semblant. Pourtant tous les ans quatre ou cinq camions montent d'Italie au moment des tomates pour que les familles d'origine italienne puissent préparer la sauce tomate pour l'année qui suit.

Quand les flux migratoires proprement dits de travail s'arrêtent, ce sont les flux de voyage (vacances, visites au pays et à la famille) et les flux d'information qui persistent et augmentent.

Après la crise sidérurgique et la fermeture des usines, des ouvriers ont constitué une agence de voyage spécialisée dans les voyages pas chers dans les lieux touristiques italiens.

Ce travail, qui ne trouve pas à s'employer, donne parfois lieu à une création d'entreprise. Le créateur type d'entreprise de la «génération 1998» est un homme (75% de cas) et il a déjà travaillé avant de se lancer dans son projet, comme salarié et principalement dans des postes d'ouvrier ou d'employé. Il a souvent travaillé dans des structures de moins de 50 salariés et il utilise ses réseaux de relations établies avec les fournisseurs et les clients pour faciliter son démarrage (dans 30% de cas).

Le passage entre travail ouvrier et entreprise individuelle se fait assez facilement, car d'une part, les grandes entreprises n'embauchent plus comme autrefois et, d'autre part, de nouveaux besoins s'expriment dans le territoire que seules de toutes petites entreprises sont à même de satisfaire.

Plus de la moitié des créateurs affirment avoir commencé une activité indépendante par «goût de l'entreprise». Le chômage a été le ressort de la nouvelle activité seulement pour 7%. «Pour les autres, le chômage a davantage été vécu comme une opportunité leur donnant l'occasion de se lancer dans l'aventure de la création.»

Cette nouvelle génération d'entrepreneurs est donc d'origine ouvrière et fait de la crise du modèle industriel fordiste une opportunité, un challenge pour elle-même et pour la société. Elle ne vit pas la situation du chômage en victime, mais l'exploite en utilisant toutes les opportunités financières et d'aide à la création pour implanter une nouvelle activité.

La plupart des projets sont à l'initiative d'une seule personne (42%) et la moitié arrivent à concrétiser le projet avec l'aide de leur conjoint ou avec l'aide d'une autre personne de la famille.

Ce qui signifie que ces nouvelles professions sont une hybridation, tout à fait originale, de formes de travail ouvrier et de formes d'activité entrepreneuriales. Elles témoignent de la nouvelle mobilité et flexibilité de l'organisation du travail, et du passage du travail, au chômage, puis au travail indépendant.

Ces nouvelles formes d'activités utilisant peu d'outillage font de la maison une base d'appui tandis que le travail se réalise chez le client, donc dans des lieux dispersés et changeants.

L'hypothèse fondamentale, autour de laquelle s'organise notre travail est que la ville et le territoire métropolitain sont en train de devenir la véritable «usine» du post-fordisme, le lieu où s'agencent, «s'usinent», les compétences des habitants, que celles-ci soient mobilisées dans les entreprises ou dans l'entraide domestique et amicale. La socialisation de la production et du travail, trouve dans la ville sa territorialisation. Dans la ville et le territoire on peut trouver aussi la dislocation du concept d'«exploitation» qui s'accompagne, dans les conditions actuelles de l'organisation sociale de la production, de l'«exclusion», de la «ségrégation», de la pauvreté. Le problème social semble redevenir un problème urbain comme au début du capitalisme, mais selon des modalités inédites. La ville se transforme en bassin de travail, où les relations sociales, les «relations de services», les relations communicationnelles participent directement de la définition de la productivité sociale de l'ensemble d'une population qui n'est pas identique à sa partie directement productive. La ville et le territoire sont à la fois le lieu privilégié de la socialisation des savoirs, de la coopération, des formes de vie qui sont au cœur de la valorisation contemporaine et le siège des plus criantes inégalités. Le travail d'aménagement de la ville et du territoire, l'organisation de l'urbain doivent intégrer cette nouvelle dimension de la fracture sociale et des solutions apportées par la population ou par l'État pour y remédier quand les entreprises la produisent délibérément.

Le problème de la régulation et du pouvoir

C'est toujours à travers la généralisation de l'économie monétaire et du commerce que l'École de Chicago, en reprenant le travail «marxiste» sur la monnaie de Simmel, explique l'«intellectualisation» de l'habitant de ville, sa psychologie, ses attitudes, ses tendances et son comportement. Et c'est encore à travers l'extension de l'économie monétaire à des activités de plus en plus nombreuses (l'éducation et l'instruction) que l'École de Chicago rend compte du développement des relations spécifiquement urbaines, qui, en dépersonnalisant les relations sociales, ont, en même temps, considérablement accru la mobilité de l'homme moderne. Mobilité d'un individu ou d'une population qui ne se mesure pas seulement par les déplacements. La mobilité dépend aussi de la communication et de ses moyens d'expression. La communication et ses canaux de circulation font partie intégrante de la ville.

Dans les travaux de l'École de Chicago, on peut donc voir comment la logique capitaliste commence à socialiser et à subordonner l'ensemble des relations sociales, communicationnelles et «interpersonnelles» (toutes relations spécifiques de la ville), à travers la force déterritorialisante de l'économie monétaire. C'est précisément cette force déterritorialisante qui conduit à considérer que le bassin sidérurgique n'est plus rentable et ne doit plus être exploité.

Pour les chercheurs de Chicago, l'extension de l'organisation industrielle, fondée sur les relations «interpersonnelles», elles-mêmes définies par l'argent, s'est développée de pair avec une mobilité croissante de la population. Et c'est cette mobilité, aussi bien spatiale que communicative, de populations

qui se déploient dans la ville qu'il s'agit de réguler et contrôler, dans la mesure où la population mobile devient la principale ressource d'un pays quand ses ressources naturelles ne sont plus suffisamment rentables.

L'organisation de la ville est alors fondamentalement un problème de «contrôle social» des relations urbaines qui sous l'impulsion de l'économie monétaire ont perdu leur caractère traditionnel, devenant abstraites, dépersonnalisées et soumises à un changement continu. Contrôle de la mobilité à travers des politiques territoriales de ségrégation et des divisions communautaires et raciales, contrôle des subjectivités et de leurs valeurs à travers la gestion de l'«opinion publique», contrôle de la formation et de l'éducation de la population à travers les services. La gestion politique de la ville est directement liée au gouvernement de ces fonctions de reproduction et de contrôle.

Chez Foucault, contrairement à l'École de Chicago, c'est l'État qui est le sujet et l'acteur de ces processus. La gestion de la vie et le contrôle de la mobilité des populations ne sont pas assurées par l'économie monétaire (et ses automatismes), mais par des dispositifs étatiques spécifiques, qui se constituent en même temps que le développement de la puissance de l'État. Ce qui nous intéresse plus spécifiquement est le fait que l'État ne se contente pas de définir un cadre général de régulation à travers la législation (l'État législateur), mais qu'il intervient directement à travers l'administration, des procédures, dispositifs et des fonctionnaires qui opèrent à travers des normes singulières plutôt qu'à travers la généralité de la loi. Dans le cas du bassin sidérurgique l'installation de la Sollac et son utilisation systématique des aides de l'État pour l'investissement initial, pour le logement des travailleurs, pour la reconversion, apparaît symptomatique de cette nouvelle figure de l'État.

Dans la société, au contraire, se développe une série de technologies (appelées bio-pouvoir) qui ont comme objet la «population» dans son ensemble et comme finalité sa reproduction et son développement dans un «espace ouvert» (la ville et le territoire), c'est à dire un espace adéquat à de nombreux projets productifs différents. L'État, à travers son administration et ses fonctionnaires, prend en charge directement «la vie» des populations. Le bio-pouvoir est donc un ensemble des techniques de contrôle et de régulation qui gèrent les problèmes de natalité, de longévité, de santé publique, d'habitat, de la mobilité. Le bio-pouvoir vise l'équilibre de la reproduction sociale entre ressources et habitants, gère la mise en tableau de richesse et de leur circulation, prend en charge les vies et leur durée probable. Les équipements sont alors financés par la solidarité nationale (impôt), de même que les revenus de remplacement en cas de sortie temporaire du rapport de travail (sécurité sociale).

L'action de l'État dans le domaine du contrôle des populations a été un élément absolument indispensable au développement du capitalisme : «Celui-ci n'a pu être assuré qu'au prix de l'insertion des corps dans l'appareil de production et moyennant un ajustement des phénomènes de populations aux processus économiques».

Le bio-pouvoir organise donc l'ajustement de l'accumulation des hommes sur celle du capital, national et non local, l'articulation de la croissance des groupes humains sur l'expansion des forces productives. En général, on pourrait dire, que le bio-pouvoir est la forme de reproduction de la société, à l'intérieur de laquelle les aspects politico-administratifs s'ajoutent aux dimensions démographiques, afin que le gouvernement des villes et des nations puisse être saisi de manière unitaire en réunissant tout à la fois les développements «naturels» de la vie et sa reproduction, et les structures administratives qui la disciplinent (l'éducation, l'assistance, l'urbanisme, l'hygiène, la santé, les transports, la communication).

Le bassin sidérurgique à partir de l'installation de la Sollac, et plus encore avec l'intervention de la DATAR et de l'OREAM, a été un lieu d'expérimentation de la mise en place du biopouvoir, mais dans un contexte particulier de forte résistance du pouvoir disciplinaire détenu par le patronat traditionnel (de Wendel notamment), qui, par des opérations de restructurations financières successives, s'est débrouillé pour garder un contrôle technique sur l'appareil productif, au moins relatif, jusqu'à aujourd'hui.

L'autonomie qu'acquiert la population, tant par les relations économiques et culturelles informelles en son sein que par les institutions publiques qui valorisent la force de travail, se met à constituer une menace pour le capital et sa propre capacité de valorisation (partage de la valeur ajoutée par les accords collectifs de salaires). D'où l'entrée dans une nouvelle période et un nouvel espace de délocalisation de la production et de destruction de la qualification de la force de travail. C'est ce qu'on appelle «les plans sociaux».

A cette attaque l'État tente de répondre par une stabilisation territoriale de la population : développement de la maison individuelle, décentralisation du pouvoir d'équipement. Mais ce projet se heurte aux exigences monétaires du redéploiement du capital.

Ces tendances d'organisation de tous les éléments de «reproduction de la vie», qui trouvent dans la ville leur territorialisation et dans l'État l'acteur de leur régulation, ont été appelées fordisme par de nombreux chercheurs. Aussi bien dans la tradition américaine qu'européenne (et aux Usa bien avant l'Europe) c'est autour du «travail» et du rapport avec les organisations du mouvement ouvrier que ces fonctions de régulation sont organisées.

La mobilité des populations, leur santé, leur habitat, leur formation etc. ne sont plus unilatéralement commandés par le «contrôle social» du marché ou par la «régulation» de l'État, mais se transforment en terrain de lutte, de négociation, d'intégration et de développement. La ville et la «reproduction de la vie» sont investies par le conflit de classe. L'État et le marché reconnaissant que la seule manière d'intégrer la «classe ouvrière» dans le développement économique, est la négociation sur l'ensemble du salaire direct et indirect, et la constitution de la consommation, de la subjectivité populaire, en principal facteur du développement économique. C'est la révolution keynésienne.

Le modèle salarial est à la fois un terrain de lutte et de négociations et un puissant instrument d'intégration de relations productives et reproductives à l'intérieur de l'économie capitaliste. La santé des usines Ford dépend de l'achat de la voiture par les ouvriers. La voiture d'objet de luxe se transforme en objet pour tous, avec les exigences d'infrastructures que cela entraîne ainsi que les conséquences en termes d'étalement urbain, de loisirs, de transformation du modèle d'habitat que cela produit. Cette voiture de l'ouvrier fordiste va être de plus le principal véhicule de son passage à l'ère post-fordiste, celle de la main d'œuvre mobile.

C'est dans ce cadre que la régulation et le contrôle des populations se transforment en «service public». L'emprise de l'État sur la vie des gens ne fait qu'augmenter en multipliant et en élargissant les domaines de son intervention, mais désormais sur un terrain qui est défini par des relations de pouvoir qui ne sont pas unilatéralement déterminées par l'assujettissement et les techniques d'individuation. La sécurité sociale se stabilise sous la forme d'un contrat impliquant de la part des contractants (État, patronat et syndicats), l'acceptation universelle de la forme tayloriste de l'organisation du travail, de la forme fordiste de reproduction de la société, de la forme keynésienne de l'organisation de la politique économique. La production de masse tayloriste et la consommation de masse fordiste sont les modèles sur lesquels se façonnent à la fois la production de la ville, les relations urbaines et la «reproduction de la vie».

La ville connaît une importante «tertiarisation» des services qui ont pour finalité la production industrielle et sont organisés selon des méthodes de production «tayloristes». La ville et le territoire établissent un rapport à leurs «usagers-consommateurs calqué sur le modèle fordiste de la consommation de masse : standardisation et définition unilatérale de standards de consommation.

Depuis le début des années 70 ce modèle de production et de reproduction de la société organisée autour du travail et de la forme salariale est en crise. Le patronat, à travers ce qu'il appelle la refondation sociale, veut mettre fin à la séparation entre usine et société, entre production de la valeur et «reproduction de la vie», entre circulation du capital et production. Le patronat ne veut plus que la force de travail soit une ressource relativement autonome par rapport à son propre pouvoir d'organisation car elle devient la principale ressource, comme l'indique le néologisme «ressources humaines». C'est sur elle plus que sur le sol et les machines que le contrôle doit s'exercer.

La dissolution progressive, mais inéluctable, du modèle fordiste est due principalement à un développement de la relation de pouvoir, de l'élément subjectif que le fordisme voulait intégrer dans le modèle du salariat et de sa reproduction. Aux luttes ouvrières dans les usines contre les technologies disciplinaires du taylorisme, font écho les luttes contre les processus d'assujettissement et d'individuation étatiques, contre la technologie de contrôle et de régulation des populations (du bio-pouvoir). Et ces luttes se développent notamment dans la ville et le territoire et ont comme vis-à-vis les administrations et les services publics.

L'évolution des pratiques administratives dans la gestion du territoire et de la ville sont significatives d'une crise qui ne touche pas seulement les «produits» (santé, éducation, habitat, mobilité, transports etc.) et les comptabilités économiques et financières de l'État, mais des processus de redistribution du pouvoir et des «identités» dans la société.

Les «services» qui devaient intégrer la socialisation des relations et les rapports de pouvoir qui se développaient dans la ville et dans le territoire dans des formes compatibles avec le modèle salarial, deviennent un terrain d'éclosion de nouvelles formes de subjectivités qui se soustraient aussi bien aux assujettissements étatiques qu'aux processus de subjectivation du «salarial». Les luttes des femmes, par exemple, renversent les dispositifs de «reproduction de la vie» selon les finalités de la production et du salariat (contrôle de la natalité, gestion de la reproduction économique et affective de la force de travail, formation des enfants), en dispositifs d'affirmation des nouveaux besoins et des nouvelles subjectivités.

La crise des formes de contrôle et de redistribution du revenu (crise fiscale des villes) est parallèle à la crise des techniques disciplinaires qui organisaient la division du travail dans l'usine. Un double processus de lutte et de mobilité se met en marche sur le territoire (et la ville) et dans l'usine qui dessine de nouvelles formes de coopération et de nouvelles cartographies de savoirs et de capacités productives. La nouvelle nature de l'activité productive se définit au croisement de la «nouvelle nature du travail» qui s'est émancipé de la discipline de l'usine en devenant intellectuelle, immatérielle, affective et de la nouvelle nature de la relation sociale exprimée par la socialisation des éléments du Welfare (éducation, santé, habitat, assistance etc.).

Dans le post-fordisme le «service» tend à se transformer en «relation de service». Les «sujets» ne sont plus seulement des administrés comme dans la première phase de l'accumulation capitaliste, ni seulement des «usagers» comme dans le fordisme, mais des «co-producteurs». La «relation de service» est ainsi la forme

avec laquelle on essaie de capter la nouvelle socialisation des forces productives qui se constituent au delà de la séparation entre usine et société. et cela est vrai aussi bien dans l'économie de l'information, que dans la gestion de la ville et du territoire. D'où le rôle central que jouent les services publics dans la phase de transition pour former la population aux nouvelles dispositions mentales, aux nouveaux «habitus» requis. Un rôle auquel ces services ne sont pas préparés et doivent se reconverter dans la douleur en affrontant la fameuse violence des banlieues.

La relation de service est la forme sous laquelle la production post-fordiste s'affirme, car elle doit intégrer, capter, se subordonner non seulement le «travail», mais la richesse et la multiplicité de la coopération sociale. L'économie de l'information, «industrie d'avenir», s'organise exactement sur cette circulation de l'information et sur l'implication des publics. C'est dans la richesse des interrelations sociales que la production tend à devenir «relation de service», que ces relations se passent à l'usine, dans la ville, ou sur n'importe quel point du territoire, et quel qu'en soit l'objet.

Pourquoi cette formidable socialisation de la puissance de produire et de reproduire le monde se présente comme crise? Parce que paradoxalement la socialisation étatique des forces productives permet au patronat de tendre à rémunérer la main d'œuvre au prix plancher, sauf pour quelques fonctions de commandement et d'innovation agrégées au capital par le système des stocks options. La nature sociale de la coopération productive se montre négativement comme «exclusion», «ségrégation», pauvreté, sur le territoire et sur la ville. Et le problème social redevient un problème urbain.

La principale résistance de la population face à cette situation est l'investissement dans la maison, le «cocooning», qui met la force de travail privée, de consommation, à la disposition des firmes du bâtiment, de l'électroménager, du meuble, du bricolage, de l'automobile, de l'alimentation, etc. Un deuxième créneau de ce transfert de force productive est celui des loisirs et du tourisme que l'État soutient et incite à se développer encore davantage avec la loi sur les 35 heures.

L'émergence de la «co-production» (des services) est le phénomène qui a joué un rôle déterminant dans la crise de la souveraineté de l'État.

La co-production, en effet, ne peut pas être régulée ou gouvernée par les dispositifs égalitaires et universalistes de l'action administrative ou du marché. La co-production suppose un principe coopératif qui doit intégrer des forces sociales différentes en tant que différentes.

La co-production fonctionne-t-elle comme un dispositif positif de composition des différences selon des dynamiques immanentes ou se limite-t-elle à les contrôler, en les reproduisant comme inégalités, exclusion, différenciation ségrégative?

La gouvernance est-elle un dispositif de gestion des difficultés fiscales et administratives de l'État Nation, ou va-t-elle configurer un nouveau pouvoir constituant du territoire?

La «gouvernance» enregistre le fait que le territoire et la ville sont les lieux d'expression économique, politique et sociale, d'une multiplicité de sujets et d'institutions qui ne peuvent plus être assimilés à la logique de l'entreprise et de l'État.

La gouvernance se présente comme une recherche pratique d'amélioration du pouvoir de la société sur elle-même au niveau local, c'est à dire le plus souvent urbain. L'hypothèse de base c'est que cette amélioration sera apportée par un partenariat des municipalités avec d'autres acteurs sociaux locaux, en particulier entreprises et associations. Si l'État doit intervenir au niveau local, il le décidera en tant que membre, physiquement minoritaire, de tels partenariats, et non en tant que récipiendaire d'une demande dont la mise en forme nationale renforcerait les inégalités. Dans cette acception la gouvernance nous concerne directement, et exprime, dans d'autres termes, des interrogations que nous répétons depuis la mise en œuvre de la décentralisation et surtout depuis l'investissement collectif dans la politique de la ville.

Les habitants-consommateurs dans la gouvernance urbaine

La gouvernance se présente alors comme une médiation entre les niveaux territoriaux, entre le public et le privé, entre la richesse et la pauvreté, dans un contexte d'incertitude sur l'environnement socioéconomique et technique. Il s'agit d'agencer entre elle des tensions de façon à leur donner un centre de gravité compatible avec la conservation de la cohésion : du coup, la parole des intéressés, le sens qu'ils donnent à leurs comportements, sont aussi importants à connaître que l'évaluation quantitative de leurs besoins et de leurs comportements. La gouvernance apparaît alors comme une recherche de démocratie.

Le problème de la gouvernance urbaine a émergé après qu'ait été constatée l'impossibilité budgétaire des États centraux à assurer les fournitures des services urbains à l'ensemble du territoire sur les normes élaborées dans les premiers quartiers desservis, c'est-à-dire dans les quartiers centraux des grandes villes, notamment Paris.

La question des services c'est celle de lieux de parole pour les consommateurs et usagers, et notamment, de lieux de parole qui ne soient pas segmentés par services, et réduits à des discussions techniques, mais développés à l'échelle du territoire, transversalement aux différents services, impliquant leur coordination. Les élus locaux se considèrent les plus à même de représenter les consommateurs puisqu'ils représentent les habitants. Mais les élus actuels ont souvent été portés au pouvoir par le système fordiste en crise et sont plus portés à résister à la mutation qu'à l'accompagner, à fournir des équipements qu'à coproduire des services. Cependant l'exemple d'Amnéville montre que certains élus ont su repérer le déplacement de la sphère productive pertinente vers les loisirs et l'immatériel.

Au niveau national, experts et élus penchent pour un système de nomination de personnalités qualifiées par quartiers nommées par le maire sur présentation des associations, pour représenter les usagers. C'est privilégier la connaissance technique sur la productivité sociale issue de la vie collective elle-même. Le risque que les habitants fassent encore davantage sécession si leur parole n'est pas écoutée, et se retranchent dans leurs particularités communautaires, est important.

Le mode de régulation et de gouvernement fordiste a été mis en crise par deux mouvements : par le haut par l'internationalisation et la mondialisation de la production et des échanges et par le bas par la décomposition des classes sociales spécifiques à la production fordiste et la naissance d'une multiplicité des sujets sociaux

(les femmes, les étudiants, les chômeurs) qui ont des besoins et des comportements différenciés, y compris à l'intérieur de chacune des catégories dont aucune n'a de comportement vraiment homogène.

L'ancien territoire était gouverné par un contrat explicite et implicite de l'État, des patrons et des syndicats qui avaient une prise réelle sur les sujets qui agissaient sur le territoire.

Les trois acteurs principaux vivent une crise de légitimation et de capacité de maîtriser les changements en cours.

La sidérurgie qui a longtemps constitué la production structurante du territoire, ne s'est pas réduite seulement comme une peau de chagrin, elle s'est surtout internationalisée. Les centres de décision économique se sont donc déplacés du territoire national au niveau international et ils introduisent une «incertitude» constante sur le territoire. Ce ne sont pas seulement les syndicats qui sont relativement impuissants, mais aussi l'État.

Nous assistons aussi à un transfert de la fonction législative, du financement, et de la prise de décision vers le niveau européen. La souveraineté nationale est sérieusement ébranlée par la souveraineté européenne. Ce processus, entamé après la deuxième guerre mondiale, s'est accéléré pendant les derniers vingt ans et tend à s'amplifier. Les normes générales de consommation et de production, sont établies à Bruxelles.

Les syndicats, troisième acteur du compromis fordiste, ont perdu aussi leurs repères. Les centres de décision de la politique industrielle s'éloignent de leur possibilité d'action. Ils ne représentent plus tout le «travail», puisque les nouvelles formes de l'activité productive (précaires, chômeurs, indépendants etc.) leur échappent.

Pour reconstruire un mode de gouvernement et de production du territoire adapté à cette nouvelle situation nous assistons à un élargissement, encore timide, des procédures démocratiques, à des acteurs non institutionnels (entreprise, associations etc.) mais dans le cas de la Lorraine l'emprise des pouvoirs traditionnels rend ces avancées timides. La tendance est plutôt à la segmentation du paysage politique et à une résistance très forte à l'intégration de l'acteur usager-consommateur dans les sphères de décision.

Le cadre institutionnel n'est pas fixe, donné, mais à construire et à inventer à chaque fois. Il y a peut être, les conditions, la chance pour l'ouverture d'une période constitutionnelle du «gouvernement» du territoire. Pour l'instant nous constatons seulement des effets contradictoires et ambigus de cette crise du gouvernement du territoire.

Si, d'une part, le desserrement des monopoles privés et publics ouvre à plus de «liberté» et plus de «choix», il déchaîne sur le territoire une concurrence «institutionnelle».

Nous assistons à une différenciation des communes, à une variation des stratégies des collectivités locales dans la manière de rendre attractif le territoire pour les entreprises et les habitants.

Le rôle du maire et des hommes politiques, au lieu de s'affaiblir ou de se réduire, se transforme et peut occuper une place de plus en plus importante dans la vie locale. Le maire tend à se transformer en «entrepreneur politique». Il impulse des nouvelles formes de constitution du consensus et de formation de la volonté politique et de la demande sociale. Il se transforme en véritable promoteur du territoire, à travers une politique d'image dont les items sont la nature, l'histoire locale, la mémoire industrielle..

Cette concurrence locale si elle avive les énergies et incite à l'innovation, risque de fragmenter le territoire et ses forces, faute d'une véritable stratégie locale, à l'échelle de chaque région urbaine concernée.

L'initiative d'en bas, individuelle et collective pourrait elle aussi, trouver des espaces plus larges pour se développer, d'autant que la plupart des familles d'origine étrangère sont parties prenantes d'une diaspora mondialisée. Cette culture pourrait être davantage mobilisée dans la formation et la culture, y compris la culture de plantes des pays d'origine mais pour l'instant ce sont les investissements sur la maison, la cuisine et les voyages qui focalisent l'attention.

Il ne s'est pas encore dégagé un mode de gouvernement et des formes d'action collective qui puissent se reproduire et constituer une réponse vraiment efficace à la relation locale/globale qui s'est imposée. Les formes de participation proposées par l'État au niveau départemental ne tiennent pas compte de la spécificité territoriale du bassin, et ne font que fédérer des intérêts communaux sans dégager d'espaces significatifs intermédiaires sur lesquels pourraient s'élaborer des stratégies collectives.

Le bassin sidérurgique, depuis le début des années 70, connaît une intégration de plus en plus poussée avec les territoires avoisinants (Allemagne, Belgique, Luxembourg).

Le bassin de vie et de travail s'étend désormais sur quatre pays et trois départements différents. Les formes institutionnelles semblent être en décalage par rapport à cette évolution, et ne pourraient être reconfigurées que dans le cadre d'une région transfrontalière à l'échelle des comportements réels des habitants.

L'enquête participation : la ville pays du seuil du Poitou

Jacques Beauchard

Université Paris Val-de-Marne

Laboratoire de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Sociales

L'observation des effets territoriaux induits par le Futuroscope nous ont conduit à répondre à l'appel d'offres relatif à la Ville Emergente.

Comme hypothèse, nous avons posé qu'une ville-pays se constituait sur le Seuil du Poitou. De part et d'autre de la RN10, entre Poitiers et Châtelleraut, nous défendîmes l'idée d'un développement urbain remarquable sur ce site. D'ailleurs Dominique Royoux (Aire 198) soutenait lui-même le projet d'un schéma directeur relatif à un ensemble Poitiers - Châtelleraut, qui depuis a été abandonné.

A l'issue de notre enquête, dont on trouvera les principaux résultats ci-après, cette hypothèse n'est pas validée.

Si nous avons pu vérifier que les bourgs se transforment en unité urbaine autonome alors qu'ils s'intègrent à une aire de mobilité, par contre l'axe de développement urbain n'est pas orienté Nord-Sud suivant la RN10 comme proposé, mais Est-Ouest, transversalement à l'axe du trafic dominant. En fait le maillage des routes départementales fournit le principal du trafic de la RN10 entre Poitiers et Châtelleraut, alors que les villes de Poitiers et Châtelleraut y interviennent pour moins de 20 %.

A notre insu, une représentation des plus communes s'était retrouvée au cœur de notre hypothèse. Nous avons associé la ville et la mobilité, et attribué pour le principal les flux régionaux de la RN10 aux effets d'entraînement produits par les deux villes de la Vienne. Cette représentation, unanimement partagée, bloquait, a priori, la perception des bourgs comme acteurs principaux de la mobilité : c'est la nouvelle constitution urbaine de l'ancien monde rural qui nous échappait ! En fait nous avons dû reconnaître que les transits de l'axe principal de la Vienne sont d'origine multipolarisée et principalement alimentés par les bourgs urbains.

En rapport à l'espace vécu, nos interviews firent bien apparaître le branchement des lieux habités sur plusieurs pôles : lieux de chalandise, de travail, réseau des amis, services se répartissent dans un espace de mobilité et s'organisent par rapport à lui sans qu'il soit possible d'expliquer l'ensemble de ces échanges par la polarisation de Poitiers et encore moins celle de Châtelleraut. Cette distribution multipolaire ne permettait pas davantage de parler d'éclatement de la ville mais bien plutôt d'intégration des bourgs urbains dans ce que nous avons appelé une aire transactionnelle. L'enquête nous a permis de montrer la constitution d'une spatialité originale et simultanément a mis en évidence une double temporalité, d'une part une temporalité transactionnelle individuelle caractéristique du trafic et du péri-urbain, d'autre part

une temporalité patrimoniale collective qui résulte de l'investissement du bourg par les gens de la ville (non qu'ils soient en provenance de celle-ci mais plutôt identifiés par leurs comportements urbains). Cette superposition de deux temporalités contraires renvoie à l'intégration quotidienne de valeurs opposées et il n'est pas rare que les gens rencontrés se soient référés à cette double réalité sans que pour autant ils se sentent encore liés à une temporalité paysanne de type cyclique. Ils se désignent eux-mêmes comme appartenant à l'univers de la ville et comme très sensibles aux qualités environnementales du bourg.

Donc les représentations dominantes du trafic et de la mobilité, le mélange des temps vécus, l'indistinction usuelle du patrimoine et du transactionnel¹ sans parler des catégories administratives et des indicateurs traditionnels, tout contribue à soutenir une confusion dominante, d'ailleurs notre hypothèse initiale ne s'était-elle pas trouvée affectée par celle-ci? Ne faut-il pas admettre l'existence d'une représentation brouillée de la spatialité urbaine?

Nous ne pouvons que constater que l'existence du conflit des représentations des territoires de la ville. D'une part, du côté de l'espace vécu, les bourgs urbains et leur aire transactionnelle où se déploie une sociabilité nomade-sédentaire sont sans représentation, d'autre part la représentation dominante fixe l'urbanisation sur le péri-urbain de Poitiers, voire de Châtellerault, sans qu'il soit même entr'aperçu que la ville en formation se fait ailleurs et autrement. Cette façon de voir est si prégnante qu'elle nous paraît pouvoir s'imposer. Mieux encore, l'attractivité de ce paradigme est telle qu'elle peut menacer le mouvement de patrimonialisation des bourgs a profit d'un double développement urbain en couronne et en ruban le long de la RN10.

Par extension successive, de couronne couronne, l'agglomération de Poitiers peut en effet poursuivre un mouvement d'absorption des bourgs qui alors se vident de leur centralité au bénéfice de l'étendue péri-urbaine. La temporalité transactionnelle, liée à la vitesse, l'emporterait alors sur la temporalité patrimoniale des bourgs urbains. En somme, et malgré le mouvement en cours, qui est inverse, la polarisation des représentations politiques est telle que le méli-mélo péri-urbain peut l'emporter. Par tâches successives l'urbain aggloméré peut s'étendre et imposer sa forme.. simple dictature de la majorité?

Il n'empêche, aujourd'hui, une aire transactionnelle s'est bel et bien agrégée, elle fédère les ¾ de la Vienne (soit 300 000 habitants) qui pratiquent une centralité multipolaire sans pour autant qu'il soit possible de les identifier à des banlieusards de deuxième, voire troisième, couronne. Alors que la métropolisation générale conduit à s'interroger sur l'éclatement des identités collectives, bien qu'il y ait là aussi de nombreuses recompositions à l'œuvre, on ne voit pas la composition d'une nouvelle identité patrimoniale, pire encore, une interprétation individualiste tend à réduire le phénomène aux acquêts de la propriété bourgeoise sans voir le changement de valeur et de comportement qui déplace l'intérêt pour un pavillon de banlieue vers une maison de bourg. On néglige alors non seulement le prix attractif du foncier mais aussi l'œuvre de réhabilitation et de retapage qui, par exemple, assure l'essor de la zone commerciale du Futuroscope tout entière consacrée à l'aménagement de l'habitat, et ceci au beau milieu de l'aire transactionnelle de la Vienne.

¹ Nous renvoyons à ce sujet à notre ouvrage, La Bataille du territoire, Mutations spatiales et aménagement du territoire, L'Harmattan, Paris 2000.

Alors que partout la dégradation des liens avec la ville pose problème, on ne voit pas que l'activité de la place du bourg et son marché assure aujourd'hui le renouvellement d'une sociabilité locale. Les bourgs urbains de l'aire transactionnelle de la Vienne demeurent centrés sur eux-mêmes alors que le péri-urbain pavillonnaire ou des cités est dominé par la ville-centre au point que toute forme ancienne de l'unité locale vient s'y décomposer et y perdre son identité, tel par exemple l'ancien bourg de Migné Auxances. Par opposition, Neuville ou Mirebeau (10km et 15 km de Poitiers), comme chacun des bourgs urbains, ont été réhabilités avec grand soin rendant ainsi bien visible une culture patrimoniale collective qui semble avoir disparu des espaces peri-urbains. Là, transits et fonctionnalités l'emportent et induisent une succession de zones où le territoire des entreprises et des services alterne avec celui des pavillonnaires suivant des juxtapositions et des frontières uniquement fonctionnelles. Soumis au mélange des trafics, le péri-urbain est de circulation difficile : trouver un plan, l'interpréter n'est pas simple, la perte des repères est évidente. Au débouché de la RN10, en périphérie nord de Poitiers, la zone de la République en est un bel exemple : elle se distribue de façon aléatoire et monotone, apparemment éparpillée dans tous les sens, seul un château d'eau y sert de repère.

A l'inverse, la vingtaine de bourgs urbains de la Vienne, en lien avec l'aire de mobilité, sont tous intervenus sur eux-mêmes pour affirmer leur centralité en intégrant très fortement leurs extensions résidentielles. Peu à peu, chacun a décliné, en les réinterprétant, les qualités du site habité. Ainsi, au regard de l'inscription territoriale de son bourg, le Maire de Neuville (majorité gouvernementale) prend position, comme les autres maires des bourgs urbains, il met en cause le déficit de représentation qui, entre la ville et le rural, ne fait place qu'à un monde «rurbain», indéterminé et a priori bric à brac d'images. Pour lui : «il existe un maillage urbain en dehors de la ville traditionnelle qui n'est pas du péri-urbain. Ce maillage doit être pris en considération. Il s'agit de quelque chose d'actif avec un centre mais qui n'est pas de la périphérie. Neuville est suffisamment proche pour bénéficier des synergies liées à la proximité d'une grande ville et suffisamment loin pour avoir conservé son identité. Notre zone de chalandise est complètement déformée dans la direction de Parthenay et Mirebeau puisqu'elle ne descend que très peu vers Poitiers. Voilà ce qui permet d'identifier ce que nous voulons être et ce que nous souhaitons rester : essayer d'avoir une vision propre et conserver notre caractère... Par exemple, le marché est une chose capitale et essentielle² Lorsque nous avons refait la place, nous avons pris deux ans à bien définir le projet. Nous avons été en négociation permanente avec les marchands, je voulais absolument que ce soit fait en accord avec eux».

Mais suivant le mode de calcul INSEE des aires urbaines, Neuville bascule dans la couronne péri-urbaine comme si plus de 40 % de ses navetteurs quotidiens se trouvait polarisé par Poitiers, ce qui n'est pas le cas, sauf à rabattre la diversité des pôles sur un seul centre comme le fait l'INSEE. Contre cette représentation statistique, le Maire prend position : «Nous ne sommes pas dans la communauté de Poitiers. Et nous n'y avons jamais été. Vous savez Poitiers fait ses plans dans son coin. Mais nous ne sommes pas directement concernés.

On échange des informations. Mais pour l'instant, il n'est pas question que nous intégrions la communauté d'agglomération de Poitiers» (interview de Monsieur Petit - Maire de Neuville -² février 2000).

² Le marché de Neuville se tient trois fois par semaine.

Majorité et opposition confondues, les douze maires et les huit secrétaires généraux rencontrés sont unanimes : leur bourg possède une unité territoriale qui les distingue du péri-urbain. Cependant, ils ont conscience de la diffusion d'un modèle qui les englobe à leur corps défendant. Ils sentent bien que la volonté politique est en jeu et comme le dit le Maire de Mirebeau (majorité gouvernementale) : «S'il n'y a pas de volonté politique de vouloir faire vivre un espace autre que le péri-urbain, on y viendra. Nous, Mirebeau en troisième couronne, après la couronne immédiate de Migné Auxances, ensuite en deuxième couronne Neuville, après ce sera notre tour à échéance de quinze ans. Moi, à titre personnel je ne considère pas que le péri-urbain soit un modèle pour l'avenir» (interview du 2 février 2000).

En fait, tout se joue à partir des représentations, non seulement les plus répandues, mais aussi les plus savantes qui en la circonstance se superposent et se confortent. Vue de près, la réalité des bourgs urbains et de leur aire transactionnelle est indéniable, mais vue de loin, celle-ci disparaît ; déjà à l'échelle du département et de la région la désignation des aires urbaines et leurs représentations effacent le jeu urbain des bourgs. Les mobilités et l'aire transactionnelle sont agglomérées dans des tâches, à plus forte raison, à plus petite échelle encore, au niveau national ou européen : la région de l'expansion urbaine se désigne comme celle de la ville-centre, le polycentrisme «naturel» disparaît au profit d'un monde urbain simplifié, au risque de produire ainsi un effet pervers contraire aux buts défendus, par exemple par la DATAR et en particulier par son Délégué.

Dans sa plaquette «Aménager la France de 2020 - Mettre les territoires en mouvement» (La Documentation Française, 2000), la DATAR publie les nouvelles aires urbaines «INSEE» et fait ainsi apparaître clairement le phénomène de «l'étalement continu» des villes. Nous trouvons en page 30, sous le titre «Villes-centres dynamiques», la carte de Poitiers qui met en évidence un étalement urbain étendu au $\frac{3}{4}$ de la Vienne et qui désormais porte le nom de la ville principale. Vision prospective pour 2020? Peut-être, mais alors il faut admettre le glissement de tous les bourgs urbains en deuxième et troisième couronnes, tout un lissage péri-urbain qui effacerait le polycentrisme en formation. Ce qui est contraire aux buts politiques affichés. Ou bien faut-il admettre qu'il s'agit seulement d'un effet pervers induit par les représentations cartographiques? L'abstraction rationnelle en cause est aisément rendue évidente, car dès que l'on choisit d'agrandir l'un des bourgs urbains de l'aire urbaine «Poitiers», par exemple Neuville (point N sur la carte), suivant sa photographie aérienne, on découvre immédiatement l'aberration. Entouré par des champs, le bourg apparaît ramassé sur lui-même autour de sa place centrale (lieu des marchés) devant son Hôtel de Ville, non loin de l'église doublée de son château d'eau. On peut encore changer d'échelle, gagner le centre, suivant notre photographie de la Mairie, un jour de marché, avec un premier plan des sous-vêtements féminins et en arrière place l'église et son château d'eau couronné par les antennes de la radio locale !

Alors que la représentation cartographique INSEE de l'aire urbaine dite de Poitiers agglomère leurs bourgs et leurs villages dans une même étendue péri-urbaine, la photographie aérienne restitue immédiatement la centralité spatiale. Le site de Neuville s'étend de part et d'autre de la départementale 62 en provenance de Vouillé à 9 km (Sud-Ouest), on distingue le noyau ancien de l'habitat, plus resserré, sous ses toits de tuiles, qui semble couronner la départementale tout en s'opposant à sa pénétration, tandis que sur la droite, la place du marché se dessine nettement devant la mairie, légèrement à l'arrière on distingue le château d'eau et l'église qui le précède ; enfin on observe des hameaux les uns anciens, les autres très récents qui témoignent de la dynamique du bourg-centre. La photographie du marché prolonge cette observation jusqu'au cœur de la société locale, un mardi matin à 10 heures : les retraités sont alors majoritaires, ils achètent leurs vêtements

et sous-vêtements sur les étals forains. La mairie, style XIX^{ème} siècle, domine l'ensemble, elle est au milieu du bourg la porte d'entrée de tous les réseaux, les sirènes qui la couronnent rappellent son rôle tutélaire ; à droite, enfin, on aperçoit la curieuse superposition du clocher de l'église et du château d'eau qui témoigne d'une ancienne rivalité (aujourd'hui disparue), entre le maire et le curé.

Ces trois représentations se superposent et se complètent. Isolée, la carte de l'aire de l'INSEE ne peut pas être interprétée ; elle ne rend pas compte de la constitution de l'aire urbaine dont l'expansion continue est mise en évidence. Plusieurs dynamiques sont alors possibles – soit la ville se diffuse, par agrégations successives suivant des tâches et des couronnes, soit elle s'étend en ruban le long des routes, soit elle se redéploie à travers un espace transactionnel et une variété de noyaux tels les bourgs urbains. Chacune de ces formes sert de matrice à une société différente. La plus originale, celle qui caractérise l'espace vécu, est aussi celle qui est le plus en défaut de représentation car il faut au moins deux échelles pour en rendre compte. Les maires ont conscience de cette difficulté. Ils savent que leurs interlocuteurs ne les voient pas. Comme nous le disait le maire de Mirebeau (14 km au nord de Neuville par la RN147) : «le problème, c'est la persistance des représentations. Il y a une réalité qui n'est pas perçue. On cherche à imposer une vue sur un cadre géographique qui ne s'y prête pas obligatoirement».

Les aires urbaines INSEE mettent en évidence la généralisation de la ville et son extension au monde rural suivant la prise en compte des mobilités quotidiennes. Mais les simplifications inévitables du modèle statistique transforment la représentation en vision : un nouveau champ urbain émerge qui n'est que la projection d'un modèle métropolitain, la ville s'étend par intégration des noyaux qui l'entourent, ce qui légitime pleinement les communautés d'agglomération. Mais ce cliché mental s'avère en la circonstance totalement destructeur des bourgs urbains. Comme le dit Monsieur Daniel Veillon, le maire de Mirebeau, la réalité n'est pas perçue, on plaque sur elle un point de vue péri-urbain sans rapport.

Le conflit des représentations apparaît comme le premier résultat de notre enquête, ce qui écho au débat relatif à l'aménagement du territoire et de la ville dans la perspective d'un «développement durable» à la ville «émergente»³. Le temps de la ville à la campagne et des lotissements type «Kauffmann and Broad» n'est-il pas résolu? Ne faut-il pas dénoncer la culture extensive des pavillonnaires qui dévorent l'espace, multiplient les transits, accroissent les coûts de transport et des services publics, sans compter la pollution?

Donc il s'agit de remettre la ville dans ses murs, de la ramasser sur elle-même, de boucher ses dents creuses, de rebâtir ses friches, bref de jouer la ville pour la ville et dans la ville. Face au développement extensif du péri-urbain la position paraît pertinente. Il faut combattre l'utopie de la ville à la campagne, les effets pervers du modèle francilien suffisent à en montrer les fragilités (Jacques Theys, op. cit. p. 55 et ss.). Mais prendre conscience de la révolution silencieuse qui a entraîné la conversion des espaces vécus suppose que soit pris en compte le peuplement de la France il y a cinquante ans, alors que, par exemple, dans la Vienne plus de la moitié de la population dépendait directement ou indirectement de l'agriculture. Aujourd'hui on n'y compte

³ Jacques Theys, Développement durable. Villes et territoires, Notes n° 13 du Centre de Prospective et de Veille Scientifique

plus que 6 % d'agriculture, mais la Région Poitou-Charentes n'en demeure pas moins réputée (pour l'INSEE) comme la région la plus rurale de France.

Ne faut-il pas alors mieux cerner la tendance urbaine que l'on voudrait corriger et revisiter tout d'abord la concentration des années 60 et 70 ?

L'essor en couronne des grands ensembles, aujourd'hui si décriés, fit face à un cruel déficit en logements lequel prenait origine avant guerre ; alors que la migration des campagnes vers la ville ne cessait (années 50-60) d'accentuer le déséquilibre entre l'offre et la demande de logement. Ensuite, et à partir des années 70 en réaction à l'endroit du bâti HLM et en raison de l'enrichissement, l'offre s'individualisa, se démocratisa, ce fut l'apogée du lotissement et des «Chalandonnettes», le «sprawling» américain sembla l'emporter. Les classes moyennes quittèrent les grands ensembles et cette simplification va entraîner la discrimination négative des cités HLM.

Dans ces deux premières périodes, les lieux bâtis se simplifient afin d'accueillir des populations de plus en plus homogènes et modestes. Ces lieux spécialisés vont perdre peu à peu toute urbanité ; donc double période caractérisée par une concentration tout d'abord intensive (les grands ensembles) puis extensive (les pavillons), c'est le temps de la péri-urbanisation, là s'enracinent deux modes d'habiter que voudrait combattre la ville durable. Mais à cette tendance succède une seconde qui lui est inverse. Cette fois, la ville se diffuse dans l'espace. La campagne s'est reconvertie, l'agriculture s'est spécialisée, voire industrialisée, le mode de vie urbain s'est imposé et déplacé dans les bourgs et les villages. Cela s'est traduit, par exemple, par la recomposition socio-professionnelle des conseillers municipaux dont les métiers appartiennent aujourd'hui majoritairement au monde de la ville, tandis qu'il est devenu difficile de maintenir la participation des agriculteurs.

Monsieur Petit, Maire de Neuville, cité précédemment, est directeur de recherche à l'ENSMA (Site du Futuroscope), Monsieur Veillon est Professeur ; aucun des maires rencontrés n'étaient agriculteurs. Mais surtout, on agit, on parle et on s'habille comme en ville, l'individualisme et l'anonymat sont la règle, on évite tout autant les rivalités que les solidarités de voisinage, par contre chacun s'inscrit dans des réseaux où se jouent des complémentarités localement invisibles.

Les nouveaux habitants des bourgs sont simultanément référés à plusieurs lieux, loin de toute autarcie, ils participent à un échange généralisé dont leur résidence est l'épicentre. Sensibles à l'environnement et au paysage, ils sont très attentifs à la maintenance patrimoniale de leur bourg. Ce n'est pas la ville qui s'installe à la campagne suivant les faux villages de type francilien, mais les bourgs et leurs villages qui se sont mis à l'heure de la ville, ce qui échappe totalement aux études prospectives conduites par Jacques Theys déjà citées. Evidemment cette modeste réalité ne touche sans doute qu'une douzaine de millions de français et n'est absolument pas transposable à l'Île de France et au monde entier.

Notre reportage photographique met en évidence ces centralités identitaires qui entrent aujourd'hui dans la composition d'une nouvelle figure urbaine sans rapport avec les agrégats peri-urbains. L'habitat rural lié à la vie des champs et des jardins s'est reconverti en habitat urbain, en témoignent tout au long de l'année les rythmes qui, indépendamment des saisons, appartiennent à la temporalité de la ville.

Une autre société s'est formée, elle décline le modèle urbain sur l'ancien territoire rural, mais ici comme

ailleurs, elle demeure sans représentation, ignorée. Seule la «rurbanité» propose une image confuse, qui laisse entendre un métissage qui s'étend à la marge du péri-urbain. Suivant cette identification, le phénomène tombe naturellement sous les critiques du développement durable. La pollution des formes porte ici atteinte tout autant à la ville qu'à la campagne, surtout la notion de rurbain renvoie à la fragmentation de l'espace vécu et bloque a priori la perception d'un redéploiement patrimonial sans lequel les bourgs et les villages qui leur sont liés seraient voués à disparaître. Mais peu importe, les modules et les structures mathématiques⁴ de la ville durable exigent un regard vertueux qui exclut a priori ces transferts urbains pourtant recentrés. Paradoxe cruel, la modélisation de la ville durable conduit à une péri-urbanisation générale !

A ce blocage des représentations s'ajoutent localement dans la Vienne les effets du trafic qui atteint toute son intensité entre Grand Pont au sud de Chasseneuil et le nord de Jaunay-Clan, d'où un effet d'attractivité exploité par la zone commerciale dite des «Portes du Futur». Une axialité et une centralité transactionnelle se déploie ici tout en dissimulant l'aire transactionnelle des bourgs.

Le trafic de la nationale fait écran à la mobilité réticulaire qui l'alimente pour le principal. Simultanément, les transports collectifs sont polarisés par Poitiers comme si la mobilité spatiale de la Vienne devait encore se conformer au modèle centre - périphérie.

D'ailleurs le Futuroscope s'affirme en liaison à Poitiers et rejette Chasseneuil et Jaunay-Clan, ses communes d'appartenance.

D'où une bataille de l'adresse postale qui n'est pas sans rappeler, à une autre échelle, la bataille de la Défense contre Puteaux, Courbevoie et Nanterre, afin d'obtenir comme adresse Paris - La Défense ! L'adresse unique «Le Futuroscope» inscrit le parc de l'image au cœur de l'espace transactionnel et l'inscrit désormais au centre de la Vienne. L'adresse «Le Futuroscope - Poitiers» renvoie au modèle péri-urbain. C'est là un bel exemple de la Bataille du territoire qui fait rage⁵

En fait, et suivant notre enquête, l'instance de régulation, on peut dire la gouvernance opportune, n'est pas l'agglomération de Poitiers, mais la ville-pays de la Vienne qui, bon mal gré, est en cours de constitution. Là se joue le développement durable. Qui va gagner?

⁴ Propositions pour une architecture modulable, notes n° 13 du Centre de Prospective et de Veille Scientifique, p. 89.

La méthode proposée a pour priorité d'aveugler a priori toutes les représentations paysagères et de les reléguer comme secondaires.

⁵ J. Beauchard, La Bataille du territoire. Mutation spatiale et aménagement du territoire, op. cit.

